

Farchana

PROVINCE DU OUADDAI - TCHAD

DOCUMENT CADRE DE PLANIFICATION INTEGREE

Volume II

Vision Stratégique et Plan d'Actions



Remerciements:

Le projet a été financé par le : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

Tutelle gouvernementale : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat (MATUH)
Sous l'autorité de Son Excellence Monsieur Mahamat Assileck Halata, Ministre.

Coordination du du Projet: Camille IMBERT

Supervision du du Projet: Princesse SAMBA Makondele, Claude-Albert Meutchehe NGOMSI

Production: Hermès Play d'Ameuno SARÉ, Emmanuel LOUMOUNA, Alfred DJEMADJI

Crédits photos : © ONU-Habitat / © HCR – Tous droits réservés.

Mise en page et conception : Équipe ONU-Habitat Tchad avec l'appui du Bureau régional pour l'Afrique (ROAf – Nairobi).

Responsabilités:

Les appellations employées et la présentation du contenu de cette publication n'impliquent, de la part de l'ONU-Habitat ou des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique de pays, territoires, villes ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites.

© 2025 – Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) Tous droits réservés.
Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou diffusée sans autorisation préalable de l'ONU-Habitat.

Farchana

PROVINCE DU OUADDAI - TCHAD

DOCUMENT CADRE DE PLANIFICATION
INTEGREE

**Vision Stratégique et
Plan d'Actions**

TABLE DES MATIERES

01.INTRODUCTION.....	11
Contexte.....	12
collaboration entre le Gouvernement, le HCR et ONU-Habitat.....	12
Objectifsetrésultatsattendus.....	13
02. MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU DOCUMENT CADRE DE PLANIFICATION INTÉGRÉ... 15	
Approches méthodologiques de ONU-Habitat.....	16
Engagement des parties prenantes.....	18
Ancrage institutionnel et consultations au niveau central.....	18
Workshop participatif et de validation	22
Convention des acteurs locaux de soutien au projet.....	22
Processus d'élaboration du DCPI.....	24
03. NATURE ET PORTÉE DU DOCUMENT CADRE DE PLANIFICATION.....29	
Justification et proposition du Document Cadre de Planification Intégrée de Farchana.....	30
Analyse des outils de planification existants	30
Proposition méthodologique.....	31
04. SYNTHÈSE DES ENJEUX STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT.....33	
Enjeu stratégique 1 : Pression environnementale et dégradation des ressources naturelles	34
Enjeustratégique2 : Croissancespatiale non maîtrisée et déficitenservicesocio-collectifs.....	38
Enjeu stratégique 3 : Faible accessibilité territoriale	44
Lecture spatiale des enjeux à l'échelle du territoire	46
Explicitation de quelques enjeux et contraintes spatiales à Farchana.....	49
05. PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SPATIALES.....51	
Le Profil Territorial : L'Analyse Multidimensionnelle.....	53
Enjeux et Contraintes : Du Constat à la Problématique.....	53
Projections démographiques.....	54
Projections spatiales.....	58

06. VISION TERRITORIALE :FARCHANA EN 2040.....	61
Consultations locales.....	62
Les autorités administratives.....	62
Les autorités traditionnelles.....	64
La communauté des réfugiés.....	66
Atelier vision prospective	68
07. STRATEGIES.....	73
Ville compacte.....	76
Ville connectée.....	84
Ville dynamique.....	88
Ville résiliente et durable.....	94
Ville inclusive et sûre.....	98
08. PLAN D' ACTIONS.....	105
Plan d'investissement global.....	106
Méthodologie d'estimation des coûts.....	118
Justification des coûts d'investissement.....	119
Projets prioritaires	122
09. MÉCANISME DE FINANCEMENT ET DE MISE EN ŒUVRE.....	135
Les donateurs internationaux et les agences de développement	136
Organisations Non Gouvernementales (ONG) et société civile	137
Financement communautaire	137
Partenariats Public-Privé (PPP)	137
Mise en place d'un système de recettes fiscales municipales.....	138
Explorer la capture de la valeur foncière pour financer les interventions urbaines	140
ANNEXES.....	149
Programmation urbaine.....	150
Programmation des équipements de superstructure.....	152
Programmation des équipements d'infrastructure	154

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Vendeuse de produits vivriers	13
Photo 2: Paysage de Farchana	15
Photo 3: Ecole primaire du site des réfugiés de Farchana.....	17
Photo 4: Signature du MoU entre ONU-HABITAT et le MATUH	21
Photo 5: Rencontre entre ONU-HABITAT et le MATD.....	21
Photo 6: Photo de famille lors de l'atelier des priorisation des projets.....	22
Photo 8: Photo de famille à l'atelier de définition de la vision du projet.....	23
Photo 7: Atelier de définition de la vision du projet	23
Photo 9: Atelier de priorisation des projets	25
Photo 10: Atelier de priorisation des projets	25
Photo 11: Participants à la séance de restitution du DCPI.....	29
Photo 12: Familles de déplacés internes sans abris.....	31
Photo 13: Champ de pastèque à Farchana	35
Photo 14: Paysage de Farchana.....	39
Photo 15: Robinets d'eau dans les sites de réfugiés de Farchana.....	44
Photo 16: Transport de marchandises par les chevaux,	47
Photo 17: Détente d'une mère et ses enfants réfugiés à Farchana...	53
Photo 18: Plantations de manguiers à Farchana	63
Photo 19: Présentation de la vision du projet au Sous-préfet de Molou	65
Photo 20: Présentation de la vision du projet au Sous-préfet de Molou	65
Photo 21: Séance de focus group avec les autorités traditionnelle du Canton de Molou	67
Photo 22: Séance de focus group avec les autorités traditionnelle du Canton de Molou	67
Photo 23: Séance de focus group avec les représentants des réfugiés de Farchana	69
Photo 24: Séance de focus group avec les représentants des réfugiés de Farchana	69
Photo 25: Travaux d'atelier de définition de la vision à Abéché	71
Photo 27: Famille de réfugiés à l'Est du Tchad	75
Photo 28: Femmes réfugiés à l'Est du Tchad	77
Photo 29: Soleil couchant à l'Est du Tchad	83
Photo 30: Travaux de maraichage à l'Est du Tchad	93
Photo 31: Chateau d'eau à Farchana	97
Photo 32: Paysage de Farchana	99
Photo 33: Marché rural de Farchana	106
Photo 34: Gare routière informelle dans le site des réfugiés	109
Photo 35: Gare routière informelle de Farchana	125
Photo 36: Goutte de rosée au lever du soleil	136
Photo 37: Goutte de rosée au lever du soleil	148
Photo 38: Travaux d'atelier à Farchana	150
Photo 39: Atelier de vision à Abéché.	153
Photo 40: Atelier de vision à Abéché.	157

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Effectif et évolution de la population de Farchana.....	54
Tableau 2: Projection démographique (bas) de Farchana.....	55
Tableau 3: Projection démographique (tandancielle) de Farchana.....	56
Tableau 4: Projection démographique (haut) de Farchana.....	57
Tableau 5: projection spatiale selon le scénario haut.....	59
Tableau 6: Plan d'action du DCPI.....	117
Tableau 7: Prix des matériaux de construction sur le marché de Farchana.....	118
Tableau 8: Synthèse du plan des investissements	121
Tableau 9: Fiche de projet de ville compacte	124
Tableau 10: Fiche de projet de ville connectée	126
Tableau 11: Fiche de projet de ville dynamique	128
Tableau 12: Fiche de projet de ville résiliente.....	130
Tableau 13: Fiche de projet de ville sure et résiliente.....	132
Tableau 14: Programmation des équipements.....	153
Tableau 15: Programmation points d'eau et équipements d'assainissement.....	154

LISTE DES PROJECTIONS

Projection 1: Equipements marchands.....	79
Projection 2: Equipements marchands	81
Projection 3: Vue aérienne de la ville.....	84
Projection 4: Hopital de district	84
Projection 5: Aires de jeux	84
Projection 6: Route nationale	88
Projection 7: Voie primaire	88
Projection 7: Coupe transversale de la voie résidentielle rurale	88
Projection 8: Zone économique.....	94
Projection 9: Gares routières	94
Projection 10: Zone mini-industrielle	94
Projection 11: Zone mini-industrielle	102
Projection 12: Place publique	102
Projection 13: Ceinture verte	102

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Evolution des ressources naturelles de 2004 - 2025.....	37
Carte 2 : Evolution de la tache urbaine de Farchana	41
Carte 3 : Répartition des équipements dans le noyau de Farchana.....	43
Carte 4 : Répartition des équipements dans le site des réfugiés.....	45
Carte 5 : Synthèse des enjeux stratégiques	49
Carte 6 : ville compacte	85
Carte 7 : ville connectée.....	89
Carte 8 : ville dynamique.....	95
Carte 9 : Ville résiliente et inclusive	103
Carte 10 : Synthèse de la vision	105





01. Introduction

Photo 1: Vendeuse de produits vivriers @ONU-Habitat, 2025

CONTEXTE

Depuis avril 2023, le Tchad est confronté à une crise humanitaire sans précédent liée au conflit au Soudan, marquée par l'arrivée de plus de **1,2 million de réfugiés** dans les provinces orientales du pays — Ouaddaï, Sila, Wadi Fira et Ennedi Est. Ces populations, majoritairement composées de femmes et d'enfants, se sont installées dans des zones rurales déjà fragilisées par la pauvreté, le manque d'infrastructures et la pression sur les ressources naturelles.

Cette crise a profondément transformé les dynamiques territoriales et sociales : des sites initialement temporaires se muent en véritables noyaux d'urbanisation spontanée, entraînant une **croissance démographique accélérée, des tensions foncières et une pression accrue sur les services publics et les ressources** (eau, terres, énergie).

Face à ces transformations, le Gouvernement tchadien a adopté une **approche territoriale intégrée** visant à transformer les sites de réfugiés et de retournés en pôles de développement durables, en cohérence avec la politique nationale de décentralisation. Cette orientation est formalisée dans le **Plan national de réponse à la crise dans l'Est (2025–2027)** — axe 2.4 « Transformation des sites de réfugiés, retournés et communautés hôtes en pôles de développement économique » — et s'aligne sur les priorités du **Plan national de développement (PND 2025–2030 – “Tchad Connexion 2030”)**, notamment la décentralisation, la gouvernance de proximité et la planification territoriale durable.

Au cœur de cette dynamique, la **province du Ouaddaï** occupe une place stratégique : frontalière du Soudan et traversée par le corridor **Adré–Farchana–Abéché**, elle concentre les principaux flux humains, économiques et logistiques de la région. Adré est devenue un pôle commercial transfrontalier, Farchana un hub humanitaire et logistique, et Abéché un centre administratif et économique régional. Cette polarisation rapide

du territoire en fait une **zone de convergence** majeure, mais aussi un espace sous forte pression, où la planification spatiale et institutionnelle devient urgente pour éviter la fragmentation du développement.

C'est dans ce contexte que **Farchana** a été identifiée comme **site pilote** pour l'élaboration d'un **document cadre de planification stratégique (horizon 2040)**, conduit par le **Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat (MATUH)**, en partenariat avec **ONU Habitat** et le **HCR**. Ce document vise à doter la commune d'une vision d'aménagement à long terme, conciliant intégration sociale, sécurité foncière, gestion de la croissance urbaine et résilience environnementale. Il constitue également un **outil de cohérence territoriale et de pilotage**, permettant d'articuler les priorités locales avec les orientations nationales (SNAT, PNR Est, PND), de renforcer les capacités du Conseil provincial du Ouaddaï dans le cadre de la décentralisation, et de mobiliser les investissements publics et partenaires sur des bases territoriales solides.

COLLABORATION ENTRE LE GOUVERNEMENT, LE HCR ET ONU-HABITAT

Dans ce contexte, le **Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat (MATUH)**, avec l'appui du Ministère de l'économie, des finances, du budget et de plan, du Ministère de l'action sociale de la solidarité et des affaires humanitaires, le Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation, le **Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)** ainsi que le **Programme des Nations Unies pour les Établissements humains ONU-Habitat**, a engagé une collaboration technique inédite visant à accompagner la planification territoriale intégrée des zones affectées par la crise soudanaise. Cette coopération tripartite s'appuie sur trois piliers :

- L'expertise technique du **MATUH**, du MEFBP, du MASSAH, du MATD pour assurer la conformité des outils de planification avec le cadre réglementaire national ;
- Les compétences d'ONU-Habitat en planification urbaine, gouvernance foncière et aménagement inclusif, dans une approche participative et axée sur la résilience.
- L'expérience du **HCR** en matière de **gestion des sites et d'intégration des réfugiés** dans les stratégies de développement local ;

Cette collaboration s'inscrit dans la **stratégie nationale d'aménagement du territoire** et dans la mise en oeuvre de la décentralisation, en renforçant les capacités des autorités locales et déconcentrées.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

L'objectif du projet est de doter Farchana d'un cadre de planification territoriale stratégique, afin d'accompagner sa transformation urbaine et d'améliorer la résilience des communautés hôtes et réfugiées. Résultats attendus :

- Un document cadre de planification spatiale intégré pour Farchana élaboré.
- Une meilleure cohésion sociale et spatiale entre communautés hôtes et réfugiées.
- Une base méthodologique reproductible pour d'autres communes rurales confrontées à des dynamiques similaires à l'Est du Tchad.

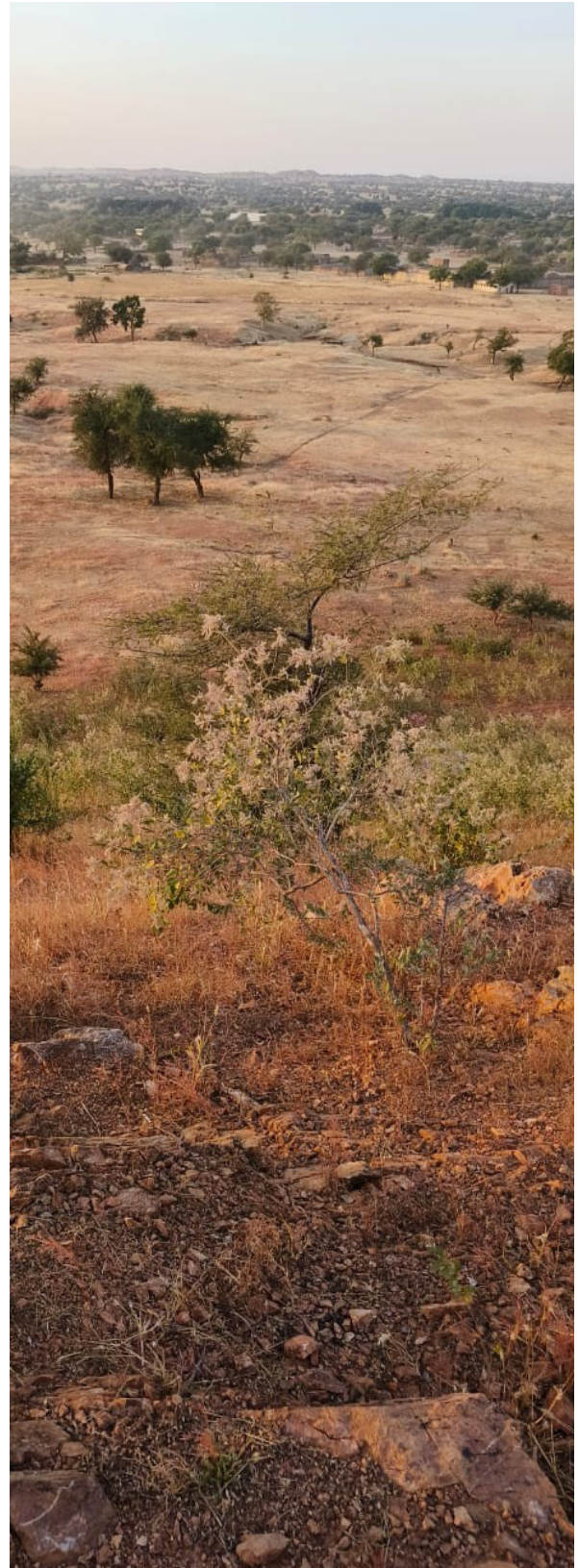


Photo 2: Paysage de Farchana @ONU-Habitat, 2025





02.

Méthodologie d'élaboration du document cadre de planification intégré

Photo 3: Ecole primaire du site des réfugiés de Farchana @ONU-Habitat, 2025

APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES DE ONU-HABITAT

Le plan a été élaboré en utilisant le cadre réglementaire en matière de planification et d'urbanisme tchadien, mais également dans une optique de sensibilité aux populations déplacées, réfugiées et retournées, qui intègre les besoins, les vulnérabilités et la dynamique de ces populations dans des stratégies de développement urbain et régional plus larges. Cette approche garantit que les personnes déplacées sont incluses dans des interventions sur mesure qui favorisent la cohésion sociale et la stabilité tout en associant les efforts humanitaires au développement à long terme et à la consolidation de la paix.

Grâce à une méthodologie systématique et stratégique, ONU-Habitat a formulé et testé des projets transformateurs dans les villes en utilisant des analyses basées sur des données et en explorant les applications des technologies d'avant-garde, afin de fournir des solutions transformatrices à long terme.

ONU-Habitat applique une méthodologie itérative comportant trois phases principales :

- 1. Comprendre la ville ;**
- 2. Planifier la ville ;**
- 3. Transformer la ville**

La première phase est "Comprendre le contexte". Cette étape vise à analyser la situation actuelle pour déterminer "où en sommes-nous ?". Elle identifie les défis existants, qu'ils soient liés aux tendances de déplacement des populations, à l'urbanisation rapide ou aux impacts du changement climatique. En parallèle, elle explore les opportunités potentielles offertes par le territoire pour répondre à ces enjeux.

La deuxième phase est "Planifier pour l'avenir". Elle consiste à définir "où voulons-nous aller ?". Cette étape vise à construire une vision claire et partagée du futur du territoire, en se posant des questions sur l'image souhaitée de la zone à long terme.

Les objectifs clés et les priorités sont établis afin de concrétiser cette vision. La planification inclut donc la définition des stratégies et des actions à mettre en œuvre.

Enfin, la troisième phase, "Transformer", aborde la question de "comment y parvenir ?". Cette étape se

concentre sur la mise en œuvre des actions nécessaires pour atteindre la vision définie.

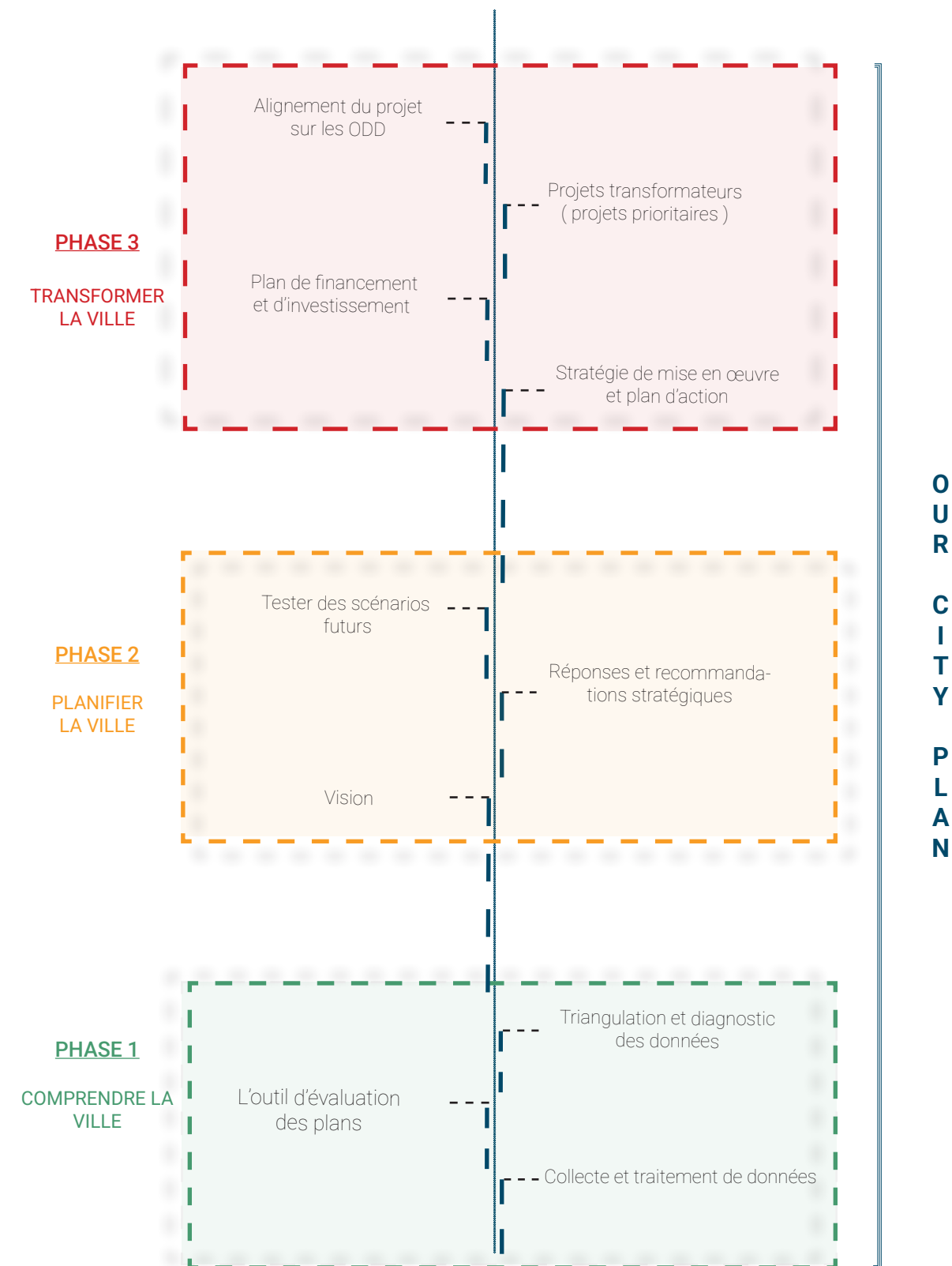
Il s'agit d'identifier les projets prioritaires, tracer des parcours clairs et d'établir des objectifs précis pour guider la transformation. L'accent est mis sur la réalisation des plans et sur la création d'un impact durable.

À l'aide des indicateurs établis pour le projet, une vision stratégique unifiant les objectifs et les priorités de la ville peut être élaborée sur la base de quatre objectifs principaux de la ville ou objectifs pour les zones urbaines, qui sont :

- **La ville compacte**
- **La ville connectée**
- **La ville dynamique**
- **La ville sûre, inclusive et résiliente**

De cette manière, la vision stratégique (spatiale et non spatiale) est informée et étayée, et elle peut être alignée sur les dépenses d'investissement et les priorités d'investissement de manière à ce que l'investissement soit plus efficace, inclusif et équitable.

En résumé, ces principes permettent de passer d'une analyse approfondie du contexte à une vision stratégique, avant de se concentrer sur la transformation concrète du territoire, en alignant les priorités et les actions sur les besoins et les opportunités identifiés.



Graphique 1: Méthodologie du processus de planification stratégique de l'Urban Lab d'ONU-Habitat.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Dans le cadre de la méthodologie de planification stratégique d'ONU-Habitat, la composante inclusive et participative est essentielle pour instaurer la confiance, tirer parti des connaissances locales, favoriser l'appropriation par la communauté et, en fin de compte, obtenir le soutien politique des gouvernements nationaux et régionaux.

La participation du public a été un élément crucial dans l'élaboration du plan stratégique pour Farchana. Grâce à une série d'ateliers en personne et en ligne, diverses voix et perspectives ont été intégrées dans les analyses, les recommandations stratégiques finales et les propositions de projets.

Lors des ateliers de visualisation et de validation organisés à Farchana et à Abéché, la participation active de différents groupes minoritaires et vulnérables, tels que les réfugiés, les personnes âgées et les femmes, sera assurée afin d'intégrer leurs points.

d'un comité technique chargé du suivi du projet.

Ancrage institutionnel et consultations au niveau central

Le projet a démarré par la signature d'un mémorandum d'entente (MoU) entre le **Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat (MATUH)** et **ONU Habitat**, afin de conférer un cadre juridique à la coopération. À travers cet accord, ONU-Habitat s'engage à appuyer les actions du Gouvernement en matière de planification urbaine.

Cette signature a été suivie d'une réunion de cadrage entre la Direction générale du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat (MATUH) et l'équipe technique d'ONU-Habitat, au cours de laquelle les deux parties se sont accordées sur la démarche méthodologique à adopter pour la conduite de l'étude, ainsi que sur les différentes étapes de validation à observer.

Par ailleurs, des démarches ont également été entreprises auprès du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) en vue de son accompagnement du projet. Ce processus a abouti à la mise en place, par le Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD)



Photo 4: Signature du MoU entre ONU-HABITAT et le MATUH @ONU-Habitat, 2025



Photo 5: Rencontre entre ONU-HABITAT et le MATD @MATD, 2025

Consultations au niveau provincial

L'équipe de projet a également mené des consultations au niveau provincial avec les autorités administratives et les acteurs clés en charge de la planification territoriale. Ces consultations ont concerné :

- Le Conseil provincial de la province du Ouaddaï ;
- Le Délégué général du Gouvernement auprès de la province du Ouaddaï ;
- Les délégués provinciaux du MATUH, du MATD, du Ministère de l'Environnement et du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.

Les échanges avec ces différents acteurs ont permis de consolider la méthodologie de l'étude et de partager un diagnostic commun des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sécuritaires auxquels le projet est appelé à répondre. Ils ont également donné lieu à la formulation de recommandations à l'endroit de l'équipe d'ONU-Habitat, afin d'assurer que le projet soit conduit en cohérence avec politiques et instruments existants, tout en intégrant les réalités sociales et territoriales de Farchana.

Au niveau local, les parties prenantes (autorités administratives et traditionnelles, représentants des organisations de la société civile ainsi que des réfugiés) ont été étroitement associées à l'ensemble des phases de l'étude, en particulier lors du diagnostic, de la définition de la vision et de la priorisation des projets.

L'implication des acteurs locaux s'est opérée à travers l'organisation de focus groups avec le chef de canton et ses notables, ainsi qu'avec les organisations de la société civile, notamment les représentants des associations de jeunes et de femmes et les chefs de quartiers. Des entretiens ont par ailleurs été conduits avec le sous-préfet et les responsables des services déconcentrés, en particulier ceux en charge de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de l'élevage, ainsi qu'avec les partenaires de développement tels que le HCR, le PAM, le JRS et l'UNFPA.

La communauté réfugiée a été associée à l'étude au moyen de focus groups tenus avec ses représentants, tandis que la communauté hôte a été impliquée à travers des enquêtes ménages réalisées auprès de la population locale.

Consultations des acteurs locaux



Photo 6: Photo de famille lors de l'atelier des priorisation des projets @ ONU-Habitat, 2025



Photo 7: Atelier de définition de la vision du projet @ONU-HABITAT, 2025



Photo 8: Photo de famille à l'atelier de définition de la vision du projet @ONU-HABITAT, 2025

Workshop participatif et de validation

L'engagement des parties prenantes se traduit également par leur participation aux instances de validation et d'amendement des livrables dans le cadre du projet notamment lors de l'atelier de vision prospective et de priorisation des projets.

La méthodologie adoptée pour ces ateliers repose sur un processus participatif qui permet aux parties prenantes d'apporter des amendements sur les analyses territoriales et, surtout, de contribuer à définir la vision d'avenir du territoire.

Des groupes thématiques, constitués par les défis majeurs du développement, définissent les orientations stratégiques du document, identifient les actions à entreprendre pour les atteindre et sélectionnent les projets prioritaires à court terme.

La restitution et la validation des amendements en plénière garantissent que le document final reflète pleinement les contributions et décisions des parties prenantes.

essentielle, ouvrant la voie à la création de nouvelles infrastructures, à la sécurisation des extensions urbaines et à la consolidation des noyaux existants.

L'adhésion des acteurs locaux garantit non seulement une meilleure acceptabilité sociale des transformations, mais aussi une appropriation durable des résultats par les habitants.

Ainsi, cet engagement collectif devient un levier puissant pour la réussite du projet, en inscrivant la planification territoriale de Farchana dans une dynamique de coopération, de confiance et de responsabilité partagée.

Convention des acteurs locaux de soutien au projet

Afin de montrer leur adhésion totale et entière au projet, les acteurs locaux ont signé une convention de leur propre initiative actant leur volonté commune d'accompagner le processus d'élaboration du document cadre de planification de Farchana.

La signature de cet accord, a rassemblé lors d'une réunion les chefs de villages et de quartiers de Farchana en présence du sous-préfet. L'accord dit explicitement que les acteurs locaux acceptent les éventuels dégâts liés aux opérations de réorganisation spatiale que portera le document.

La reconnaissance formelle de cette décision par les autorités locales et traditionnelles renforce la légitimité du projet et témoigne d'une volonté partagée de bâtir une ville plus équilibrée et inclusive.

En s'engageant ainsi à faciliter la mise en œuvre des aménagements, les communautés et leurs représentants offrent une contribution



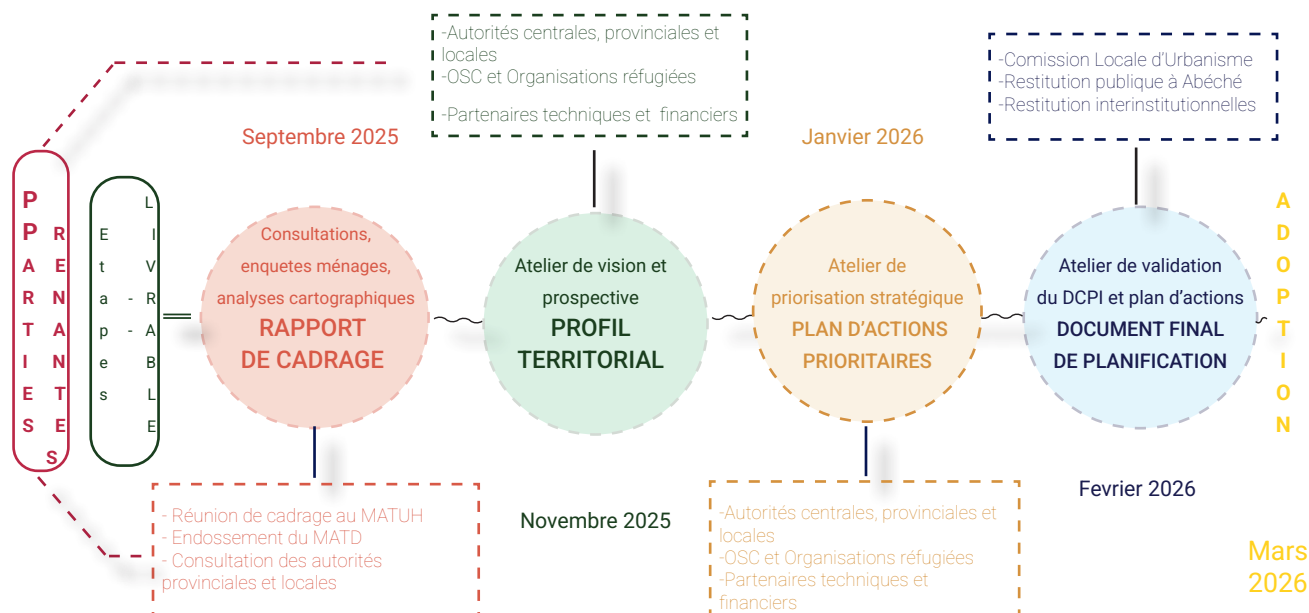
Photo 9: Atelier de priorisation des projets @ONU-HABITAT, 2025



Photo 10: Atelier de priorisation des projets @ONU-HABITAT, 2025

PROCESSUS D'ÉLABORATION DU DCPI

L'élaboration du document cadre de planification de Farchana suit quatre étapes majeures présentées comme suit dans le graphique suivant :



Graphique 2 : Méthodologie de travail @ ONU-Habitat, 2025

Collecte de données et rapport de cadrage

Le processus d'élaboration du DCPI a démarré par le rapport de cadrage qui a défini le cadre méthodologique devant permettre de conduire l'étude. Les étapes à suivre et les outils méthodologiques de collecte de données à mobiliser sont présentés dans ce rapport. Il a fait l'objet d'une réunion et de validation par la Direction Générale du MATUH. La validation du rapport de cadrage a permis d'amorcer la collecte des données sur le terrain. Pour ce faire, quatre outils méthodologiques ont été déployés, à savoir :

- **Recherche documentaire** : a permis de rassembler des données cartographiques, statistiques, institutionnelles et réglementaires issues des administrations publiques, des acteurs humanitaires et de sources en ligne. Ces informations ont alimenté le diagnostic territorial et les productions cartographiques.
- **Entretiens et focus group** : réalisés lors

de missions de terrain à Farchana, ont mobilisé des acteurs institutionnels, sécuritaires, sanitaires, humanitaires et communautaires. Ils ont permis de collecter des données qualitatives sur la gouvernance locale, le foncier, l'accès aux services, la cohésion sociale, l'économie locale, la sécurité et l'environnement, ainsi que sur les défis et perspectives de développement.

- **Observation** a concerné l'habitat, les équipements d'infrastructure et de superstructure pour déceler leur typologie, leur état de mise en valeur et de fonctionnalité. La photographie a été utilisée au cours de l'observation pour capturer des scènes urbaines qui illustrent le mieux les problématiques traitées.

- **Observation** a concerné l'habitat, les équipements d'infrastructure et de superstructure pour déceler leur typologie, leur état de mise en valeur et de fonctionnalité. La photographie a été utilisée au cours de l'observation pour capturer des scènes urbaines qui illustrent le mieux les problématiques traitées.
- **Les enquêtes de terrain** : ont concerné les équipements et les ménages. Les enquêtes équipements ont permis de recenser, géolocaliser et évaluer l'état et le fonctionnement des infrastructures et équipements urbains. Les enquêtes ménages, menées auprès d'un échantillon de 5 % des ménages, ont permis d'analyser les caractéristiques socio-démographiques, les conditions et le cadre de vie, ainsi que les principaux problèmes de développement rencontrés par les populations.

Les données collectées sur le terrain ont été compilées, traitées et analysées afin d'élaborer le **profil territorial de Farchana**. Ce rapport a établi un diagnostic approfondi et structuré du territoire, fondé sur une approche thématique permettant d'appréhender de manière globale et intégrée les dynamiques urbaines, sociales, économiques, environnementales et institutionnelles à l'œuvre.

Workshop de vision prospective

L'atelier de vision et de prospective a constitué une étape clé du processus d'élaboration du **document de planification stratégique de Farchana**. Il s'inscrit dans la continuité du diagnostic et marque la **transition vers la formulation d'une vision de développement à long terme**, partagée entre les autorités, les communautés et les partenaires techniques.

Organisé à **Abéché (8-14 novembre 2025)**, cet atelier vise à faire émerger des orientations stratégiques concertées pour le développement de Farchana à l'horizon 2040, sur la base des données collectées, des consultations locales et du travail analytique réalisé par ONU-Habitat et le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat MATUH, avec le soutien

du HCR. De façon spécifique, il a permis aussi de

- **Valider collectivement les résultats du diagnostic** et les principaux enjeux territoriaux identifiés (extension urbaine non planifiée, pression foncière, saturation des services de base...);
- **Définir une vision commune du développement de Farchana à l'horizon 2040**, fondée sur les potentialités du territoire et les aspirations locales ;
- **Prioriser les axes stratégiques et les projets structurants**, en identifiant les investissements prioritaires à court, moyen et long terme ;
- **Renforcer la coordination entre acteurs**, afin d'assurer un ancrage institutionnel solide du futur document de planification.

Workshop d'identification des projets prioritaire

L'atelier **d'identification des projets prioritaires**, est une étape stratégique dans la mise en œuvre du document cadre de planification intégrée de Farchana.

Il permet d'une part d'assurer une cohérence globale entre la vision stratégique et investissement et d'autre part d'aligner les investissements sur les priorités sociales et territoriales.

L'objectif général de l'atelier était de **valider les orientations stratégiques et identifier collectivement les projets prioritaires** qui permettraient de mettre en œuvre le document.

De façon spécifique, il vise à :

- **Valider la vision stratégique et les axes de développement** définis lors de l'atelier précédent ;
- **Approfondir et affiner les domaines prioritaires d'intervention** (logement, infrastructures, services, environnement, gouvernance) ;
- **Identifier et classer les projets d'investissement prioritaires** selon leur pertinence, leur faisabilité et leur impact social ;
- **Renforcer le cadre de coordination institutionnelle** pour la mise en œuvre et le suivi du plan.

Tenu à Farchana, le 22 janvier 2026, l'atelier a regroupé comme le tout premier, des acteurs issus du niveau central (Direction générale du MATU), du niveau provincial (représentants provinciaux du MATUH, du MATD, du MEPCI, du Conseil provincial du Ouaddaï), du niveau local (autorités administratives, traditionnelles, et représentants des OSC locales) ainsi que les partenaires techniques et institutionnels tels que le HCR, le PNUD, le GIZ, le PAM, le JRS etc.

locale d'urbanisme et restitution finale

Conformément à la réglementation en vigueur, le projet final devra être validé par la commission locale d'urbanisme. Présidée par le représentant du Gouvernement auprès de la province, cette commission réunit les acteurs déconcentrés et décentralisés aux niveaux provincial et local.

L'atelier de validation est prévu pour la fin du mois de mars à **Abéché**.

Par ailleurs, le projet final a fait également l'objet d'une restitution publique à **Abéché**, ainsi que d'une restitution interministérielle à **N'Djamena**.

Atelier de validation de la commission



Photo 11: Participants à la séance de restitution du DCPI, @ONU-Habitat, 2026





03.

Nature et portée du document cadre de planification

Photo 12: Familles de déplacés internes sans abris @ONU-Habitat, 2025

JUSTIFICATION ET PROPOSITION DU DOCUMENT CADRE DE PLANIFICATION INTÉGRÉE DE FARCHANA

Au Tchad, le cadre réglementaire actuel prévoit l'élaboration de documents de planification territoriale stratégique (à horizon de 10 à 15 ans) uniquement pour les **communes urbaines**. Les **communes rurales**, quant à elles, disposent exclusivement d'outils de **planification opérationnelle à court terme (5 ans)**, tels que les Plans de développement local ou cantonaux.

De ce fait, en raison de son statut de **commune rurale**, Farchana ne peut pas, en l'état du droit, bénéficier d'un instrument stratégique de planification urbaine. Or, cette situation est en décalage avec la réalité observée :

- Depuis 2003, Farchana accueille de façon continue des populations réfugiées soudanaises, avec une succession de sites ouverts sur son territoire.
- Cette dynamique démographique a généré **une urbanisation de fait**, marquée par une extension rapide du tissu bâti, des pressions accrues sur les services et les ressources, et des besoins nouveaux

en infrastructures et gouvernance territoriale.

- Farchana se retrouve ainsi à mi-chemin entre son statut administratif rural et une urbanité croissante, dans un contexte de crise migratoire prolongée et de vulnérabilité environnementale.

Cette dissonance institutionnelle justifie l'adaptation des outils existants afin de répondre aux besoins pressants de planification.

ANALYSE DES OUTILS DE PLANIFICATION EXISTANTS

L'examen comparatif des instruments prévus par la réglementation (SDAU, PDAU, PUR, PUD), mis en regard du contexte spécifique de Farchana, permet de dégager les constats suivants :

- **Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU)** : non pertinent pour Farchana, car il requiert une assise juridique urbaine, des moyens importants et un temps long d'élaboration.
- **Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU)** : également inadapté, car il doit dériver d'un SDAU, qui n'existe pas pour Farchana.
- **Plan d'Urbanisme de Détail (PUD)** : incompatible, car il suppose la préexistence d'un SDAU ou d'un PDAU, dont il précise les orientations.

- **Plan Urbain de Référence (PUR)** : document d'urbanisme sommaire, défini par la loi comme un outil ne nécessitant pas d'études exhaustives, mais permettant une lecture rapide de la situation, l'identification des principaux problèmes et la formulation de solutions adaptées.

Compte tenu de l'urgence et du caractère évolutif de la situation à Farchana, le **PUR apparaît comme l'outil le plus pertinent**.

PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE

Il est donc proposé de développer, dans le cadre de ce projet, un **Document Cadre de Planification Intégrée de Farchana**, qui s'inspire des principes du PUR tout en les adaptant au contexte spécifique de la commune. Ce plan:

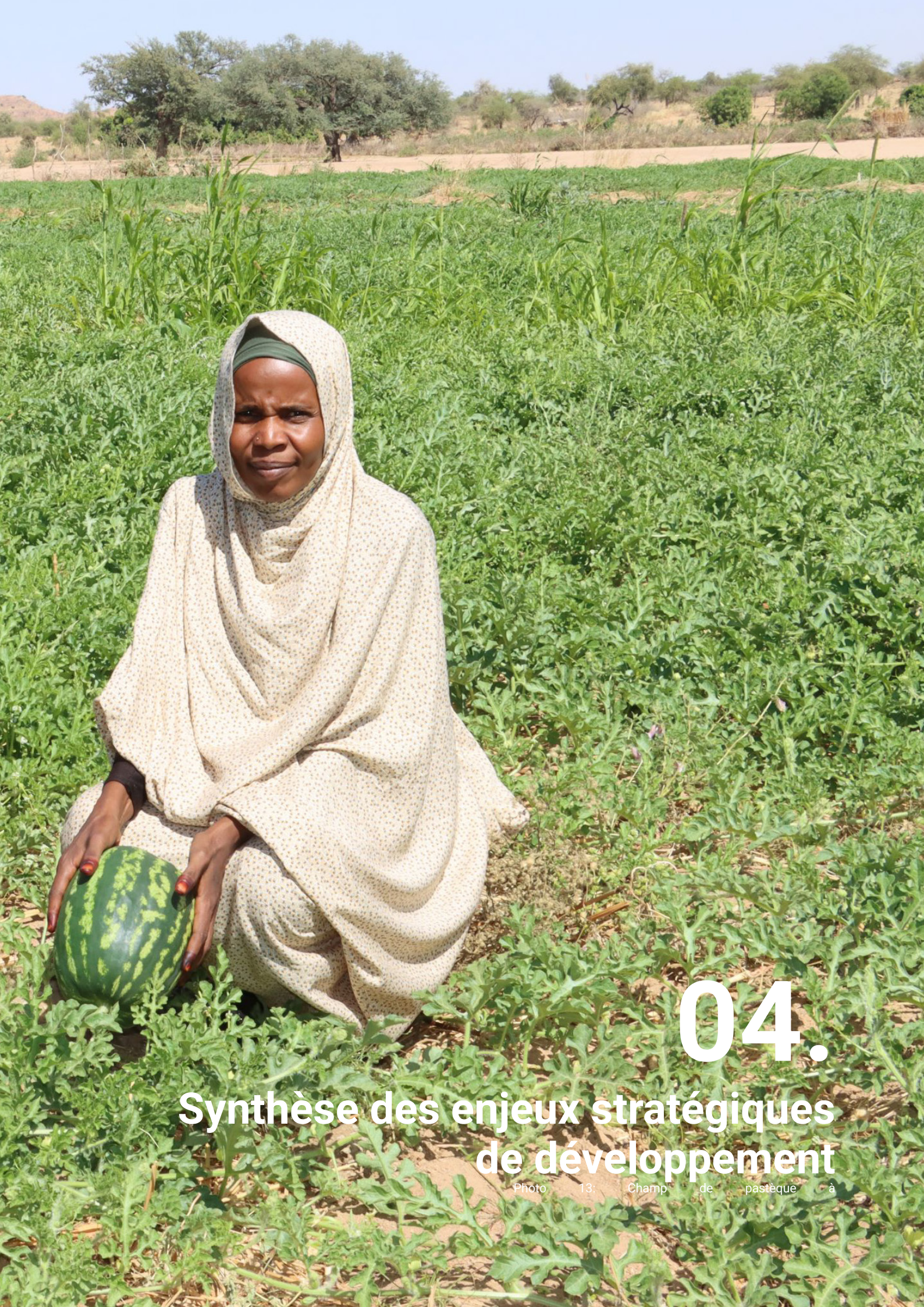
- Suivra les étapes classiques d'un PUR (diagnostic, élaboration d'une vision et d'orientations stratégiques, zoning, identification des projets prioritaires d'investissement).
- Intégrera explicitement la forte composante de population réfugiée et leur prise en compte dans les propositions de développement territorial.
- Se projettera sur un **horizon de 15 ans**, cohérent avec une logique de planification stratégique et non plus seulement opérationnelle.

L'élaboration de ce document cadre de planification sera conduite de manière participative, avec la consultation des acteurs déconcentrés et décentralisés au niveau central et provincial, afin

d'assurer son ancrage institutionnel et sa légitimité technique.

Par ailleurs, le projet final fera également l'objet d'une restitution publique à **Abéché**, ainsi que d'une restitution interministérielle à **N'Djamena**.





04.

Synthèse des enjeux stratégiques de développement

Photo 13: Champ de pastèque à

ENJEU STRATÉGIQUE 1 : PRESSION ENVIRONNEMENTALE ET DÉGRADATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le territoire de Farchana est confronté à une pression anthropique croissante sur ses ressources naturelles, en particulier le couvert végétal, les terres agricoles et les ressources hydriques. Cette pression est principalement liée à la forte dépendance des ménages au bois de chauffe pour les besoins énergétiques domestiques, ainsi qu'à l'exploitation accrue des ressources naturelles pour les matériaux de construction.

Dans un contexte de croissance démographique soutenue et de faibles alternatives énergétiques accessibles, ces pratiques exercent une pression continue et cumulative sur les écosystèmes locaux, entraînant une dégradation progressive des milieux naturels.

Entre 2004 et 2024, cette dynamique s'est traduite par une régression moyenne annuelle estimée à 2,6 hectares de couvert végétal et 4,7 hectares de terres agricoles, tandis que la tache bâtie progressait à un rythme d'environ 9 hectares par an. Cette évolution met en évidence une urbanisation rapide et insuffisamment maîtrisée, opérée au détriment des espaces naturels et productifs.

La conversion continue des terres agricoles et des zones végétalisées en espaces bâtis traduit un déficit de régulation foncière et de planification spatiale, favorisant l'étalement urbain et le mitage des espaces ruraux.

Sur le plan économique, la réduction des terres agricoles et du couvert végétal affecte directement les capacités de production agro-pastorale, qui constituent un pilier central de l'économie locale. La réduction de l'espace productif se traduit par une baisse des rendements agricoles et maraîchers, une diminution des revenus des ménages et une fragilisation de la sécurité alimentaire.

Cette situation accroît la dépendance des populations vis-à-vis des marchés extérieurs, entraînant une hausse du coût de la vie et une vulnérabilité économique accrue, en particulier pour les ménages les plus modestes.

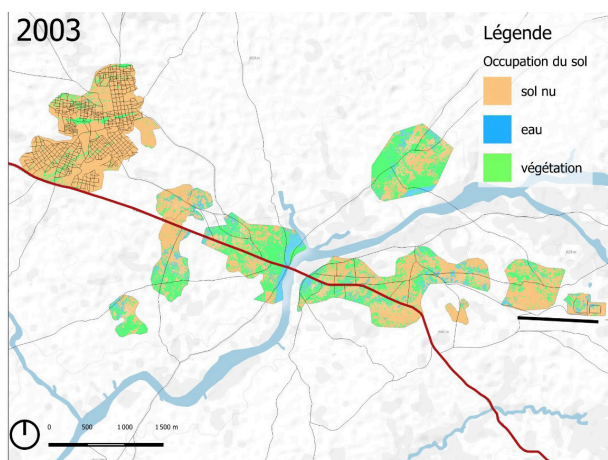
Les ressources hydriques, déjà structurellement fragiles, sont également fortement affectées par l'assèchement progressif des eaux de surface et la dégradation des ouadis, qui jouent pourtant

un rôle central dans l'organisation territoriale et le développement des activités agricoles et pastorales.

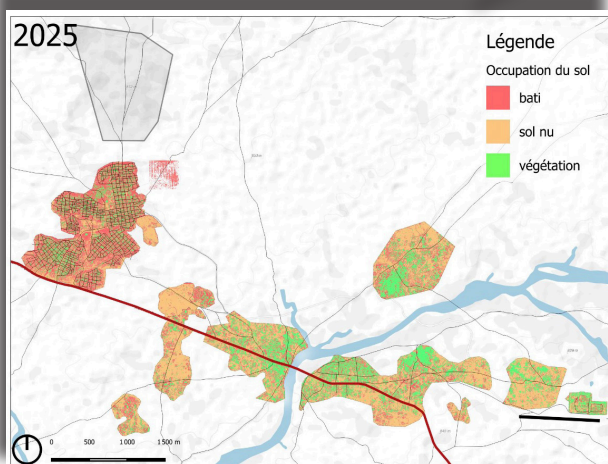
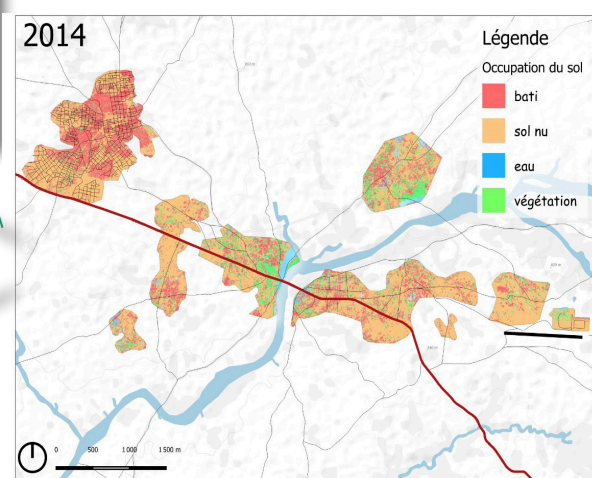
La raréfaction de l'eau limite les superficies cultivables, fragilise les systèmes de maraîchage et d'élevage et accentue la baisse des rendements, avec des impacts directs sur les revenus et les conditions de vie des populations.

Au niveau social, cette pression accrue sur les ressources naturelles renforce la vulnérabilité des groupes les plus dépendants de ces ressources, notamment les femmes, les jeunes et les ménages à faibles revenus. Elle peut également générer des tensions d'usage entre les différents acteurs (agriculteurs, éleveurs, communauté hôte et réfugiés), fragilisant la cohésion sociale.

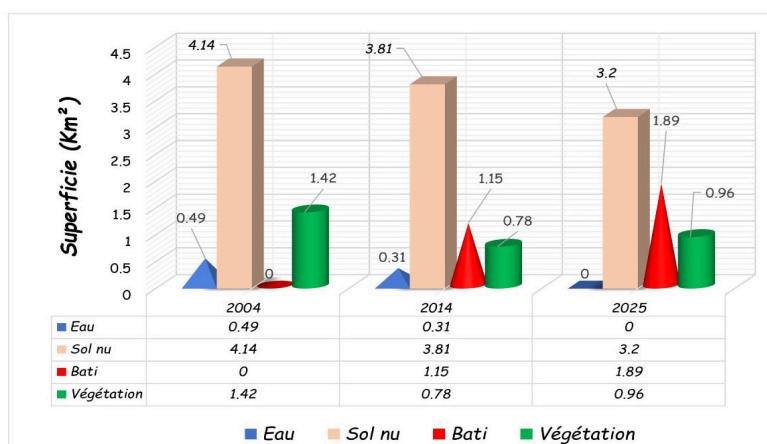
À plus long terme, la dégradation des sols et l'intensification des processus de désertification accroissent l'exposition du territoire aux effets du changement climatique, tels que la baisse de la pluviométrie et l'augmentation des températures, compromettant durablement les moyens de subsistance, la résilience environnementale et la stabilité socioéconomique de la commune de Farchana.



Cette diachronie de cartes présente l'occupation du sol exclusivement dans les noyaux d'habitation de Farchana. Elle présente ainsi le couvert végétale, le Ouaddi, le bati et le sol nu sur plusieurs années. Néanmoins, il existe du couvert vegetal hors noyaux mais il a été sciemment oblitéré dans les calculs sur l'occupation du sol



Carte 1 : Evolution des ressources naturelles de 2004 - 2025
@ ONU Habitat Tchad 2025 - ESRI, Openstreet Map, Google Earth, Geofabrik



Graphiques 3 : Evolution des superficies des ressources disponibles de 2004 - 2025 @ ONU-Habitat, 2025

La forte pression démographique et la concentration des activités humaines contribuent également de manière significative à la dégradation de l'environnement à Farchana.

En l'absence d'un système structuré de gestion des déchets solides, les ménages recourent majoritairement à des pratiques informelles d'élimination des déchets, notamment le dépôt sauvage et le rejet dans les ouadis et bas-fonds.

Ces comportements entraînent une pollution progressive des milieux, qui jouent pourtant un rôle essentiel dans l'écoulement des eaux, les activités agricoles et l'équilibre écologique du territoire.

La présence de dépotoirs sauvages disséminés dans l'espace urbain et périurbain dégrade fortement le cadre de vie, favorise la prolifération de nuisibles et constitue un risque sanitaire majeur pour les populations, notamment les enfants.

Lors des épisodes de pluies, les déchets accumulés dans les ouadis obstruent les écoulements, augmentent les risques d'inondation localisée et contribuent à la contamination des eaux de surface et des sols.

Cette pollution a des impacts directs sur les activités maraîchères pratiquées en aval, ainsi que sur la qualité de l'eau utilisée à des fins domestiques ou pastorales.

Sur le plan socioéconomique, la dégradation de l'environnement liée à la mauvaise gestion des déchets réduit l'attractivité du territoire et engendre des coûts indirects élevés, notamment en matière de santé publique et de perte de productivité.

À plus long terme, l'accumulation non contrôlée des déchets accentue la dégradation des écosystèmes, affaiblit la résilience environnementale du territoire et compromet les efforts de planification et de développement durable de la commune de Farchana.

Face à ces constats, la mise en place d'une gestion durable et spatialisée des ressources naturelles constitue un enjeu stratégique majeur.

Des actions telles que le reboisement, la promotion de sources d'énergie alternatives (foyers améliorés,

gaz), la sensibilisation environnementale des communautés et la maîtrise de l'extension urbaine apparaissent indispensables pour restaurer les équilibres écologiques, sécuriser les moyens de subsistance et renforcer la résilience environnementale et socio-économique du territoire.



Photo 14: Paysage de Farchana, @ONU-Habitat, 2025

ENJEU STRATÉGIQUE 2 : CROISSANCE SPATIALE NON MAÎTRISÉE ET DÉFICIT EN SERVICE SOCIO-COLLECTIFS

Le tissu d'habitation de Farchana connaît une extension progressive et largement non maîtrisée, alimentée à la fois par la croissance démographique rapide et l'installation continue de populations réfugiées. Cette urbanisation diffuse s'étend souvent sur des terres agricoles, sans planification préalable, accentuant la pression sur les espaces naturels et productifs.

Deux facteurs principaux expliquent cette dynamique : d'une part, le coût élevé des terrains dans le noyau central contraint les ménages à faibles revenus à s'installer en périphérie, où le foncier est plus accessible mais où les services de base et infrastructures sont insuffisants ; d'autre part, la tendance à occuper de grandes superficies pour les habitations contribue à une consommation excessive de l'espace, aggravant l'étalement urbain et réduisant l'efficacité des investissements publics en infrastructures et équipements.

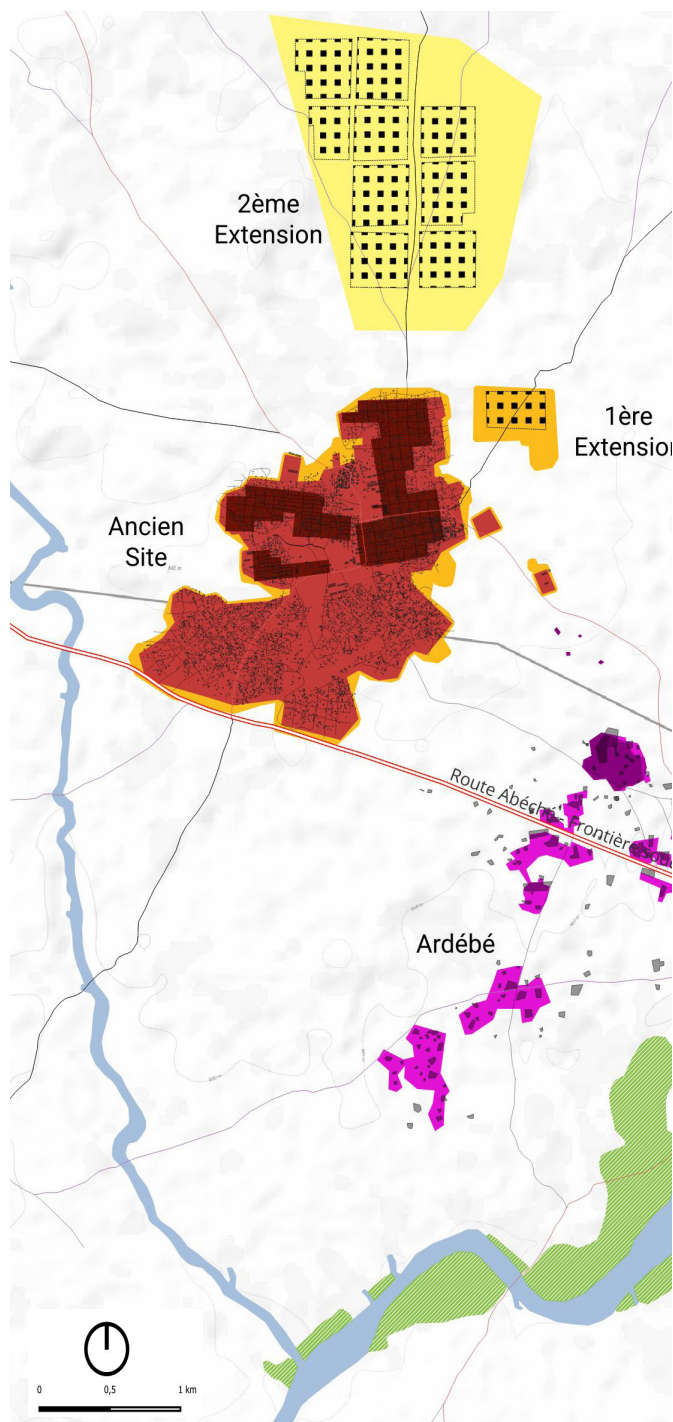
En termes économiques, cette occupation de grandes parcelles limite la densification du tissu urbain et rend les coûts d'extension des réseaux de voirie, d'eau, d'électricité et des équipements publics très élevés, tout en réduisant le rendement de ses investissements.

Socialement, elle renforce les inégalités d'accès au foncier et aux services, marginalisant les ménages à faibles revenus et accentuant les disparités entre le centre et la périphérie.

Les prix moyens des parcelles illustrent ce phénomène : une parcelle de 600 m² se négocie entre 4 et 5 millions FCFA dans le noyau administratif et entre 1 et 2 millions FCFA dans le noyau originel, des montants largement supérieurs aux capacités financières de nombreux ménages.

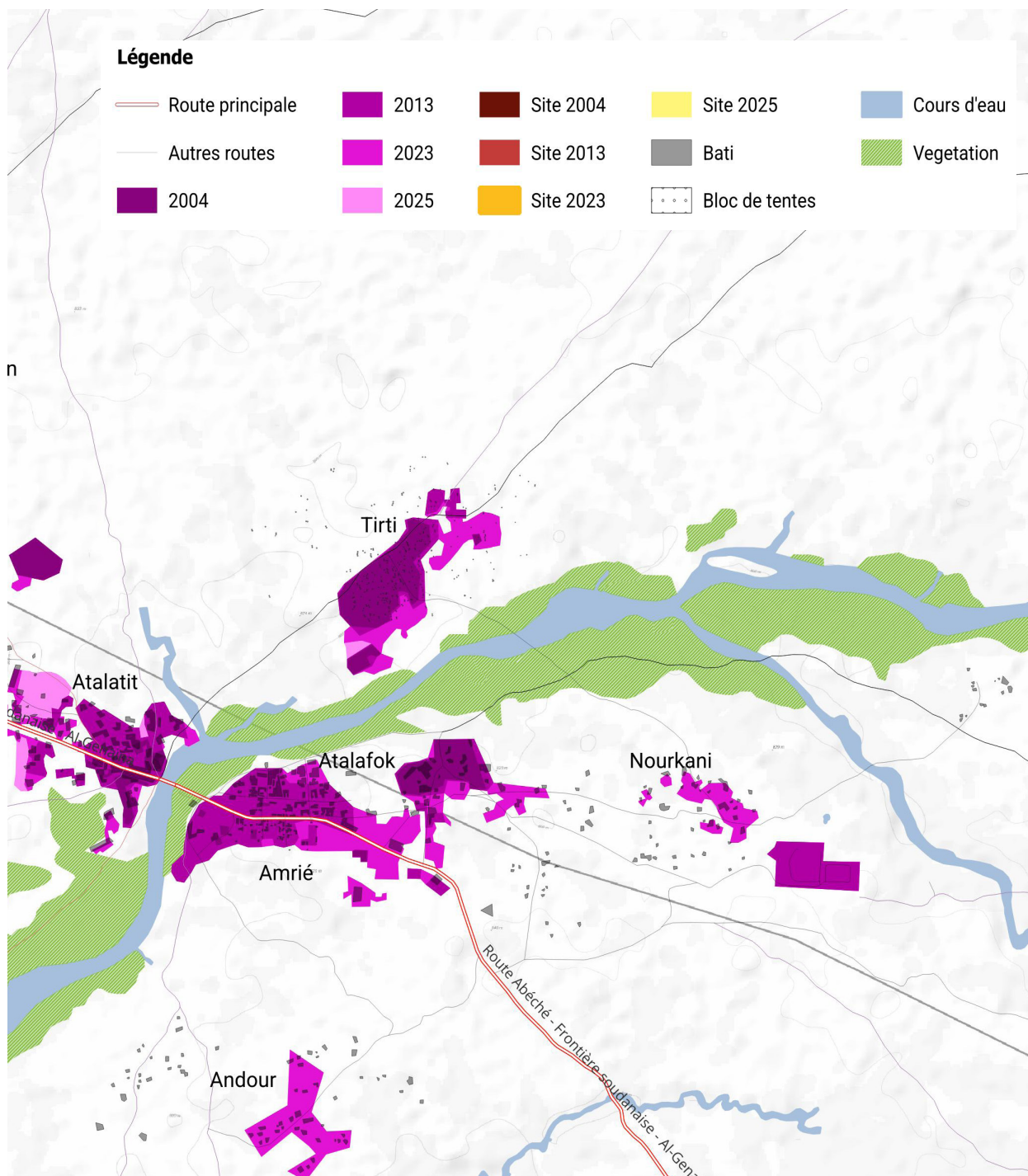
Cette situation entraîne une faible mise en valeur foncière, puisque 53 % des ménages occupent des parcelles d'au moins 600 m², ce qui accentue la consommation d'espace inutile et limite le développement d'activités économiques locales.

Ainsi, au cours des vingt dernières années, la surface du tissu d'habitation de Farchana est passée de 85 hectares en 2004 à 562 hectares en



2025, correspondant à **un taux d'accroissement spatial annuel moyen de 9,4 %**. Sur la même période, le taux d'accroissement démographique est estimé à **environ 4,54 %**.

L'accroissement spatial étant nettement supérieur



Carte 2 : Evolution de la tache urbaine de Farchana

@ ONU Habitat Tchad 2025

à la croissance démographique, la localité de Farchana connaît par conséquent bien un étalement urbain.

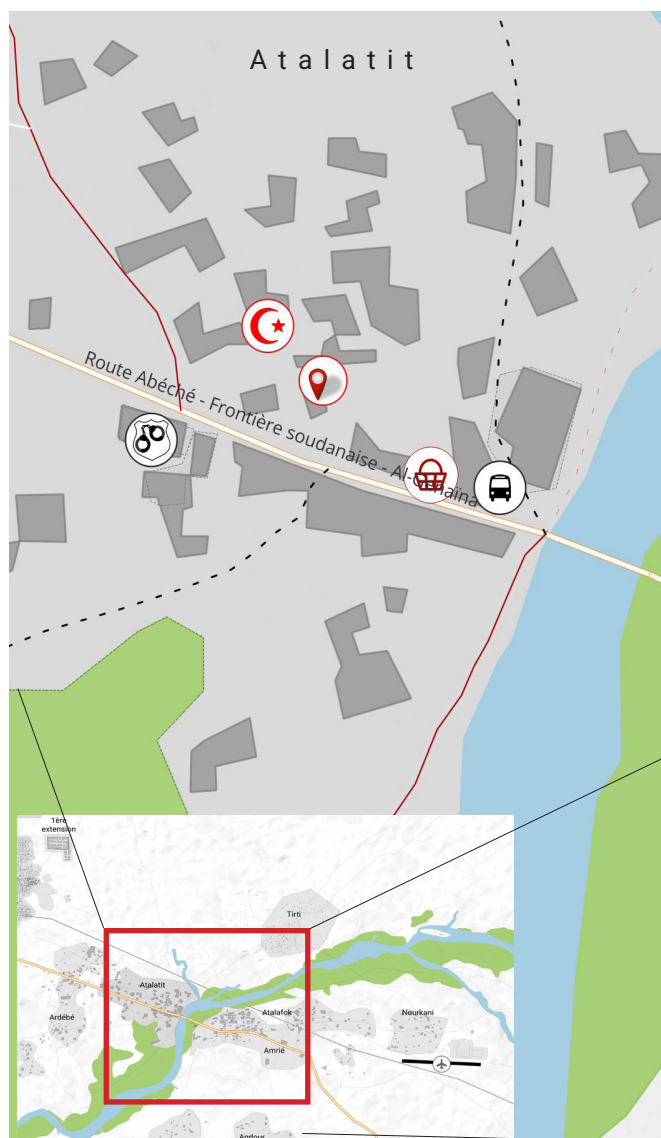
Cette expansion non maîtrisée de Farchana a plusieurs implications. D'abord, elle accentue la consommation d'espaces agricoles et naturels, réduisant la surface disponible pour la production alimentaire locale.

Ensuite, l'étalement urbain rend plus coûteuse et moins efficace l'extension des infrastructures publiques et des services de base, tels que la voirie, l'eau potable, l'électricité, l'éducation et la santé, qui doivent désormais couvrir des zones plus vastes et moins densément peuplées.

Socialement, cette dynamique crée des inégalités d'accès au foncier et aux équipements urbains. Les ménages à faibles revenus, incapables de s'installer dans les noyaux centraux où les terrains sont onéreux, sont contraints de se loger en périphérie, dans des zones souvent dépourvues d'infrastructures et de services.

Cela entraîne des déplacements plus longs, une augmentation des coûts domestiques et une marginalisation accrue de ces populations. Cette situation se traduit concrètement par :

- **1 centre de santé pour 33 000 habitants** or la norme prévoit **1 centre/5000 habitants**
- **81 élèves par classe au niveau du site des réfugiés**, contre 50 élèves par classe conformément aux normes en vigueur
- **87,5 % des salles de classe construites** en matériaux précaires, notamment en paille ou en banco (poto-poto)
- **1 enseignant pour 96 élèves**, en décalage avec la norme recommandée de 1 enseignant pour 50 élèves ;
- **1 marché pour 33 000 habitants**, alors que la norme prévoit 1 marché pour 10 000 habitants. A noter que ces marchés sont informels et non aménagés comme le montre la photo ci après.



Légende

ONG



ADES



AIRD



APLFT



OIM - OCHA



CARITAS



CNARR



CRS



Help tchad



Inko moko



Logement guesthouse



Magasin louer



Sos village enfant



UNICEF



Word vision



HCR



PAM El Guiné



PAM Farchana



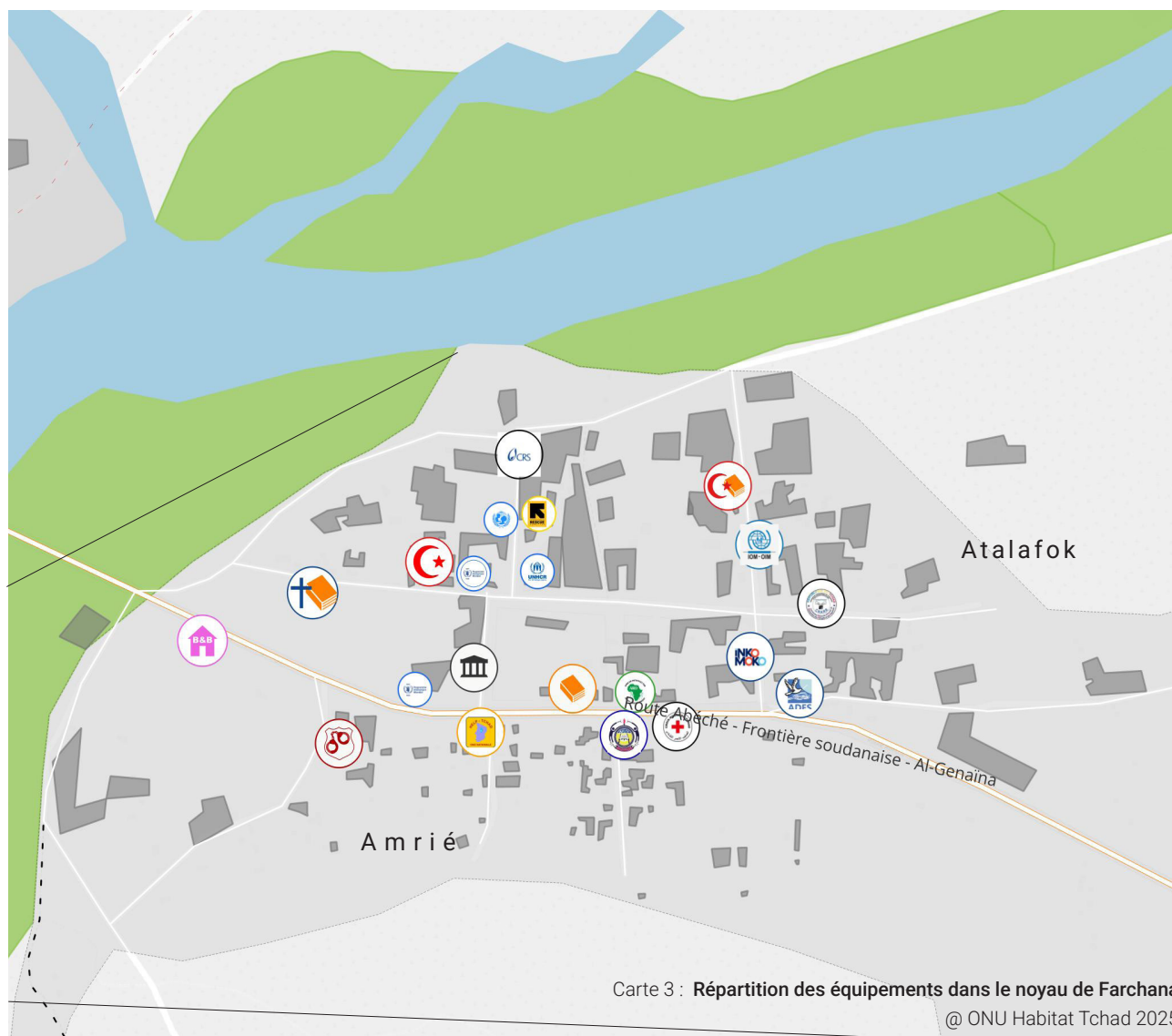
UNICEF



RESCUE



Croix rouge



Infrastructures étatiques, éducatifs, sanitaires et socio-économiques

-  Sous préfecture
-  Chef Canton
-  Gendarmerie
-  Police
-  Hopital de Farchana
-  Ecole primaire
-  Ecole coranique
-  Ecole privée chrétienne

-  Mosqué
-  Eglise
-  Gare routière
-  Marché

Réseau et infrastructures de transport

-  Aerodrome
-  Route nationale
-  Routes secondaires
-  Routes résidentielles

-  Pistes
-  Routes non-classées

Composition du tissu urbain

-  Tissu urbain
-  Bati
-  Base Logistique PAM

Zone naturelle

-  Vegetation autour du Ouaddi
-  Cours d'eau (Ouaddi)

.A cette insuffisance des équipements s'ajoute aussi une répartition spatiale inégale de ces équipements.

Au sein du site des réfugiés, le tout premier site établi en 2004 concentre l'essentiel des équipements structurants (écoles, centre de santé, marché, etc.), tandis que les sites d'extension en sont largement dépourvus.

La même situation de concentration se retrouve également dans le noyau urbain de Farchana, où le centre administratif polarise la majorité des équipements disponibles, laissant les villages périphériques et les quartiers périphériques sans services de base.

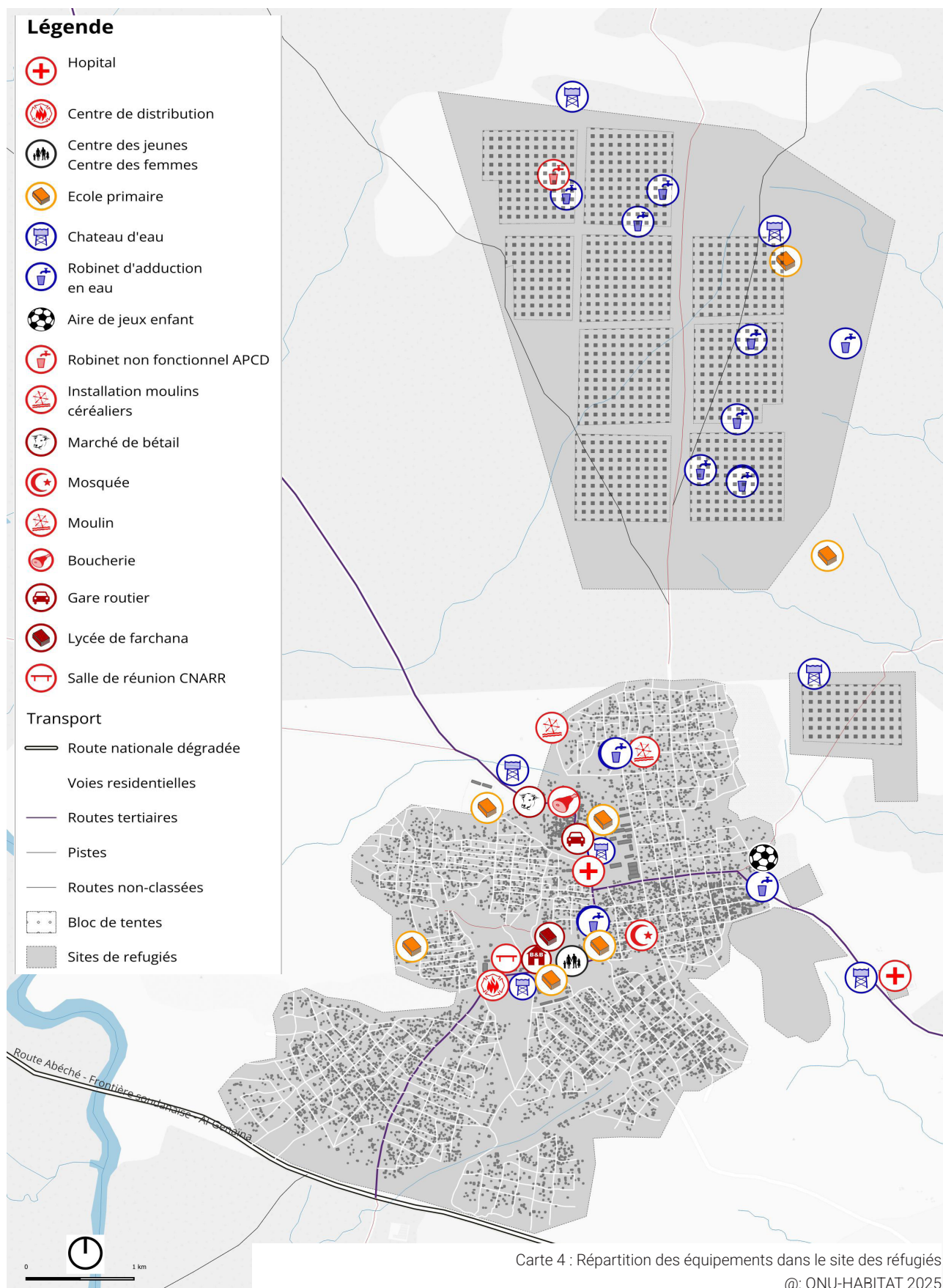
Ce modèle spatial déséquilibré contraint les habitants des zones non équipées à parcourir de longues distances pour accéder aux services urbains de base.

Pour assurer une croissance urbaine équilibrée, il est stratégique de planifier le développement spatial de Farchana, de densifier les zones existantes

et de renforcer l'accessibilité aux équipements socio-collectifs de base, afin de promouvoir une ville compacte et garantir un cadre de vie digne et durable pour toutes les communautés du territoire.



Photo 15: Robinets d'eau dans les sites de réfugiés de Farchana @ ONU-Habitat, 2025



Carte 4 : Répartition des équipements dans le site des réfugiés
@: ONU-HABITAT 2025

ENJEU STRATÉGIQUE 3 : FAIBLE ACCESSIBILITÉ TERRITORIALE

L'accessibilité constitue un facteur clé pour le développement territorial de Farchana, conditionnant à la fois l'intégration économique, sociale et spatiale de la commune. Aujourd'hui, cette accessibilité est fortement limitée par l'état dégradé des infrastructures de transport, en particulier la route nationale qui traverse le territoire.

Non bitumée et ponctuée de tronçons difficilement praticables, cette route entrave la circulation des personnes, des biens et des services.

Elle freine notamment l'acheminement des productions agricoles et pastorales vers les marchés régionaux, réduit l'efficacité des échanges commerciaux avec les localités voisines telles qu'Abéché et Adré, et limite l'accès des habitants aux services essentiels, tels que la santé, l'éducation et les équipements sociaux.

Cette situation de faible connectivité a des répercussions socio-économiques majeures. Sur le plan économique, elle réduit la capacité de Farchana à capter les flux commerciaux générés par le corridor Abéché-Adré, limitant le développement des activités locales, la circulation des produits et l'accès aux opportunités d'emploi.

À l'échelle locale, l'accessibilité interne de Farchana reste largement insuffisante, affectant directement la vie quotidienne des habitants et limitant le développement socio-économique du territoire.

De nombreux quartiers et villages, tels qu'Amrié, Tirti, Ardébé ou Nourkini, sont difficilement accessibles en raison de la dégradation des pistes, de la présence de ravins et de la discontinuité du réseau de voirie.

Cette situation complique l'accès aux services essentiels, notamment les soins de santé, l'éducation et les infrastructures administratives, et rend particulièrement vulnérables les groupes à besoins spécifiques, tels que les femmes enceintes, les personnes malades ou les enfants en âge scolaire.

Les évacuations d'urgence, la distribution des biens alimentaires et l'approvisionnement en eau potable sont également compromis, aggravant la précarité et les risques sanitaires.

Le déficit de mobilité a également de

s conséquences économiques significatives. Les coûts de transport élevés, liés à la mauvaise qualité des voies, se répercutent directement sur le prix des biens de consommation et des produits agricoles, aggravant la cherté de la vie et réduisant le pouvoir d'achat des ménages.

Cette charge pèse particulièrement sur les femmes cheffes de ménage, qui représentent près de 30 % des foyers de la commune, mais touche aussi les producteurs et commerçants locaux, dont la capacité à écouler leurs marchandises est limitée par l'état des routes.

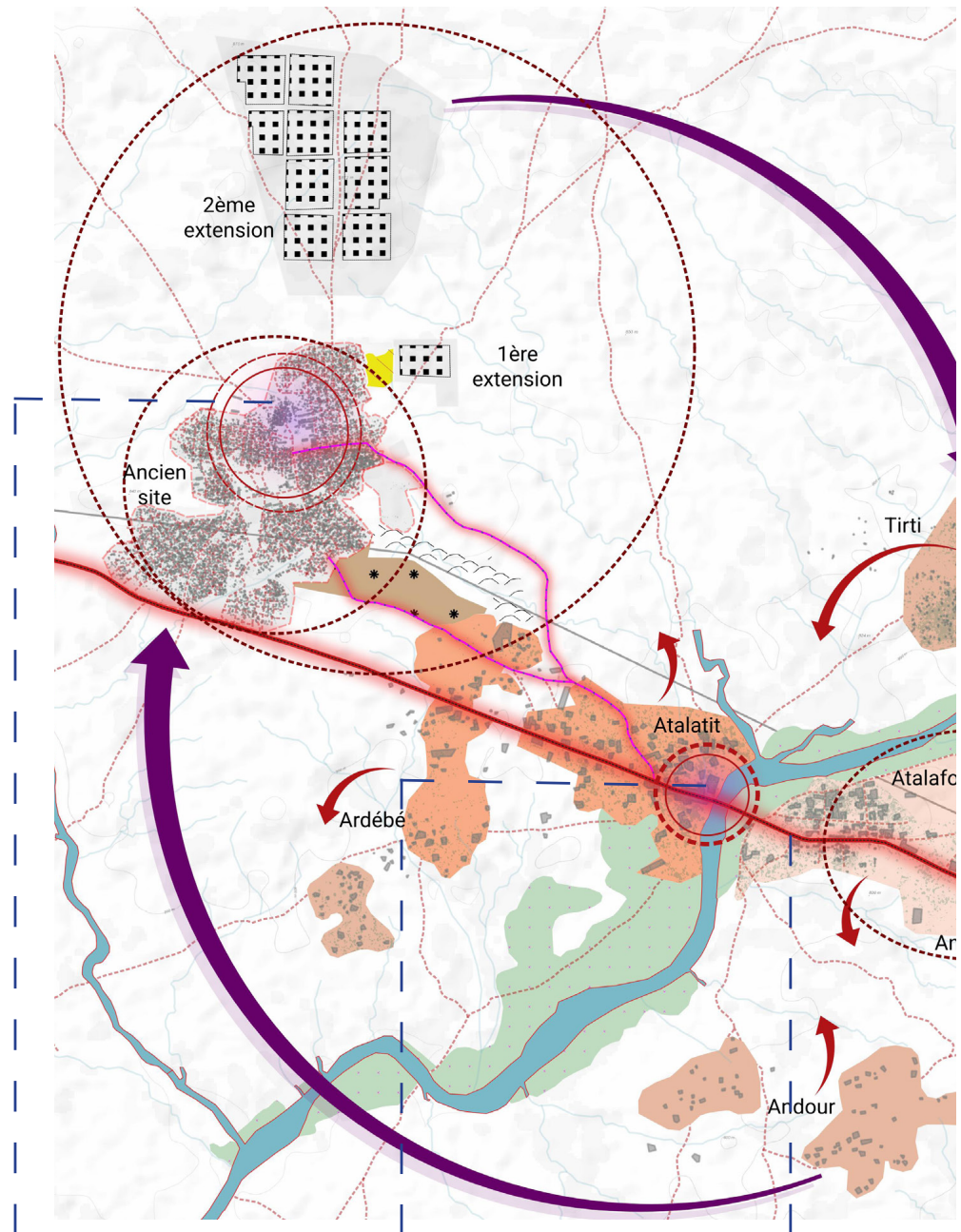
L'isolement des quartiers périphériques freine l'accès aux marchés et aux opportunités économiques, limite la circulation des services financiers et handicape le développement des petites entreprises locales.

Dans ce contexte, le renforcement et la structuration des infrastructures de transport et de voirie constituent un enjeu stratégique majeur pour Farchana. La mise en place d'un réseau hiérarchisé de voies primaires et secondaires, la réhabilitation des pistes existantes et la création de liaisons fiables entre les noyaux d'habitation permettront non seulement de faciliter les déplacements et d'assurer la sécurité des habitants, mais aussi de stimuler l'activité économique locale en favorisant l'écoulement des produits agricoles et commerciaux.



Photo 16: Transport de marchandises par les chevaux, @ONU-Habitat, 2025

LECTURE SPATIALE DES ENJEUX À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



- Pôle économique non structuré
- Logement précaire moyennement dense
- Concentration et Forte pression sur les services de base
- Limites immuables



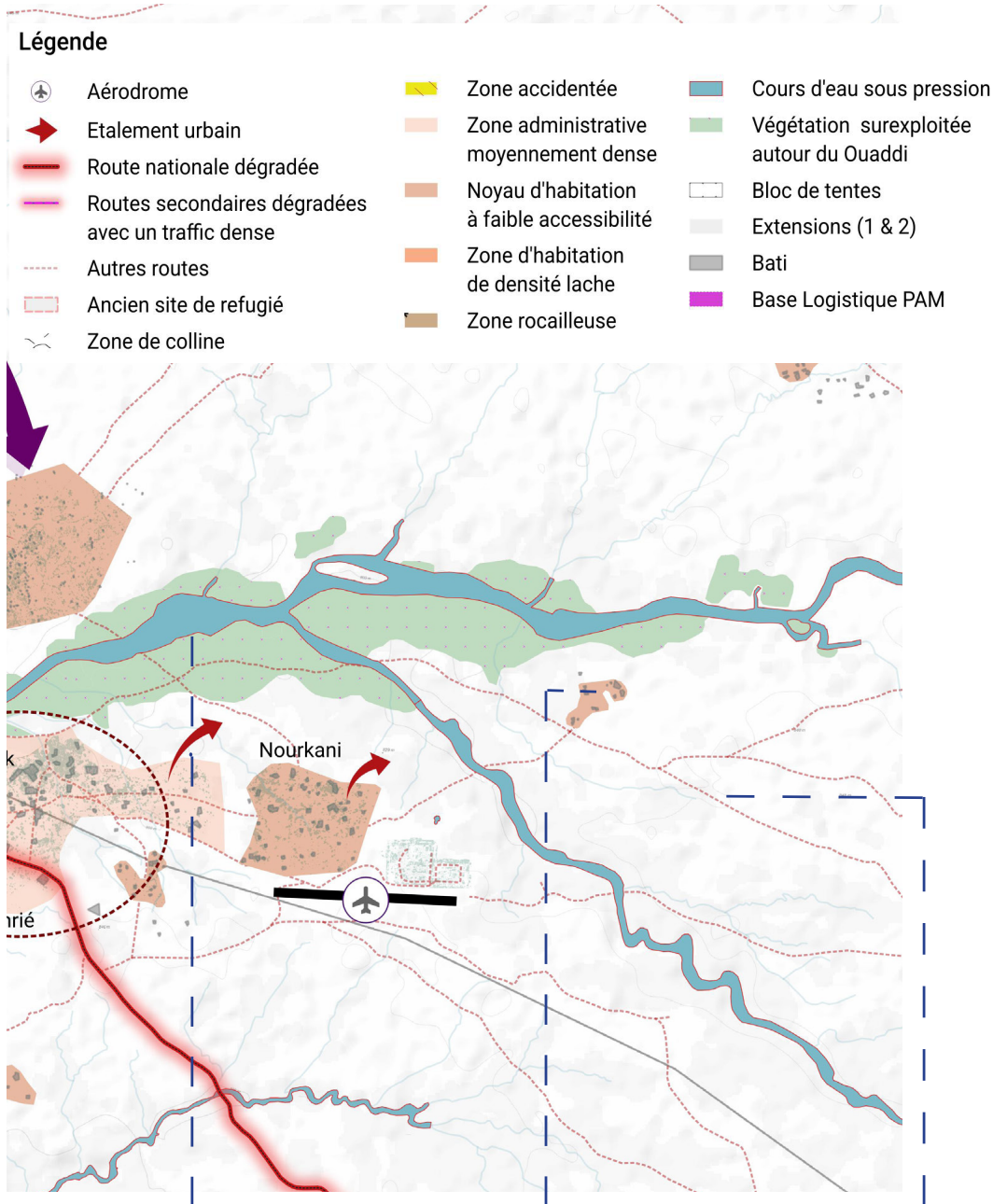
- Pôle économique non structuré
- Zone de densité lâche
- Voie principale dégradée



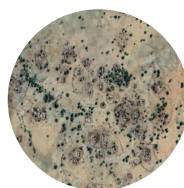
- Concentration des services public:
- Pas d'éclairage public
- Non existence de trame urbaine
- Extension non planifié

Carte 5 : Synthèse des enjeux stratégiques

@: ONU-HABITAT 2025



- Végétation sensible
- Cours d'eau sous pression
- Surexploitation, Erosion
- Dégradation



- Habitation à faible accessibilité
- Direction non contrôlée de la croissance urbaine
- Non existence ou mauvaise qualité des voies de liaison



- Réduction des terres agricoles
- Coupe abusive de bois

L'analyse cartographique met en évidence plusieurs configurations spatiales structurantes :

- **Au niveau du centre économique du site de réfugiés**, on observe un pôle économique non structuré, caractérisé par un habitat précaire, une densité relativement élevée et une forte pression sur les services de base, utilisés à la fois par les réfugiés et les communautés hôtes. Cette densification se produit à l'intérieur de limites foncières fixes et non extensibles, créant un contraste marqué avec les formes urbaines plus diffuses du reste du canton.
- **Au niveau du centre économique du noyau villageois de Farchana**, le pôle économique demeure également peu structuré, avec un marché jouxtant une décharge publique, une gare routière localisée de manière informelle et une densité bâtie très lâche. Le tissu urbain est marqué par de nombreuses dents creuses et par la présence de maisons abandonnées, tandis que la voie principale reliant le camp au noyau villageois est fortement dégradée.
- **Dans la zone résidentielle et administrative**, séparée du reste de la commune par un ouadi difficilement franchissable en saison des pluies, se concentre l'essentiel des services publics. Cette zone se caractérise toutefois par une absence de trame urbaine lisible, un déficit total d'éclairage public et des extensions d'habitat non planifiées, parfois situées en zones à risque.
- **À l'échelle globale du territoire**, la végétation et les ressources en eau sont fortement sous pression, du fait de la surexploitation, de l'érosion et de la réduction progressive des terres agricoles, combinées à la coupe abusive du bois.
- **Les noyaux villageois périphériques** présentent des densités très faibles, une extension spatiale non contrôlée et une faible qualité des voies de liaison, limitant l'accès équitable aux services et renforçant les déséquilibres territoriaux.

baines en cours, d'anticiper les extensions futures et de renforcer la cohérence fonctionnelle et environnementale du territoire de Farchana.

Les principaux enjeux évoqués précédemment sont représentés de manière spatiale dans la carte sur les pages précédentes

Ces constats confirment la nécessité d'un projet de planification stratégique et spatialisée, capable de structurer les dynamiques ur-

Explicitation de quelques enjeux et contraintes spatiales à Farchana





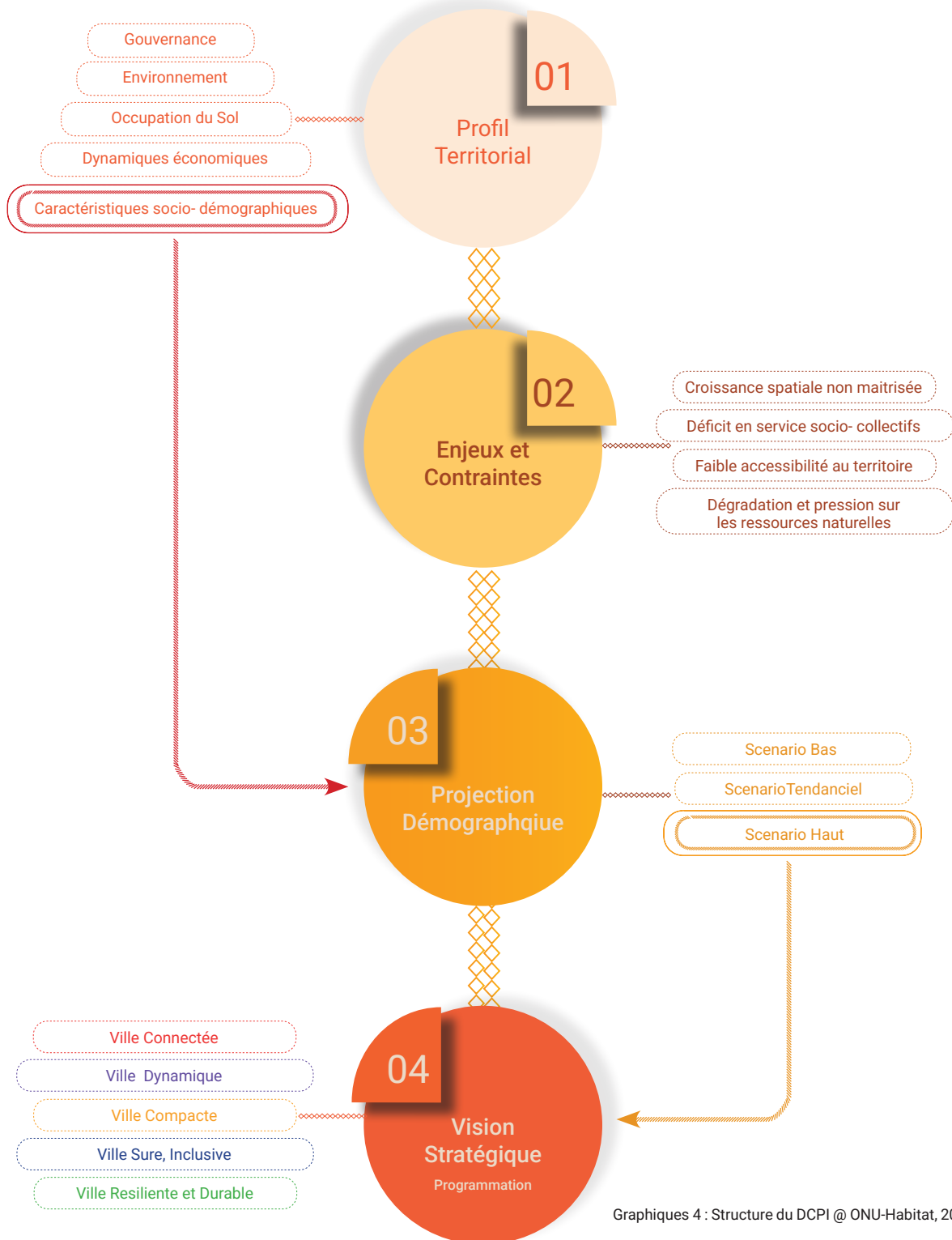


05.

Projections démographiques et spatiales

Photo 17: Détente d'une mère et ses enfants réfugiés à Farchan @ONU-Habitat, 2025

La logique de transition entre les enjeux identifiés, les projections démographiques et la vision stratégique est présentée dans le graphique suivant :



Graphiques 4 : Structure du DCPI @ ONU-Habitat, 2025

La démarche de planification s'articule en un cycle logique de quatre étapes majeures, transformant la donnée brute en une vision politique et opérationnelle pour le futur du territoire.

Le Profil Territorial : L'Analyse Multidimensionnelle

La genèse du projet repose sur la construction d'un Profil Territorial (Étape 01) exhaustif. Ce socle ne se limite pas à un condensé de données sur la gouvernance, l'environnement, l'occupation du sol et les dynamiques économiques. Au cœur de ce diagnostic, les caractéristiques socio-démographiques agissent comme le véritable moteur de l'étude.

En effet, le profil territorial, *Pivot Analytique* et non constat statistique, présente des caractéristiques sont considérées comme dynamique ou fluctuante. Elles servent de variable d'entrée critique pour calibrer les modèles de projection.

Enjeux et Contraintes : Du Constat à la Problématique

Une fois le profil établi, l'analyse débouche sur l'identification des Enjeux et Contraintes (Étape 02). Cette phase de synthèse permet de hiérarchiser les obstacles au développement du territoire. Quatre défis majeurs émergent de la réalité du terrain :

- La croissance spatiale non maîtrisée, souvent synonyme d'étalement urbain désordonné.
- Le déficit en services socio-collectifs, créant des ruptures d'équité.
- La faible accessibilité au territoire, frein à la mobilité et au développement économique.
- La dégradation et la pression sur les ressources naturelles, menaçant à long terme l'écosystème.

Pour répondre à ces enjeux, l'Étape 03 engage une modélisation prospective. Trois trajectoires de croissance, ou « scénarii », sont produites pour simuler l'évolution possible du territoire :

- *Scénario Bas* : Une hypothèse de croissance atone ou ralentie.
- *Scénario Tendanciel* : La poursuite des dynamiques actuelles sans intervention corrective majeure.
- *Scénario Haut (L'Option Stratégique)* : Représentant une ambition de développement forte, c'est ce scénario qui est délibérément choisi comme base de calcul. Ce choix exprime une volonté de préparer la ville à son potentiel maximal, évitant ainsi le sous-dimensionnement des infrastructures futures.

Vision Stratégique et Programmation

L'ultime étape, la Vision Stratégique (Étape 04), traduit les projections du « Scénario Haut » en une feuille de route opérationnelle (Programmation). Cette vision n'est pas monolithique mais se déploie à travers cinq piliers complémentaires, définissant l'identité de la ville future :

- La Ville Connectée,
- La Ville Dynamique,
- La Ville Compacte,
- La Ville Sure et Inclusive,
- Et la Ville résiliente et durable.

Projections Démographiques

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Effectif et évolution de la population

La population du canton de Farchana est passée de 57 502 habitants en 2009 d'après le RGPH à 93 249 habitants en 2024 d'après l'OIM. Ce qui donne un taux moyen annuel de 3,3% sur la période.

Avec ce taux, la population du canton est estimée à 96 326 habitants en 2025. En y ajoutant la population réfugiée, la population totale du canton atteint environ 151 870 habitants en 2025.

La population du périmètre d'urbanisation, composée de la population des réfugiés (55 544 hbts) et de celle du noyau urbain de Farchana (11569 hbts), est estimée à 67 113 habitants en 2025. La population des réfugiés croît à un taux naturel de 3,26 % sur la période 2004-2025, car la première vague installée sur le site en 2004 dénombrée à 17 000 personnes a cru par le biais de nouvelle naissance pour atteindre 32 225 personnes en 2025.

En revanche, en tenant compte de toutes les

vagues de migrations supplémentaires connues, notamment celles de 2023 ayant entraîné les extensions du site, le taux est passé à 5,79 %.

En effet, la population totale passe donc de 17 000 personnes en 2004 à 55 544 personnes en 2025. En l'absence de toutes données antérieures fiables sur la localité de Farchana, son taux de croissance annuelle moyenne n'a pu être déterminé. Par conséquent, le taux d'accroissement du canton sera retenu comme son taux de croissance, c'est-à-dire 3,30%. Le tableau suivant résume l'évolution de l'effectif de la population du périmètre d'urbanisation.

Population	Pop 2004	Pop 2025	Taux d'Accroissement
Autochtone			
Noyau de Farchana	-	11569	3,30%
Réfugiés			
Pop du site de 2004	17 000	32 225	3,26 %
Pop totale	17 000	55 544	5,79 %
Périmètre d'urbanisation			
Noyau de Farchana	-	11569	3,30%
Population réfugiée	17 000	55 544	5,79 %
Total	-	67 113	4,54%

Tableau 1: Effectif et évolution de la population de Farchana @ ONU-Habitat, 2025

Scénarios de croissance démographique

• **Scénario** **bas**

Dans ce scénario, le territoire de Farchana enregistre un ralentissement de sa dynamique démographique. Le taux d'accroissement passe de 3,30 % à 3,05 % pour le noyau villa-geois et de 3,26 % à 3,01 % pour le site des réfugiés.

Cette évolution s'explique par la dégradation progressive des ressources naturelles résultant d'une urbanisation non maîtrisée et de l'accentuation des impacts du changement climatique. La baisse de la fertilité des sols, la réduction de la disponibilité des ressources en eau et la pression croissante exercée sur les écosystèmes dépassent progressivement les capacités de résilience du territoire.

Dans le cadre de l'hypothèse bas, la population du noyau de Farchana passerait de 11 569 habitants en 2025 à 18 156 en 2040, soit une augmen-tation de 57 %. La population réfugiée connaîtrait une évolution similaire, passant de 55 544 à 86 662 habitants, soit une hausse de 56 %.

Ainsi, la population totale du périmè

Ces contraintes environnementales affectent directement les activités productives, en particulier l'agriculture et l'élevage, fragilisant davantage une économie locale déjà vulnérable. À long termes, cette trajectoire entraîne une perte d'attractivité du territoire, une contraction des investissements publics et privés et un affaiblissement des capacités de développement local.

En utilisant la formule de projection démographique **Pn=Po(1+r)^t** , les populations des différentes entités spatiales du périmètre d'urbanisation selon ce scénario est présenté comme suit dans le tableau ci-dessous :

re d'urbanisation atteindrait 104 818 habitants à l'horizon 2040, contre 67 113 en 2025, traduisant une crois-sance globale de 56 %. Même dans une hypothèse basse, la croissance démographique reste forte.

Scénario bas					
Entité	Pop 2025	TAN	Pop 2030	Pop 2035	Pop 2040
Noyau de Farchana	11 569	3,05%	13 444	15 623	18 156
Population réfugiée	55 544	3,01%	64 422	74 719	86 662
Périmètre d'urbanisation			77 866	90 342	104 818

Tableau 2: Projection démographique (bas) de Farchana @ ONU-Habitat, 2025

• Scénario tendanciel

Ce scénario repose sur le maintien des dynamiques actuelles. Les taux d'accroissement démographique demeurent constants, à 3,30 % pour le noyau villageois de Farchana et 3,26 % pour le site des réfugiés. En l'absence de réformes majeures ou de changements significatifs dans le contexte géopolitique, la situation évolue lentement, selon les tendances observées.

Les pressions sur les services de base, le logement et les ressources naturelles persistent, mais restent gérables, grâce à quelques investissements modérés, portés notamment par les partenaires humanitaires.

L'économie locale, bien que peu structurée, se maintient à travers l'informalité et l'aide extérieure.

Dans ce scénario, les conditions de vie s'améliorent très lentement, sans rupture majeure. Farchana continue de croître, mais sans changement profond dans son modèle de développement, limitant sa capacité à atteindre une transformation durable.

Conformément aux taux de croissance de ce scénario, la population est estimée comme suit :

Scénario tendanciel					
Entité	Pop 2025	TAN	Pop 2030	Pop 2035	Pop 2040
Noyau de Farchana	11 569	3,30%	13 608	16 007	18 828
Population réfugiée	55 544	3,26%	65 208	76 552	89 871
Périmètre d'urbanisation	67 113		78 816	92 559	108 699

Tableau 3: Projection démographique (tandancielle) de Farchana @ ONU-Habitat, 2025

Selon l'hypothèse tendancielle, la population du noyau de Farchana passerait de 11 569 habitants en 2025 à 18 828 en 2040, soit une augmentation de 62,7 % sur 15 ans. De son côté, la population réfugiée évoluerait de 55 544 à 89 871 habitants, enregistrant une hausse de 61,8 %.

Ainsi, la population totale du périmètre

d'urbanisation atteindrait 108 699 habitants en 2040, contre 67 113 en 2025, soit une croissance globale de 62 %.

• Scénario

haut

Ce scénario repose sur l'hypothèse d'un environnement favorable, marqué par une amélioration de la gouvernance locale et des investissements soutenus de l'État et des partenaires. La croissance démographique est portée par l'attractivité de Farchana, liée à une amélioration significative des conditions de vie et à une structuration progressive de l'économie locale.

Le taux d'accroissement du noyau de Farchana atteint 3,80 %, tandis que celui du site

des réfugiés s'élève à 3,76 %. Cette dynamique reste encadrée grâce à une planification urbaine efficace, une meilleure gestion des ressources, et la mise en œuvre de politiques publiques inclusives et durables.

Dans ce scénario, Farchana se transforme en une ville structurée, attractive et résiliente, capable d'absorber sa croissance démographique tout en renforçant l'accès aux services de base, la cohésion sociale et les opportunités économiques.

Scénario haut					
Entité	Pop 2025	TAN	Pop 2030	Pop 2035	Pop 2040
Noyau de Farchana	11 569	3,80%	13 941	16 798	20 242
Population réfugiée	55 544	3,76%	66 802	80 341	96 624
Périmètre d'urbanisation	67 113		80 742	97 139	116 866

Tableau 4: Projection démographique (haut) de Farchana @ ONU-Habitat, 2025

Il résulte de cette hypothèse que la population du noyau de Farchana enregistrerait une croissance de 8 673 habitants entre 2025 et 2040, passant de 11 569 à 20 242 personnes, soit une hausse de 75 % sur 15 ans. La population réfugiée connaîtrait une évolution comparable, avec 41 080 personnes supplémentaires, pour atteindre 96 624 habitants en 2040, contre 55 544 en 2025, représentant une augmentation de 74 %.

Au total, le périmètre d'urbanisation accueillerait une population additionnelle de 49 753 habitants, portant la population globale de 67 113 en 2025 à 116 866 en 2040. Cette dynamique met en évidence l'urgence d'anticiper les besoins futurs en infrastructures, services et équipements, dans une logique de développement durable et planifié.

Ce scénario est retenu comme référence pour la planification territoriale de Farchana en raison de sa vision prospective et de sa capacité à guider la commune vers un développement urbain structuré et équilibré. Il offre un cadre cohérent permettant à Farchana de se transformer en une ville résiliente

et attractive, capable de concilier une croissance démographique soutenue avec la cohésion sociale, la dynamisation économique et la préservation des ressources naturelles et de l'environnement.

En adoptant ce scénario, la planification urbaine anticipe les besoins futurs en infrastructures, services publics et équipements essentiels, tout en garantissant une intégration harmonieuse des communautés hôtes et réfugiées. Il prend en compte la nécessité de réduire les inégalités territoriales, d'améliorer l'accès aux services de base, de sécuriser les moyens de subsistance et de renforcer la résilience face aux risques liés au changement climatique et aux pressions anthropiques sur les ressources. Il assure que Farchana pourra absorber sa croissance future de manière ordonnée, renforcer sa compétitivité régionale et offrir un cadre de vie sûr, équitable et prospère à l'ensemble de ses habitants.

PROJECTIONS SPATIALES

Les perspectives spatiales visent à déterminer, sur la base de la population additionnelle projetée, la superficie nécessaire à l'habitation, en intégrant les besoins en logements, infrastructures et équipements.

Elles permettent ainsi d'orienter l'aménagement futur du territoire en assurant une cohérence entre la croissance démographique, l'expansion urbaine et les exigences en matière de cadre de vie, de services et d'équipements collectifs, conformément à la vision de développement retenue.

Conformément à l'hypothèse haute retenue, la population du périmètre d'urbanisation de Farchana atteindrait 116 866 habitants à l'horizon 2040, soit une augmentation de 49 753 habitants par rapport à 2025.

Pour estimer les besoins en espace liés à cette croissance, des critères de référence sont appliqués afin de déterminer les superficies nécessaires pour l'habitat, les équipements, les infrastructures et les espaces publics. Ces critères sont :

- **La taille des parcelles :** La superficie moyenne des parcelles dans la localité de Farchana est actuellement estimée à 680 m², avec plus de 52 % des parcelles dépassant les 600 m². Cette grande taille des parcelles constitue l'un des facteurs majeurs de l'étalement urbain du noyau de Farchana. Dans une logique de ville compacte, il est proposé de la réduire à 400 m² dans le noyau urbain, afin d'optimiser l'occupation de l'espace et limiter l'expansion horizontale.

À l'inverse, dans le site des réfugiés, où la densité actuelle est très élevée et les conditions de vie sont marquées par une forte promiscuité, il est proposé d'augmenter la taille moyenne des parcelles, en la faisant passer de 150 m² à 180 m², pour améliorer la qualité du cadre de vie. Ainsi, pour les besoins de projection spatiale dans le cadre de cette étude :

- * La taille moyenne des parcelles retenue pour le noyau de Farchana est de 400 m² ;
- * Celle du site des réfugiés est fixée à 180 m² ;

- **La superficie affectée aux habitations** représente 50% de la superficie totale à aménager

conformément aux référentiels de programmation urbaine du Burkina Faso.

Horizon	Entité spatiale	Pop à accueillir	Besoin en parcelle d'habitation (nbre)	Superficie nécessaire pour les parcelles d'habitation (ha)	Superficie totale à aménager
2030	Noyau de Farchana	2 371,6	339	13,6	27
	Population réfugiée	11 257,6	2 447	44,1	88
	Périmètre d'urbanisation	13 629	2 786	57,6	115
2035	Noyau de Farchana	2 858	408	16,3	33
	Population réfugiée	13 539	2 943	53,0	106
	Périmètre d'urbanisation	16 397	3 352	69,3	139
2040	Noyau de Farchana	3 444	492	19,7	39
	Population réfugiée	16 283	3 540	63,7	127
	Périmètre d'urbanisation	19 727	4 032	83,4	167
Total Noyau de Farchana		8 673	1 239	49,6	99
Total site des réfugiés		41 080	8 931	160,7	321
Total périmètre d'urbanisation		49 753	10 170	210	421

Tableau 5: projection spatiale selon le scénario haut @ ONU-Habitat, 2025

L'évaluation des besoins en espace, basée sur la population additionnelle attendue sur les 15 prochaines années, révèle qu'il faudra mobiliser 99 hectares pour le noyau de Farchana, répartis équitablement entre logements (49,6 ha) et équipements d'infrastructures et de super structures (49,6 ha). Cette superficie représente 41 % de la taille actuelle des noyaux d'habitation, alors que la population qu'elle est censée accueillir équivaut à 75 % de la population actuelle. Cela signifie que la population actuelle occupe environ 2,4 fois plus de surface que ce qui serait requis selon les standards projetés, mettant en évidence un étalement urbain important et un usage peu optimisé du foncier.

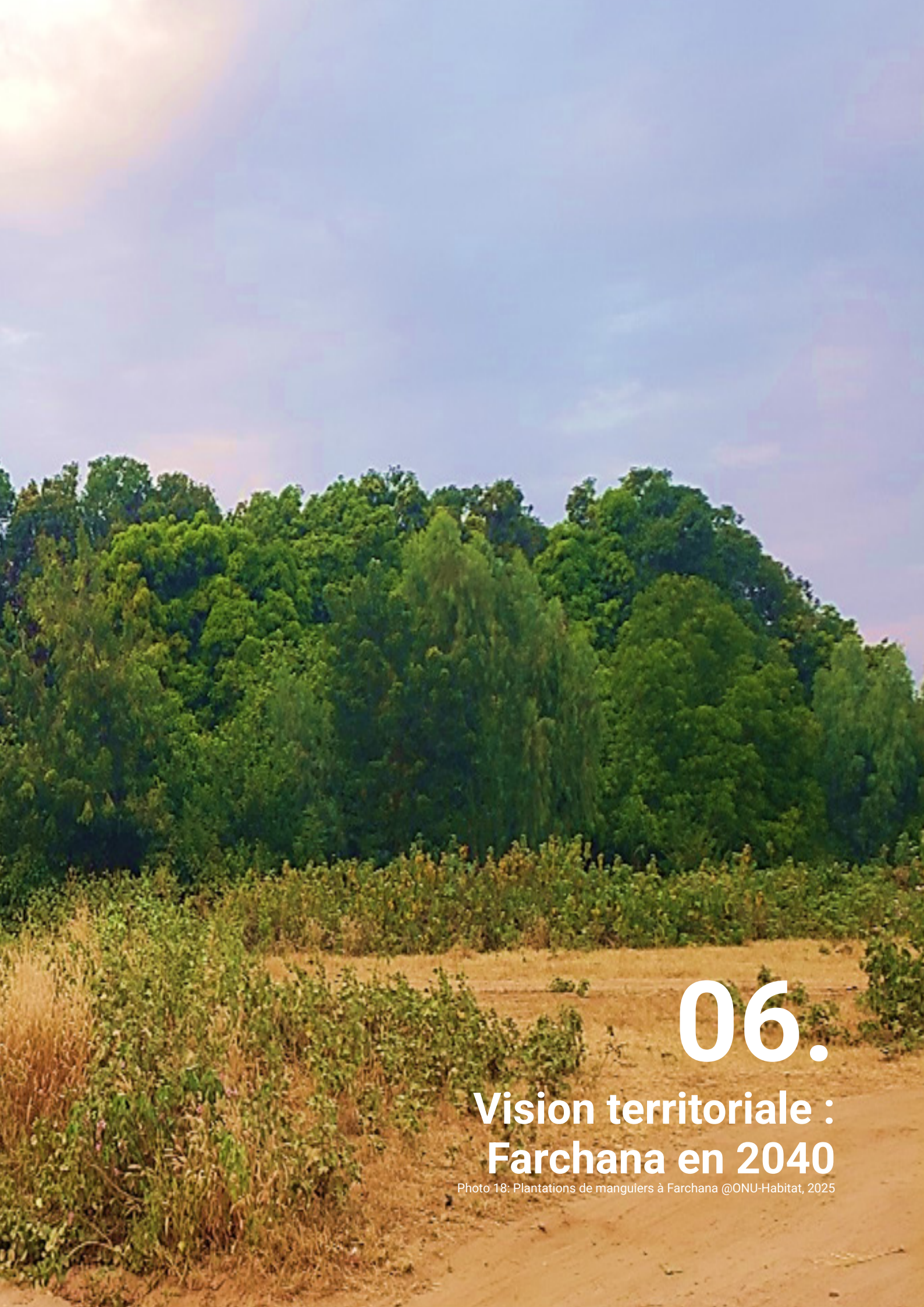
Au regard des mesures de densification envisagées d'une part et d'autre part du nombre important de terrains vides présents dans le noyau d'habitation, il est proposé de loger 30% de la population additionnelle dans le tissu existant, ce qui équivaut à 30 hectares. En définitive, pour

le noyau de Farchana, le besoin en espace est d'environ **70 hectares** pour les 15 ans à venir.

En revanche, au regard de la croissance démographique attendue de la population des réfugiés, l'espace nécessaire qu'il faudra pour les accueillir sera de 321 hectares, répartis également en 160,5 hectares pour le logement et 160,5 ha pour les équipements. Le besoin en espace alors pour le périmètre d'urbanisation pour les 15 ans à venir est de **391 hectares**.

Sachant que la tache urbaine actuelle de la localité de Farchana est de 562 hectares, sa superficie totale alors en 2040 sera de 953 ha. Ainsi, la **densité urbaine de Farchana** à l'horizon du document sera donc de **123 hbts/ha**, en considérant la population projetée de 116 866 habitants à l'horizon du document.





06.

**Vision territoriale :
Farchana en 2040**

Photo 18: Plantations de manguiers à Farchana @ONU-Habitat, 2025

La construction de la vision de développement de Farchana, dans le cadre de son plan stratégique, s'est appuyée sur une **démarche participative et inclusive**, impliquant l'ensemble des parties prenantes locales et provinciales à travers plusieurs consultations et un atelier tenu à abéché.

En amont de l'atelier de vision et prospective, des consultations locales ont été organisées le 11 novembre 2025 dans la localité de Farchana. Ces consultations ont réuni un large éventail d'acteurs, notamment les autorités administratives, représentées par le sous-préfet, les autorités traditionnelles (chef de canton et chefs de villages), les représentants de la société civile (représentants des associations des femmes et des jeunes) ainsi que les communautés réfugiées.

Cette démarche participative visait à recueillir les perceptions, attentes et priorités des différents groupes d'acteurs locaux, afin d'alimenter de manière inclusive et concertée les travaux de l'atelier de vision et prospective.

coût des matériaux de construction

- Promouvoir des matériaux de construction accessibles en renforçant les circuits d'approvisionnement.
- Encourager les techniques de construction adaptées au contexte local.

3. A s s a i n i s s e m e n t

- Mettre en place un système de gestion des déchets solides structurés (collecte, transfert, traitement).
- Créer une décharge officielle accessible
- Créer des dépotoirs intermédiaires

Ci-après, des photos illustrant une séance de travail avec le sous – préfet de Farchana.

Les autorités administratives

Les échanges avec les autorités administratives, et en particulier avec le sous-préfet, ont permis d'identifier et de formuler les recommandations suivantes :

1. Développement urbain

- Orienter les extensions urbaines vers les zones viables
- Diversifier les pôles d'habitation
- Régulariser les noyaux d'habitation existants

2. Foncier et logement

- Instaurer un mécanisme de concertation permanente entre autorités administratives, traditionnelles et population pour anticiper les tensions foncières
- Faire un plaidoyer pour la réduction du



Photo 19: Présentation de la vision du projet au Sous-préfet de Molou @ONU-Habitat, 2025



Photo 20: Présentation de la vision du projet au Sous-préfet de Molou @ONU-Habitat, 2025

Les autorités traditionnelles

Le focus group organisé avec les **autorités traditionnelles**, notamment les chefs de villages et quartiers, ainsi qu'avec les représentants de la société civile, en particulier les femmes et les jeunes, a également permis de dégager les recommandations suivantes :

1. Gestion des ressources naturelles

- Délimiter clairement les zones agricoles, d'habitat, et les zones de protection environnementale pour limiter les conflits d'usage
- Promouvoir la reforestation, la gestion communautaire de l'eau, et les pratiques agricoles durables
- Promouvoir la cohésion sociale et le dialogue autour de la gestion équitable des ressources naturelles.

2. Accès aux équipements et services urbains

- Renforcer les investissements dans les équipements sociaux de base (écoles, centre de santé, marchés etc)
- Renforcer les capacités des établissements scolaires (enseignants, matériels didactiques etc)
- Améliorer l'accès à l'eau potable par l'extension des points d'eau points dans les quartiers non desservis

3. Transport et mobilité

- Réhabiliter la route nationale
- Réaménager les voies internes (Farchana urbain et pistes inter villageoises)
- Impliquer les communautés locales dans les actions de réhabilitation (main-d'œuvre, suivi, entretien), pour assurer la durabilité des investissements

4. Emploi et économie locale

- Appuyer l'agriculture locale à travers

l'accès aux intrants, la formation technique, l'irrigation, et la sécurisation foncière pour redonner une source de revenus aux ménages.

- Soutenir les initiatives locales, notamment des femmes et des jeunes, par des microfinancements, des formations et l'accompagnement entrepreneurial.
- Développer des zones de production agricole de proximité
- Encourager la création de coopératives de producteurs et de circuits courts de distribution



Photo 21: Séance de focus group avec les autorités traditionnelle du Canton de Molou @ONU-Habitat, 2025



Photo 22: Séance de focus group avec les autorités traditionnelle du Canton de Molou @ONU-Habitat, 2025

La communauté des réfugiés

Le focus group mené avec la communauté réfugiée a, pour sa part, permis d'identifier les recommandations suivantes :

1. Gestion du foncier

- Impliquer les autorités locales et les réfugiés dans la planification foncière pour garantir des réponses adaptées aux besoins réels

2. Accès aux équipements et services urbains

- Implanter progressivement des services urbains (marchés, centres de santé,) dans les zones d'extension pour réduire les déplacements longs et faciliter l'accès aux services
- Renforcer la capacité des établissements scolaires en construisant de nouvelles classes et en recrutant davantage d'enseignants qualifiés.
- Améliorer l'accès à l'eau potable en réparant et en installant des points d'eau fonctionnels

3. Emploi et économie locale

- Faciliter l'accès aux microcrédits et fonds de soutien pour les petits commerçants réfugiés
- Promouvoir l'intégration des réfugiés dans les chaînes de valeur locales (marché, transport, services).
- Encourager les partenariats entre réfugiés et résidents dans le cadre d'activités économiques mixtes.

4. Assainissement

- Créer un service local de collecte et de traitement des ordures
- Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement
- Aménager des points de décharges intermédiaires et finale



Photo 23: Séance de focus group avec les représentants des réfugiés de Farchana @ONU-Habitat, 2025



Photo 24: Séance de focus group avec les représentants des réfugiés de Farchana @ONU-Habitat, 2025

ATELIER VISION PROSPECTIVE

Tenu à **Abéché** le **13 novembre 2025**, l'atelier visait à :

- **Valider les résultats du diagnostic** et les principaux enjeux territoriaux identifiés ;
- **Définir une vision partagée** du développement de Farchana, intégrant les priorités économiques, sociales, environnementales et institutionnelles du territoire ;
- **Préparer les orientations et axes stratégiques** qui serviront de base à la phase suivante du projet

Afin d'atteindre les objectifs fixés, les participants ont été répartis en quatre groupes thématiques. Chaque groupe a été chargé d'examiner deux thématiques issues du rapport de diagnostic.

Leur mission a consisté, dans un premier temps, à analyser et valider les éléments de diagnostic présentés, puis, dans un second temps, à formuler des propositions de compléments, d'ajustements ou de précisions, en s'appuyant sur leur exper-

tise et sur leur connaissance des réalités locales.

À l'issue des travaux de groupe, les restitutions ont été présentées en séance plénière. Les participants ont alors procédé à une validation collective et consensuelle des résultats du diagnostic, confirmant leur pertinence et leur adéquation avec la situation du territoire.

Le premier exercice de validation a été suivi d'un second exercice consacré à la définition des stratégies de développement. En cohérence avec les enjeux et défis mis en évidence dans le rapport de diagnostic, les participants, organisés par thématique, ont proposé des axes stratégiques structurants.

Ces axes ont ensuite été déclinés en actions opérationnelles, permettant de traduire les orientations stratégiques en interventions concrètes et adaptées aux réalités du territoire.



Photo 25: Travaux d'atelier de définition de la vision à Abéché @ONU-Habitat, 2025



Photo 26: Travaux d'atelier de définition de la vision à Abéché @ONU-Habitat, 2025

Les besoins exprimés par les acteurs locaux, leurs perceptions du territoire ainsi que leurs aspirations, recueillis lors de l'atelier et des différentes consultations, ont permis d'esquisser les fondements de la vision de développement du territoire à l'horizon 2040, comme suit :

1. Aspirations locales

Les acteurs consultés ont exprimé une vision commune du territoire fondée sur plusieurs aspirations majeures :

- La promotion d'un **cadre de vie dense, structuré et bien équipé**, afin de limiter l'étalement urbain et préserver les espaces naturels pour les activités agropastorales
- L'amélioration de l'**accessibilité territoriale et inter-villageoise**, pour faciliter les échanges et renforcer l'ouverture vers les territoires voisins et villages
- La **structuration de l'économie**, par l'amélioration des infrastructures marchandes et le renforcement des secteurs de productions
- Le **renforcement de la résilience**, face à la dégradation progressive des ressources naturelle
- La consolidation de la **cohésion sociale**, en favorisant l'inclusion, l'interaction et l'harmonie entre les différentes communautés du territoire.

2. Visions des outils de planification à l'échelle provinciale et nationale

Outre les aspirations exprimées par les communautés locales et provinciales, la vision de développement de Farchana se veut également de **s'aligner sur les orientations stratégiques** définies dans les principaux documents de planification aux échelles nationale et provinciale.

Elle s'inscrit dans la continuité de la vision portée par le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), qui promeut :

« A l'horizon 2035, le Tchad est un territoire national économiquement puissant et équilibré, où règne la paix, la solidarité, la cohésion et la justice sociale et où le développement durable et le bien-être de la population sont garantis ».

Les valeurs de **cohésion sociale, de développement durable et de bien-être des populations**, au cœur de la vision du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), mais aussi du Plan National de Développement (PND) et du Plan National de Réponse à la Crise à l'Est (PNRCE), se retrouvent pleinement dans les aspirations formulées par les acteurs de développement de Farchana.

La vision de Farchana se devra de les intégrer, afin de garantir une trajectoire de développement harmonieuse, alignée sur les orientations nationales, tout en répondant de manière concrète aux besoins spécifiques de la commune.

Quant au Plan de Développement Provincial de Ouaddaï, sa vision de développement est formulée comme suit :

« Le Ouaddaï est d'ici 2030, une province phare, désenclavée et assainie, bien gouvernée, vitrine de l'est du Tchad, à économie forte et prospère et carrefour de l'excellence pour le bien-être social »

Les aspirations exprimées par les acteurs de Farchana, telles que l'amélioration de l'accessibilité, la préservation du cadre de vie et la recherche du bien-être social, s'inscrivent pleinement dans cette vision.

Elles résonnent en parfaite cohérence avec les orientations du Plan provincial, traduisant une volonté commune d'un développement harmonieux et inclusif du territoire.

3. Vision de développement de Farchana

La vision de développement découlant de ces aspirations est libellée et formulée comme suit :

**À l'horizon 2040, Farchana est une commune
accessible, compacte et dynamique
ancrée dans un
environnement résilient, où règne la sureté
et cohésion sociale.**



Graphique 5 : SVision de Farchana horizon 2040@ ONU-Habitat, 2025



Photo 27: Famille de réfugiés à l'Est du Tchad @ONU-Habitat, 2025

07.

STRATEGIES

Les piliers de la vision de Farchana, promeuvent un territoire futur **accessible, compacte, résilient, dynamique, sur et solidaire**. Ils s'inspirent avec les principes de la méthodologie de planification d'ONU-Habitat, qui vise à accompagner les villes vers un développement compact, connecté, dynamique, inclusif et résilient.

L'approche stratégique d'une ville compacte, appliquée au contexte de Farchana, **visait à freiner l'étalement urbain incontrôlé et à prévenir l'émergence de nouveaux quartiers spontanés**.

L'objectif est de consolider les noyaux d'habitation existants, en renforçant leur densité et leur fonctionnalité, tout en maîtrisant l'extension urbaine. Plutôt que de laisser la ville s'étendre de manière diffuse, la stratégie encourage une croissance urbaine contenue à l'intérieur de périmètres de développement définis, favorisant ainsi une urbanisation plus durable, mieux équipée, et plus cohérente.

L'approche stratégique de ville connectée pour Farchana, repose sur **la structuration d'un système de mobilité fluide, hiérarchisé et accessible, capable de relier efficacement les différents pôles d'habitation**, les équipements structurants et les espaces économiques. Dans un contexte marqué par un réseau de voirie désorganisé et une faible accessibilité entre les noyaux urbains, la connexion territoriale devient un levier essentiel pour améliorer l'intégration spatiale et l'inclusion sociale.

L'approche stratégique pour une ville de Farchana résiliente, vise à concilier les dynamiques naturelles du territoire avec l'urbanisation rapide observée ces dernières années. Elle cherche notamment à **protéger les ouadis** traversant la commune, en définissant des zones tampons de protection de part et d'autre, afin de prévenir l'installation d'habitats informels dans ces espaces sensibles.

Cette stratégie permet non seulement de préserver les fonctions écologiques des milieux naturels, mais aussi de renforcer la sécurité des habitants face aux aléas climatiques. L'approche stratégique pour faire de Farchana une ville inclusive vise à utiliser la planification urbaine comme un levier de cohésion sociale et de stabilisation territoriale. Elle repose sur

un processus participatif qui intègre les dynamiques migratoires, dans les interventions de développement.

En adoptant une planification urbaine inclusive, on assure au **territoire la satisfaction des besoins en services de base et infrastructures à l'ensemble de la population et on promeut les espaces communautaires de cohésion sociale**.

L'approche stratégique de ville dynamique repose sur **la structuration de l'économie locale, la valorisation des atouts territoriaux et le soutien à l'entrepreneuriat de Farchana**. Face à une économie informelle dominante, marquée par une forte dépendance à l'aide humanitaire et un manque d'opportunités durables, la planification urbaine devient un outil central pour stimuler l'activité économique et générer des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes.



Photo 28: Femmes réfugiées à l'Est du Tchad @ONU-Habitat, 2025

VILLE COMPACTE

L'analyse socio-spatiale de Farchana met en évidence l'étalement urbain (réduction des zones agricoles, inégalités sociales et territoriales etc.) comme l'un des principaux défis de son développement. Pour favoriser un développement spatial cohérent et durable, il est indispensable de repenser l'occupation et l'organisation du territoire communal, en adoptant une approche de **ville compacte**.

Cela implique la mise en œuvre de trois orientations stratégiques majeures : **améliorer et rééquilibrer l'accès aux services urbains de base en faveur de toutes les communautés, maîtriser l'occupation et la croissance spatiale et promouvoir une intégration fonctionnelle entre les espaces résidentiels et les pôles d'activités.**

Objectif 1 : Améliorer et rééquilibrer l'accès aux services urbains de base

Le **noyau urbain de Farchana** se caractérise par un **faible niveau d'accès aux services urbains de base**, combiné à un **déséquilibre marqué dans leur répartition spatiale**. Les équipements sociaux existants sont majoritairement concentrés au niveau de la base humanitaire, pour le noyau de Farchana et dans l'ancien site, pour la zone d'accueil des réfugiés.

Ce qui génère une **polarisation de l'offre de services urbains**, conjuguée à leur **mauvaise distribution spatiale**, limite les populations résidant dans les noyaux de **Tirti, Ardébé, Nourkini, Andour, Amrié, Farchana 2**, ainsi que ceux dans **les deux sites d'extension des réfugiés**, à accéder aux services essentiels.

Dans ce contexte, et conformément à l'orientation stratégique visant **la structuration de Farchana en ville compacte**, il est impératif de **renforcer, diversifier et rééquilibrer l'offre en services urbains de base à l'échelle de l'ensemble du noyau urbain**. À cet effet, il est recommandé :

Au niveau du **secteur éducatif de renforcer la couverture territoriale en équipements éducatifs**, notamment dans les noyaux urbains de Farchana,

tout en améliorant significativement les infrastructures et les dotations des établissements existants. Cela implique :

- De créer de nouvelles écoles à Farchana 2, Nourkini et Ardébé
- De Réhabiliter les écoles de Farchana1, de Tirti et celles des sites de réfugiés, par la reconstruction des salles existantes et la construction de nouvelles salles de classe
- D'équiper des écoles existantes en **matériels didactiques et en tables-bancs**,
- Et de renforcer les **ressources humaines** par l'affectation d'enseignants qualifiés.

À moyen et long terme, la construction d'un **lycée d'enseignement général** et d'un collège d'enseignement général à Farchana 2 et à Farchana 1 sont également à envisager, en réponse à la croissance démographique anticipée et à la nécessité d'assurer une continuité éducative pour les jeunes de Farchana.

Sur le **plan sanitaire**, les principaux défis identifiés concernent l'inaccessibilité du centre de santé pour les populations des quartiers et villages périphériques, ainsi que l'inadéquation du niveau d'équipement par rapport à la taille croissante de la population. Grâce aux mesures proposées dans la stratégie de ville connectée, ces territoires seront mieux desservis par les voies projetées, assurant un accès rapide et sûr aux structures sanitaires. Ainsi, il est proposé au niveau de ce secteur de mettre en place à Farchana 2 un **hôpital de district de niveau secondaire**.

Cet établissement disposera d'un bloc opératoire et de services adaptés aux soins complexes, renforçant ainsi l'offre de soins et la capacité de prise en charge médicale à l'échelle communale.

Au regard des défis énormes d'accès à l'eau potable et à l'énergie qui se posent à la fois aux communautés hôte et réfugiée, il est recommandé le **renforcement de l'accès à l'eau potable et à l'énergie** comme une priorité stratégique afin d'améliorer les conditions de vie à Farchana.

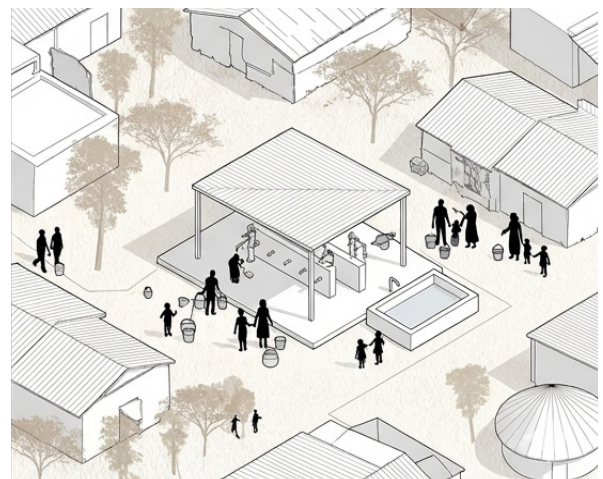
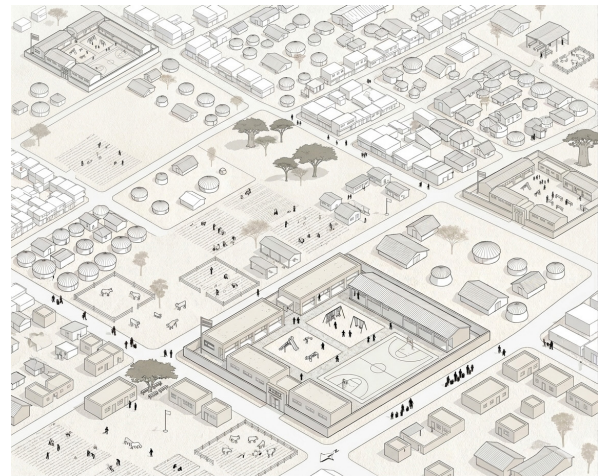
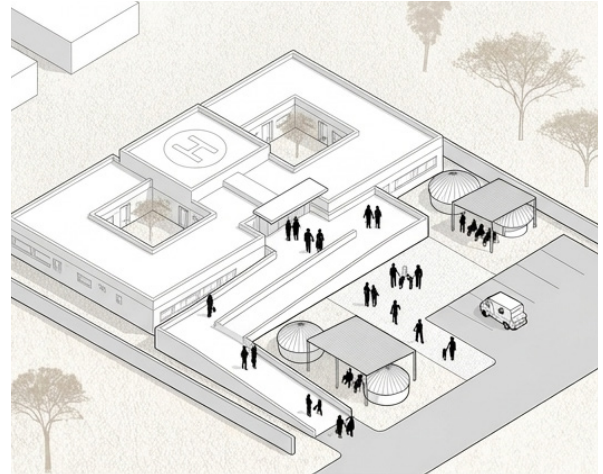
Conformément à cela, il faut :

- Créer de **nouveaux forages et de bornes fontaines** dans les noyaux d'Amrié, de Farchana 2, d'Ardébé, de Gatina, Hidjer et de Nourkini;
- Réhabiliter **les infrastructures existantes défectueuses**.

Pour assurer la gestion durable de ces installations, il est recommandé de mettre en place des **comités de gestion communautaire** dans chaque quartier/village. Ces structures locales auront pour rôle d'assurer la maintenance, de gérer l'accès équitable à la ressource et de favoriser l'appropriation des points d'eau par les usagers.

Concernant l'accès à l'énergie, l'accent est mis sur la **promotion des énergies renouvelables**, en particulier le solaire, en tant que solution adaptée au contexte climatique de Farchana. L'objectif est d'encourager leur utilisation domestique, notamment pour l'éclairage, la cuisson (charbon écologique), à travers des programmes de sensibilisation, des subventions ciblées ou encore le développement de partenariats avec des acteurs spécialisés. Ce recours renforcé aux énergies propres contribuera à la résilience énergétique du territoire tout en réduisant la dépendance aux sources non durables.

Projection 1: Equipements marchands @ONU-Habitat, 2025



Objectif 2 : Maitriser l'occupation et la croissance spatiale

Hormis les deux sites d'extension des réfugiés qui ont fait l'objet d'aménagements préalables à leur occupation, le reste du tissu urbain de Farchana s'est développé de manière spontanée. Cette dynamique a engendré une forme urbaine fragmentée, caractérisée par une organisation spatiale peu lisible, une discontinuité du bâti et la présence de nombreuses dents creuses, traduisant une occupation inefficace du sol.

Entre 2004 et 2025, la tache urbaine de Farchana est passée de 85 hectares à 562 hectares, soit un accroissement de 477 hectares en 21 ans, correspondant à un rythme moyen d'extension d'environ 23 hectares par an. Cette croissance spatiale rapide contraste avec les niveaux de densité observés au sein des noyaux. En effet, si le site des réfugiés présente une densité élevée, estimée à 174 habitants par hectare, le noyau urbain de Farchana demeure marqué par une faible densité, de l'ordre de 47 habitants par hectare, révélatrice d'un étalement extension sous occupation du foncier urbanisé. Dans ce contexte, la maîtrise de l'occupation du sol et de la croissance spatiale de Farchana constitue un enjeu prioritaire, qui passe nécessairement par la réorganisation du tissu d'habitation existant et la mise en œuvre de mesures adaptées de densification urbaine.

À cet effet, trois opérations d'urbanisme opérationnel seront mobilisées, notamment la **restructuration** (réorganisation et équipement d'une partie aménagée ou non d'un tissu urbain), la **réhabilitation** (amélioration de l'état physique et fonctionnel d'un tissu urbain sans modification profonde de sa structure) et le **lotissement** (subdivision d'un terrain vierge d'un seul tenant en parcelles avec les aménagements appropriés d'infrastructures et équipements collectifs) pour recadrer les tissus existants et contrôler les nouvelles zones d'extension.

L'opération de restructuration, concernera les tissus d'habitation existants de Farchana 1 et 2, Tirti, Nourkini et Ardébé, ainsi que l'ancien site des réfugiés, lesquels présentent des dysfonctionnements structurels importants, notamment un déficit de voirie, une insuffisance

d'équipements sociaux et une organisation spatiale peu lisible.

Cette intervention consistera à recomposer la trame urbaine par :

- le tracé et la hiérarchisation des voies ;
- la réservation d'emprises foncières pour les équipements et services urbains ;
- la réorganisation du parcellaire et des espaces publics.

L'objectif principal est d'adapter ces tissus aux besoins actuels et futurs, tout en améliorant durablement les conditions de vie des habitants à travers un meilleur accès au logement, à l'eau potable, aux services de santé et à l'éducation. La restructuration vise ainsi à faire émerger un espace urbain plus cohérent, plus fonctionnel et mieux équipé, favorisant l'intégration de ces quartiers au tissu urbain global de Farchana.

La **réhabilitation**, qui vise à améliorer l'état physique et fonctionnel d'un tissu urbain sans modification profonde de sa structure, est préconisée pour les **deux sites d'extension des réfugiés**. Ces derniers disposent d'une trame urbaine relativement lisible et organisée, mais se caractérisent par un état dégradé du bâti et un déficit significatif en équipements sociaux de base. L'intervention portera principalement sur

- l'amélioration et la mise à niveau des logements ;
- le renforcement de l'accès aux services urbains essentiels ;
- la création ou la consolidation des équipements de proximité.

La réhabilitation devra ainsi permettre de corriger les déficits existants et d'instaurer un cadre de vie conforme aux besoins fondamentaux des résidents, sans remettre en cause l'organisation spatiale initiale. L'impact majeur de la mise en œuvre de ces opérations

de **restructuration et de réhabilitation** résidera dans le **renforcement de la densification urbaine**.

Ces interventions permettront notamment :

- d'établir un diagnostic précis des dents creuses au sein des noyaux concernés ;
- d'encourager leur valorisation progressive par les propriétaires ;

Ce processus contribuera ainsi à une utilisation plus efficiente du sol, à la consolidation du tissu urbain existant et à la promotion d'un modèle de développement urbain plus compact et maîtrisé.

Le **lotissement** est une intervention de subdivision d'un terrain vierge d'un seul tenant en parcelles avec les aménagements appropriés d'infrastructures et équipements collectifs. Il représente un outil essentiel de maîtrise de l'urbanisation et de prévention de l'occupation anarchique du sol.

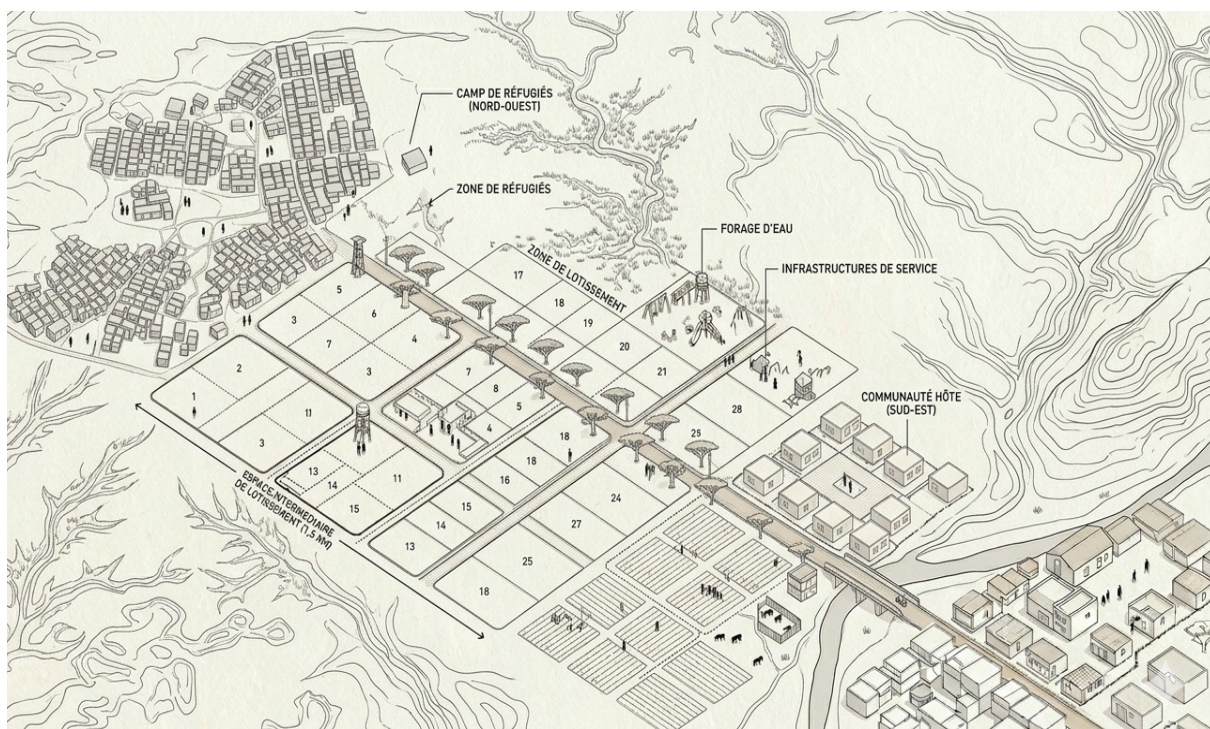
Les projections spatiales réalisées indiquent qu'à l'horizon du document, les besoins en extension urbaine de la localité de Farchana sont de 421 hectares. Les zones préférentielles d'extension identifiées à cet effet correspondent aux espaces encore vierges situés **au sud-ouest de Farchana 2 et à la périphérie des noyaux de**

Nourkini et d'Ardébé. L'occupation de ces espaces devra impérativement être précédée d'opérations de lotissement, afin d'encadrer l'occupation du territoire, d'assurer une organisation spatiale cohérente et de garantir l'intégration des réseaux et équipements urbains. Cette approche permettra d'éviter la reproduction des dynamiques d'occupation spontanée observées dans le tissu existant.

Par ailleurs, compte tenu de la **taille actuellement élevée des parcelles**, facteur majeur de l'étalement des noyaux d'habitation, il est recommandé, dans le cadre des opérations de lotissement, de réduire la superficie moyenne des parcelles. Cette mesure vise à **accroître les densités**, à optimiser l'usage du foncier et à renforcer la compacité du tissu urbain.

Enfin, les **constructions en hauteur** peuvent également être **encouragées comme un levier important de densification urbaine**, notamment pour les équipements administratifs, les espaces de bureaux ainsi que les espaces commerciaux. Ce mode de construction permet une utilisation plus rationnelle du foncier, en concentrant les fonctions sur un espace réduit.

Projection 2: **Equipements marchands** @ONU-Habitat, 2025



Objectif 3 : Promouvoir une intégration fonctionnelle entre zones résidentielles et pôles d'activité

L'intégration fonctionnelle entre les zones résidentielles et les pôles d'activités (entendue comme la connexion spatiale et fonctionnelle entre les quartiers d'habitation et les espaces de commerce, d'équipements et de services urbains), constitue un levier stratégique majeur du renforcement de la densité urbaine.

Cette approche vise à **rapprocher les lieux de résidence des lieux de travail, d'échange et de services**, afin d'améliorer l'accessibilité des populations aux services urbains de base, aux infrastructures collectives ainsi qu'aux espaces de production et de distribution. Elle contribue ainsi à réduire les distances et les mobilités contraintes, tout en favorisant une occupation plus efficiente du tissu urbain existant.

À terme, cette organisation spatiale intégrée stimulera les interactions économiques locales, renforcera les circuits de proximité et soutiendra le développement de l'économie locale.

Dans cette optique, **les opérations d'aménagement projetées au sein des tissus d'habitation de Farchana 2**, Amrié, Nourkini, Tirti et Ardébé devront intégrer de manière systématique l'implantation d'infrastructures et d'équipements collectifs de proximité, notamment des établissements scolaires, des centres de santé, des marchés, des espaces publics et des services urbains essentiels.

La proximité fonctionnelle entre l'habitat et ces équipements constitue un facteur déterminant de stabilisation résidentielle, pouvant inciter les populations à s'installer durablement dans les zones aménagées. Elle contribuera ainsi à limiter la dispersion de l'habitat qui a cours dans ces noyaux et l'ouverture de nouveaux fronts d'urbanisation anarchiques.

Par ailleurs, cette organisation spatiale intégrée favorise une mutualisation optimale des réseaux et infrastructures urbaines (voirie, eau potable, électricité, assainissement), permettant une meilleure efficacité des investissements publics,

une réduction des coûts unitaires d'extension et une amélioration de la qualité des services fournis.

De plus, cette intégration fonctionnelle permettra une meilleure mutualisation des réseaux (voirie, eau, électricité, assainissement), ce qui améliorera l'efficacité des investissements et réduira les coûts d'extension. La concentration des fonctions urbaines, créera des noyaux attractifs susceptibles d'encourager la densification.

C'est dans cette logique que le plan stratégique de Farchana prévoit l'organisation de trois centralités structurantes :

- **Le pôle administratif** autour de la base humanitaire,
- **Un pôle économique mixte** au niveau du noyau originel,
- **Un autre pôle économique** au niveau du site des réfugiés.

Ces centralités seront aménagées pour devenir des lieux de convergence résidentielle, économique et sociale, contribuant à la construction d'une ville compacte, vivante et durable.

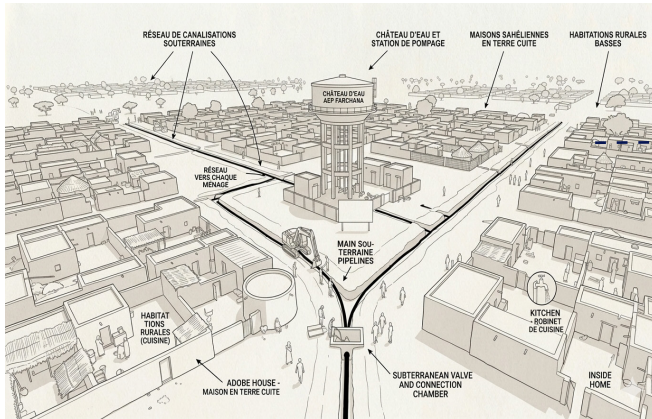
Effet attendu de la ville compacte

La mise en œuvre de la stratégie de ville compacte à Farchana permettra, à terme, de maîtriser l'expansion urbaine non planifiée et de rationaliser l'occupation du sol, tout en améliorant de manière significative l'accessibilité des populations aux services urbains de base, aux infrastructures et équipements collectifs, ainsi qu'aux espaces de production, d'échange et de distribution

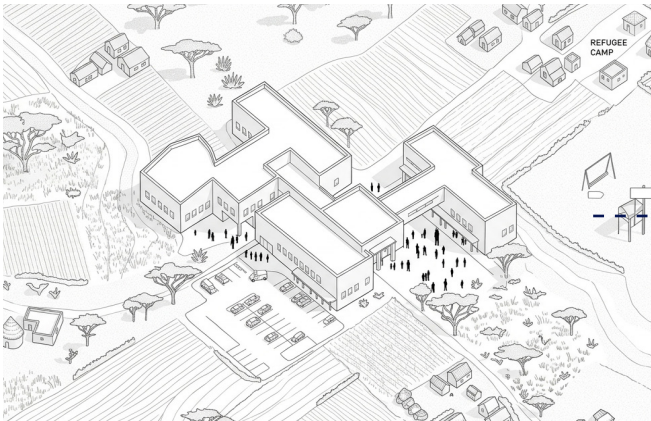


Photo 29: Soleil couchant à l'Est du Tchad @ONU-Habitat, 2025

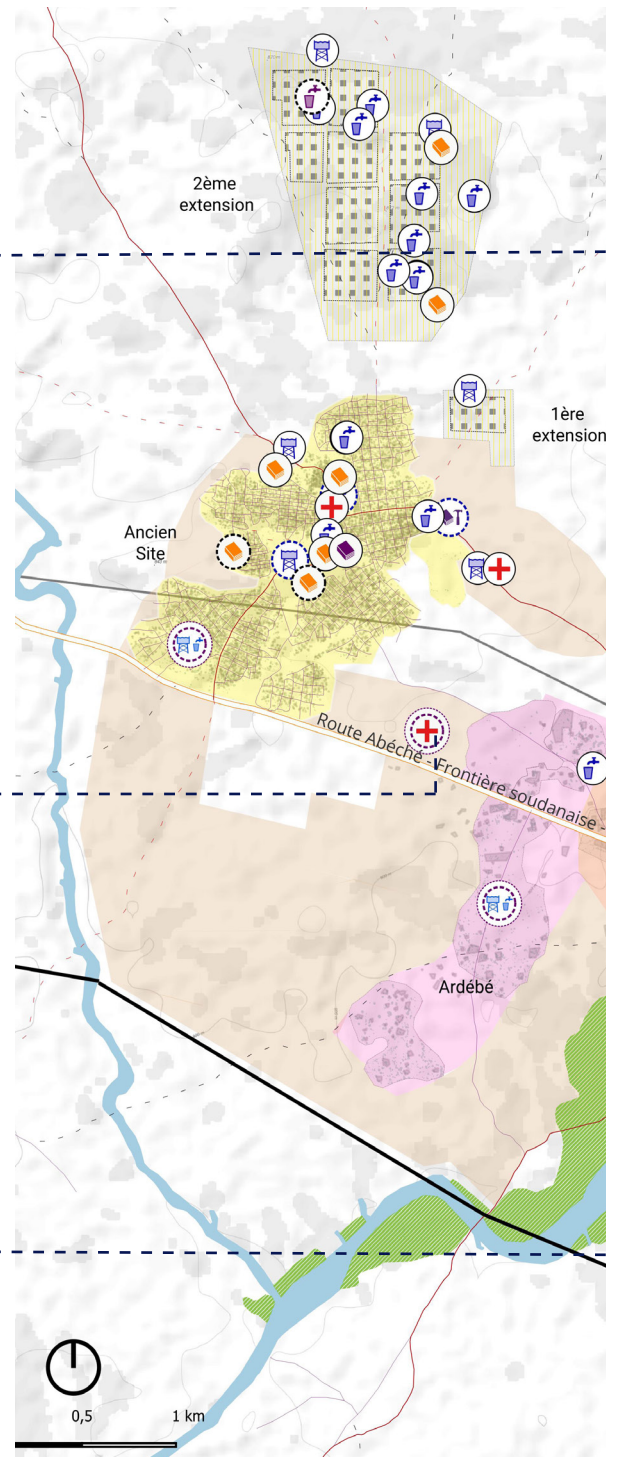
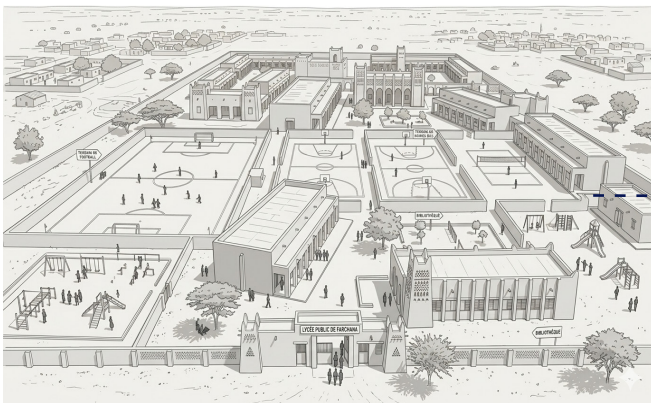
Projection 3: Vue aérienne de la ville @ONU-Habitat, 2025



Projection 4: Hopital de district @ONU-Habitat, 2025



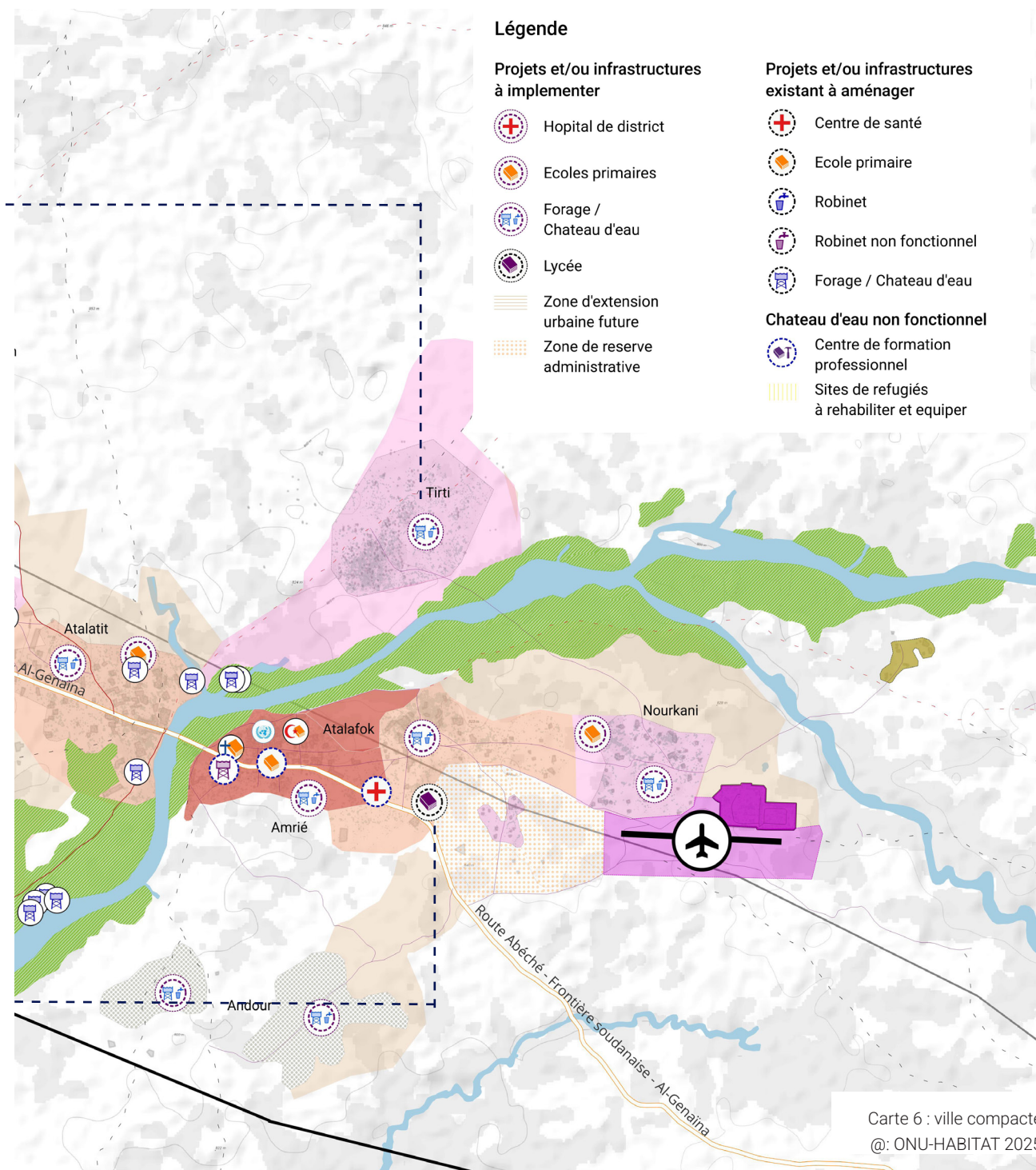
Projection 5: Aires de jeux @ONU-Habitat, 2025



Lycée Public : Une infrastructure consolidée d'éducation et de loisirs agissant comme un cœur social de la ville.

Château d'eau : Un réseau centralisé de distribution d'eau potable raccordant directement chaque habitation.

Centre administratif : Un centre de services administratif et social centralisé pour la gestion des populations locales et déplacées.



Carte 6 : ville compacte
@: ONU-HABITAT 2025

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Sites de refugiés à restructurer Noyau d'habitations rural à equiper Zone residentielle à restructurer et densifier à moyen terme Pole administratif à remembrer et densifier Noyau d'habitation à restructurer à long terme | <p>Infrastructures existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> Centre de santé Ecole primaire Lycée (site de refugiés) Forage / Chateau d'eau Robinet | <ul style="list-style-type: none"> Base UN Aerodrome Route nationale dégradée Routes secondaires Routes residentielles Routes non-classées Zone aeroportuaire | <ul style="list-style-type: none"> Base Logistique PAM <p>Zones naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Végétation autour du Ouaddi Ouaddi principal <p>Constructions</p> <ul style="list-style-type: none"> Bloc de tentes Bati |
|--|---|--|---|

VILLE CONNECTÉE

Au vu des défis d'accessibilité de Farchana, il est importe de faire une stratégie conduisant à une ville accessible et fonctionnelle basée sur deux orientations clés : consolider la connectivité de Farchana à l'échelle provinciale, hiérarchiser son réseau de voirie et promouvoir une mobilité durable.

Objectif 4 : Améliorer et rééquilibrer l'accès aux services urbains de base

La ville de Farchana occupe une **position stratégique** le long du **corridor Abéché-Adré**, axe structurant majeur à l'échelle provinciale. Ce corridor assure la desserte de plusieurs **pôles d'échanges économiques à rayonnement départemental et provincial, notamment Abéché, Adré, Gaga et Kouchaguine-Moura**. À ce titre, cet axe joue un rôle crucial dans la structuration des flux de personnes et de biens au sein de la province.

Cependant, le non-aménagement de cette infrastructure routière constitue un handicap majeur pour la connectivité de Farchana, limitant son intégration aux réseaux urbains et économiques provinciaux et freinant son potentiel de développement. Cette situation contribue à un relatif enclavement, malgré sa localisation favorable. Dans ce contexte, la stratégie du projet visant à faire de Farchana une ville connectée doit s'appuyer sur le renforcement de la connexion du territoire aux autres pôles provinciaux, en particulier par l'amélioration des infrastructures de transport.

À cet effet, il est proposé de **bitumer du corridor reliant Abéché à Adré**, surtout Abougoulème-Adré, en passant par Farchana. L'aménagement de cet axe permettra un **désenclavement durable** et facilitera son intégration fonctionnelle à l'échelle provinciale. Les échanges avec les pôles majeurs d'Abéché et Adré en seront significativement améliorés, tant en termes de temps que de fiabilité des déplacements.

Au-delà de l'amélioration de l'accessibilité, le bitumage de cet axe renforcera l'intégration de Farchana au **réseau économique provincial**, en facilitant la circulation des personnes, des biens et des services. Il favorisera notamment l'écoulement des productions agricoles et pastorales, soutiendra les échanges commerciaux et contribuera, in fine, au dynamisme de l'économie locale et régionale.

Par ailleurs, afin d'assurer une connexion territoriale pleinement fonctionnelle, l'aménagement de la route nationale devra être complété par **la réalisation d'un ouvrage de franchissement sur l'ouadi**, notamment entre **le noyau de Farchana 2** et la zone humanitaire de Farchana 1. En l'absence de cet ouvrage, la continuité des déplacements demeure saisonnièrement interrompue, limitant l'efficacité des investissements routiers projetés.

La construction de cet ouvrage de franchissement permettra de garantir des échanges et des mobilités continues tout au long de l'année entre les différents secteurs urbains, en sécurisant les flux de personnes, de biens et de services, y compris en période de crue. Elle contribuera ainsi à lever durablement les contraintes d'accessibilité et à renforcer de manière permanente l'intégration de Farchana au réseau de mobilité et d'échanges à l'échelle provinciale.

À l'échelle locale, l'aménagement de la route nationale, combiné à la construction de l'ouvrage de franchissement, permettra d'assurer une **liaison continue et structurante entre les principaux pôles administratifs et économiques**, localisés respectivement dans les noyaux de Farchana 1 et de Farchana 2. Cette continuité fonctionnelle renforcera la cohésion du tissu urbain, facilitera l'accès aux services et aux équipements, et soutiendra la structuration d'un système urbain plus intégré et plus performant.

Objectif 5 : Hiérarchiser le réseau de voirie et promouvoir une mobilité durable

Farchana souffre d'un réseau de voirie peu structuré, constitué principalement d'anciennes pistes villageoises aux tracés irréguliers et aux emprises variables sur un même tronçon. Le réseau de voirie existant couvre actuellement 80km avec une emprise moyenne de 6m. Soit environ 9 % de la superficie totale de la trame d'habitation, révélant un déficit significatif en

infrastructures de mobilité. Pour remédier à cela et renforcer la connectivité urbaine, la stratégie propose une restructuration complète du réseau routier. Elle prévoit la création de :

- Réseaux de voirie primaire, avec des emprises variant de 50 à 60 mètres
- Réseaux de voirie secondaire, avec des emprises comprises entre 30 et 40 mètres

Les principales voies primaires projetées visent à **assurer la connexion entre les noyaux d'habitation**, à faciliter la circulation et à améliorer l'accès aux services urbains. À cet effet, il est prévu :

- Une voie circulaire, reliant les noyaux de Farchana 1, Tirti, l'ancien site des réfugiés et Ardébé, afin de structurer la mobilité intra-urbaine et les échanges locaux.
- Une voie de contournement par le sud de la ville, dont le prolongement vers le nord reliera les sites (03) des réfugiés au noyau de Farchana 2 (Atalatit), améliorant l'accessibilité des zones périphériques intégrant les extensions dans la trame.
- Une radiale Nord-Sud-est, connectant les noyaux d'Ardébé, Farchana 2 et Tirti, afin de structurer les flux longitudinaux et renforcer l'interconnexion entre les quartiers

Au niveau du réseau secondaire, les voies projetées renforceront la connectivité entre les noyaux :

- Relier **Farchana 1 au site des réfugiés**, facilitant les échanges et l'accès aux services.
- Connecter les **noyaux d'Ardébé, Farchana 2 et Amrié**, afin d'améliorer la circulation transversale et la desserte de la périphérie.
- Assurer **la liaison entre Farchana 1, Nourkani et Tirti**, contribuant à une meilleure intégration spatiale des noyaux isolés et à la réduction de l'isolement des habitants.

L'ensemble des réseaux primaires et secondaires projetés sont estimés à 115 km, soit près de 30% de la superficie projetée du tissu de Farchana. Sur le plan de la mobilité, grâce à sa localisation géostratégique, Farchana accueille d'importants flux internationaux et locaux. Cependant, l'absence d'infrastructures adaptées

limite la valorisation de ces atouts. Le plan stratégique propose ainsi l'aménagement d'un pôle logistique à l'entrée ouest de la ville, destiné à faciliter la gestion des flux de transport, en particulier des marchandises entrantes et sortantes de la commune.

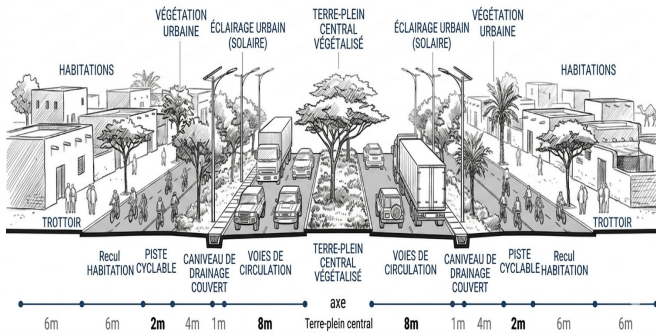
La création d'une voie de contournement du centre-ville, desservant ce pôle, permettra de réduire la circulation des gros porteurs dans le cœur urbain, diminuant ainsi la congestion, les risques d'accidents, ainsi que les nuisances telles que le bruit et la poussière. Le schéma polycentrique vise à instaurer la "ville du quart d'heure" à Farchana en rapprochant les services des résidents. Pour répondre à une mobilité majoritairement pédestre, l'aménagement priorisera des voies sécurisées, ombragées et éclairées, garantissant le confort et l'attractivité des déplacements doux

Un développement durable ne peut être pleinement atteint sans la mise en place d'un système de transport public efficace. À Farchana, le transport urbain est principalement assuré de manière artisanale par des mototaxis et des rakchas, qui desservent les différents pôles urbains ainsi que les villages environnants. Ce secteur informel nécessite un encadrement pour évoluer vers une professionnalisation des acteurs. Il est donc essentiel de promouvoir la formalisation de leurs structures associatives, tout en organisant des sessions de formation axées sur la sécurité routière et la conduite écoresponsable afin d'assurer un service fiable, sûr et durable.

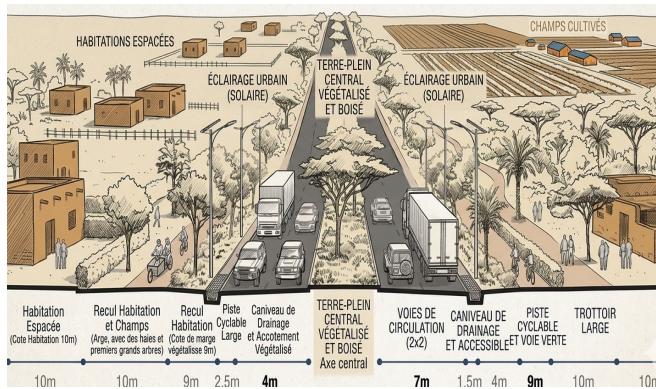
Effet attendu de la ville connectée

La mise en œuvre de la stratégie de ville connectée permettra de renforcer la connectivité urbaine et régionale de Farchana par son intégration au corridor Abéché-Adré. La hiérarchisation et la structuration du réseau de voirie local favoriseront la connexion des différents pôles d'habitation entre eux, tout en améliorant l'accessibilité de l'ensemble des populations aux services urbains de base et aux équipements collectifs.

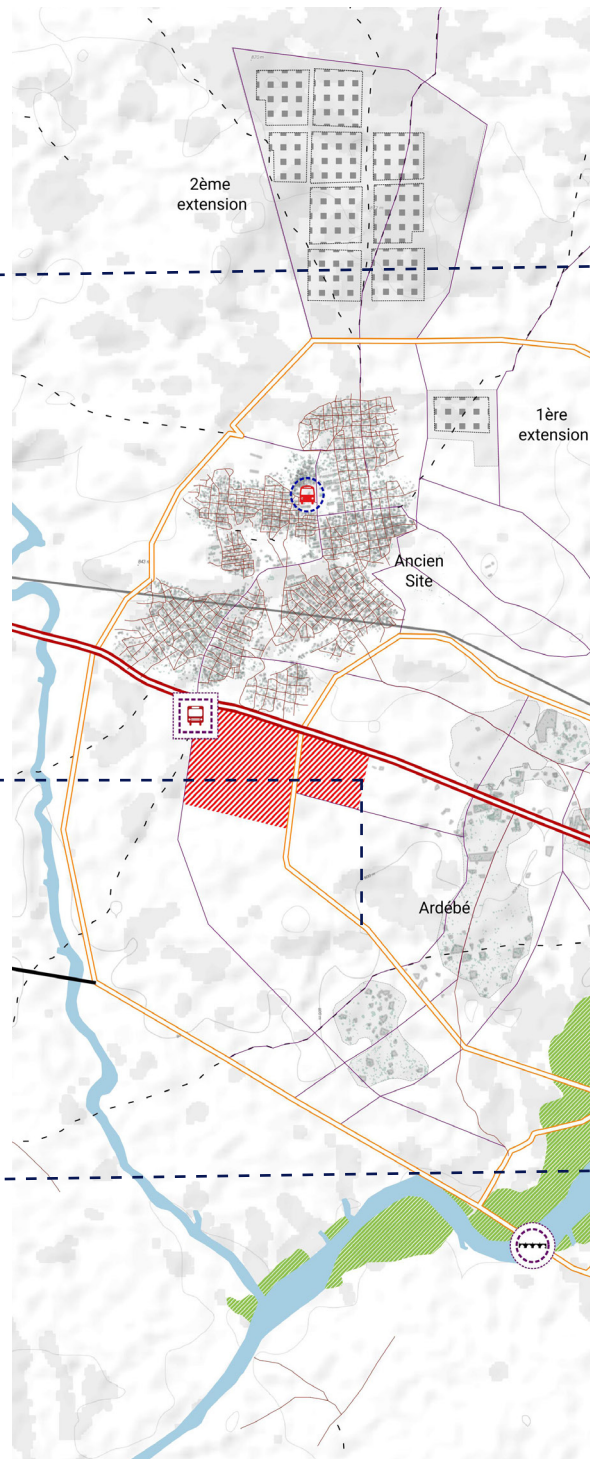
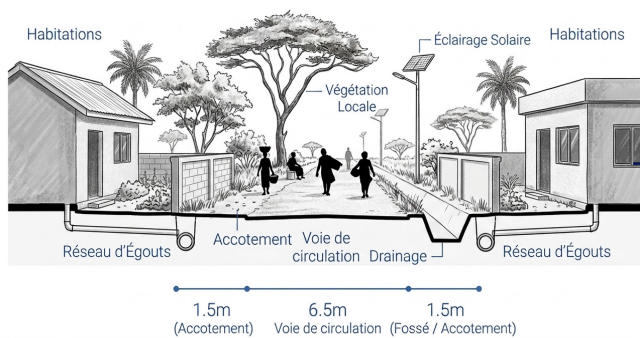
VOIE NATIONALE (60M)



Projection 7: Voie primaire @ONU-Habitat, 2025



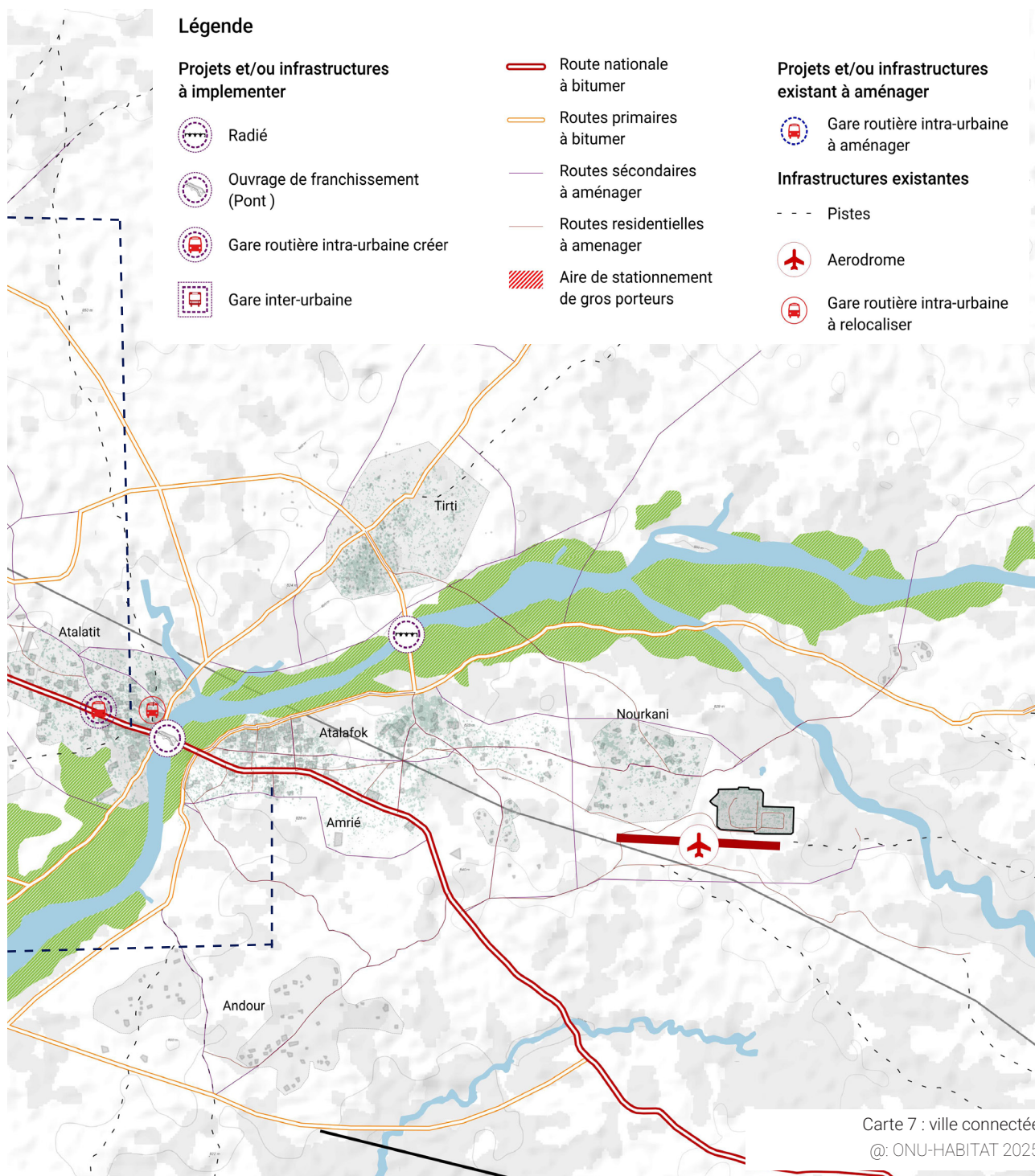
Projection 7: Coupe transversale de la voie résidentielle rurale @ONU-Habitat, 2025



Voie Résidentielle Rurale : Une emprise de 9,5m assurant la desserte locale avec un réseau d'égouts intégré et un éclairage solaire pour la sécurité directe des habitations.

Voie Primaire (50m) : Une artère de 50m structurant l'interface entre zones agricoles et résidentielles, dotée de pistes cyclables de 2,5m et d'un large terre-plein central boisé.

Voie Nationale (60m) : Un corridor de transit majeur de 60m optimisé pour les flux interurbains avec des voies de 8m, des pistes cyclables dédiées et un système de drainage couvert.



Zones naturelles

- Végétation autour du Ouaddi
- Ouaddi principal

Zones urbaines

- Bloc de tentes
- Noyaux urbains
- Bati

VILLE DYNAMIQUE

La ville de Farchana regorge d'un potentiel économique important, fondé à la fois sur sa localisation stratégique le long du corridor Abéché-Adré, axe majeur de circulation et d'échanges à l'échelle provinciale, et sur l'ampleur de son potentiel agricole, notamment en matière de maraîchage et d'activités agropastorales.

Cependant, ce potentiel demeure insuffisamment valorisé et ne se traduit pas encore par une dynamique économique structurée au bénéfice de la localité. En effet, l'activité commerciale reste peu développée, malgré l'existence du marché du site des réfugiés, dont le rayonnement est pourtant provincial. De même pour le secteur agricole qui demeure sous-développé, en dépit de la présence de vastes zones de maraîchage, en raison de contraintes liées à la maîtrise de l'eau, à la faiblesse des rendements, à l'absence de transformation locale et à des débouchés commerciaux limités.

Dans ce contexte, faire de Farchana une ville dynamique repose sur deux objectifs majeurs qui seront de valoriser et de structurer le potentiel commercial et développer le secteur agricole et ses chaînes de valeurs.

Objectif 6 : Valoriser le potentiel commercial et soutenir l'entrepreneuriat local des jeunes et des femmes

La ville de Farchana est située sur le corridor Abéché-Adré, un axe structurant majeur qui dessert plusieurs pôles d'échanges à rayonnement départemental et sous-régional. Ce corridor s'inscrit dans un réseau de marchés hiérarchisés, structuré autour des noyaux villageois et centres urbains de Hadjer Hadid, Farchana, Amleyouna, Adré et Abéché, auxquels s'ajoutent les marchés des sites de réfugiés de Gaga et Kouchaguine-Moura.

L'aménagement de ce corridor renforcera l'intégration de Farchana à ce réseau de pôles économiques et lui permettra de capter davantage les flux d'échanges régionaux. Il facilitera la circulation des personnes, des biens et des services, tout en améliorant l'écoulement des productions agricoles et pastorales, ainsi que l'approvisionnement en produits de première nécessité.

À l'échelle locale, l'aménagement du corridor constitue également une aubaine économique structurante. Sa section urbaine sera requalifiée sous la forme d'un front commercial végétalisé, se traduisant par l'implantation, de part et d'autre de la voie, de boutiques et de locaux modernes destinés à accueillir des activités de commerce général, des bureaux de services et des espaces dédiés aux services numériques.

L'aménagement de ce front permettra non seulement de **valoriser un axe structurant du territoire**, mais aussi de stimuler l'activité économique formelle, d'améliorer l'image urbaine de Farchana et de créer un cadre de vie plus attractif. L'intégration du végétal dans cette zone vise à offrir un environnement agréable, ombragé et propice à la fréquentation, tout en contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

La création de ce front commercial permettra non seulement de valoriser un axe structurant du territoire, mais également de stimuler l'économie formelle, d'améliorer l'image urbaine de Farchana et de renforcer l'attractivité du cadre de vie.

L'intégration du végétal dans l'aménagement contribuera à offrir un environnement urbain agréable et ombragé, favorable à la fréquentation et aux échanges, tout en participant à la réduction des îlots de chaleur urbains et à l'amélioration du confort climatique.

L'activité commerciale de Farchana repose également sur les marchés locaux, et plus particulièrement sur le marché du site des réfugiés. Implanté au niveau de l'ancien site, ce marché hebdomadaire bénéficie d'un rayonnement provincial et constitue un élément structurant de la dynamique économique locale.

Il est par ailleurs adossé à un marché à bétail ainsi qu'à une aire d'abattage informelle, formant ainsi un pôle économique multifonctionnel à forte fréquentation.

Malgré son importance stratégique, ce pôle souffre d'un déficit marqué d'aménagement et d'équipements, se traduisant par une organisation spatiale peu fonctionnelle, un encombrement récurrent, des conflits d'usage. Dans ce contexte, la restructuration et le réaménagement de ce pôle économique apparaissent comme une priorité stratégique.

Outre le marché du site des réfugiés, la dynamique économique locale de Farchana est également portée par le marché de la communauté hôte, situé au niveau du noyau de Farchana 2. Actuellement implanté à proximité de l'ouadi et en partie dans l'emprise de la route nationale, ce marché présente des contraintes importantes en termes de sécurité, d'accessibilité et de fonctionnalité.

Dans ce contexte, il est préconisé de procéder à sa délocalisation vers un site situé au nord de Farchana 2, offrant de meilleures conditions d'aménagement et de desserte. Le site retenu bénéficiera d'une accessibilité structurante, assurée par la voie primaire circulaire ainsi que par la voie secondaire reliant Farchana 2 au site d'accueil des réfugiés, garantissant une bonne connexion avec les principaux pôles urbains.

Il est par ailleurs prévu d'implanter, à proximité immédiate de ce nouveau marché, un abattoir, un marché à bétail ainsi qu'un parc de vaccination animale, permettant de regrouper et d'organiser les activités commerciales et agropastorales au sein d'un ensemble fonctionnel et cohérent.

La valorisation des activités commerciales de Farchana passera aussi par le renforcement des équipements transport. Dans ce sens, il est prévu la construction d'une gare routière dans le noyau de Farchana 2 et la mise en place d'une aire de stationnement des gros porteurs à l'entrée ouest de la ville en face du site d'accueil des réfugiés.

Ces équipements en plus de contribuer à la fluidité de la mobilité locale, faciliteront les flux d'échanges économiques de Farchana avec les pôles économiques majeurs voisins que sont Abéché et Adré. En tant que hub humanitaire, Farchana bénéficie également de flux aériens, rendus possibles par la présence d'un aéroport. Toutefois, celui-ci demeure actuellement peu aménagé et faiblement accessible, limitant son

potentiel opérationnel. Il est donc proposé de renforcer son accessibilité par l'aménagement d'une voie dédiée, le reliant directement à la route nationale desservant Farchana, ainsi qu'au site des réfugiés, via les localités de Nourkini et Tirti.

Enfin le dynamisme des activités économiques, dépendent aussi du savoir-faire et de la formation des acteurs économiques et notamment les jeunes et les femmes. C'est ainsi qu'il est proposé la mise en place des programmes de formation professionnelle adaptés, des mécanismes de financement (microcrédit, fonds d'amorçage) et des espaces d'innovation (incubateurs, coopératives) pour encourager les initiatives entrepreneuriales à Farchana.

Le projet de réhabilitation du centre de formation professionnelle en cours entre dans cette perspective et permettra à terme de former les jeunes et femmes de Farchana dans les domaines de l'informatique, de la mécanique, de la couture, de la soudure et de la maçonnerie.

Objectif 7 : Développer le secteur agricole et ses chaînes de valeurs

Le potentiel agricole de Farchana est constitué des zones de maraîchages autour des berges de ouadi, des zones de bas-fonds et des espaces agricoles périphériques. Le potentiel uniquement des zones de maraîchage des berges du ouadi et des bas-fonds est estimé à près de 1000 hectares.

Cependant, ce potentiel est sous exploité alors qu'il est opportunité stratégique pour renforcer la résilience alimentaire, générer des revenus et améliorer le cadre de vie à Farchana, surtout dans un contexte de pression foncière, de forte croissance démographique et de vulnérabilité environnementale.

Dans l'optique de valoriser durablement le potentiel agricole, le plan stratégique préconise la mise en œuvre d'aménagements hydro agricoles au niveau des abords de l'ouadi, ainsi que dans les zones de bas-fonds, notamment celles situées au sud-est, entre Andour et Amrié. Ces espaces présentent des atouts naturels favorables à l'agriculture, mais demeurent insuffisamment exploités en raison de contraintes hydrauliques et d'un manque d'aménagements adaptés.

La mise en valeur de ces terres, à travers des aménagements appropriés (maîtrise de l'eau, drainage, organisation des parcelles), permettra de sécuriser et d'intensifier la production agricole, tout en réduisant la vulnérabilité des activités aux aléas climatiques. Elle favorisera ainsi une augmentation des superficies effectivement cultivées, une amélioration des rendements et une diversification des productions.

Au-delà des enjeux productifs, ces aménagements contribueront à renforcer les moyens de subsistance des ménages, à soutenir l'économie locale et à améliorer la sécurité alimentaire de la localité de Farchana.

il est aussi proposé la création d'un pôle agroécologique dans la zone centre-sud, visant à promouvoir des pratiques agricoles durables et respectueuses des ressources naturelles. Ce pôle favorisera :

- La mise en place de périmètres agroécologiques (aménagement de zones de maraîchage collectif (pour réfugiés et communautés hôtes)

utilisant des techniques agroécologiques : compostage, paillage, association culturale)

- La promotion du goutte-à-goutte ou de l'arrosage ciblé et la collecte des eaux de pluie pour irriguer les maraîchages communautaires

Le pôle intégrera également :

- une unité de transformation des produits agropastoraux (huilerie, séchage, conservation) ;
- un centre de formation et d'appui technique dédié aux producteurs, axé sur la gestion intégrée de la fertilité des sols, les techniques de production durable et les bonnes pratiques post-récolte.

Il apparaît stratégique d'accompagner les producteurs tout au long de la chaîne de valeur, depuis l'amélioration des rendements agricoles jusqu'à la transformation locale et la commercialisation des produits. À cet effet, la mise en place d'infrastructures de stockage, d'unités de transformation adaptées et de circuits de distribution locaux et régionaux permettra de renforcer la valeur ajoutée locale, de sécuriser les revenus des ménages et de dynamiser l'économie territoriale.

Effet attendu de la ville dynamique

L'exécution de la stratégie ville dynamique, permettra à Farchana de disposer d'une économie locale mieux structurée, portée par des pôles économiques réaménagés, un front commercial moderne et un tissu entrepreneurial renforcé.

Les activités économiques seront diversifiées et les infrastructures de production et de services améliorées. Le territoire deviendra ainsi un espace attractif, générateur d'emplois et de valeur ajoutée, réduisant la dépendance à l'aide humanitaire.



Photo 30: Travaux de maraichage à l'Est du Tchad @ONU-Habitat, 2025

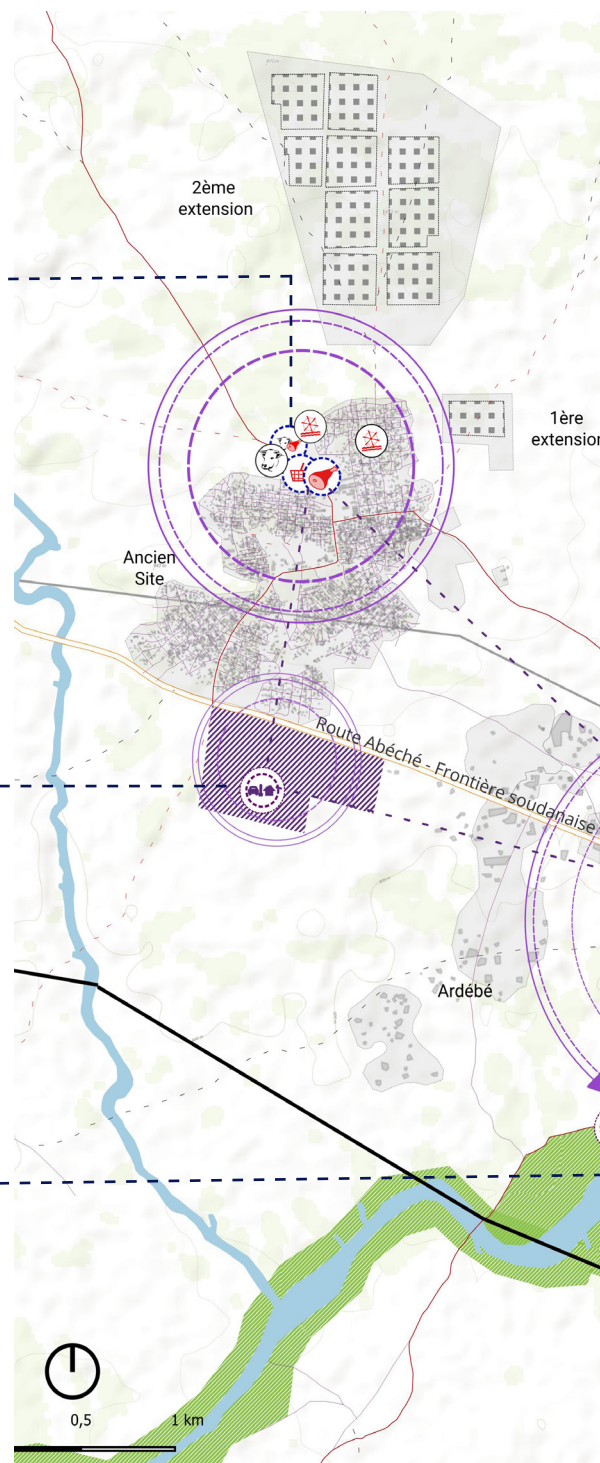
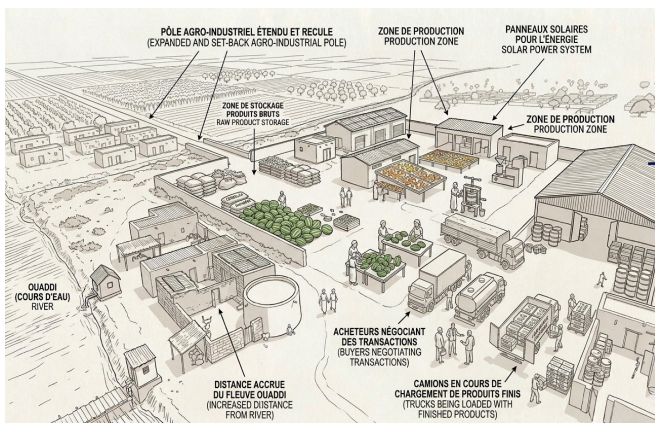
Projection 8: Zone économique @ONU-Habitat, 2025



Projection 9: Gares routières @ONU-Habitat, 2025



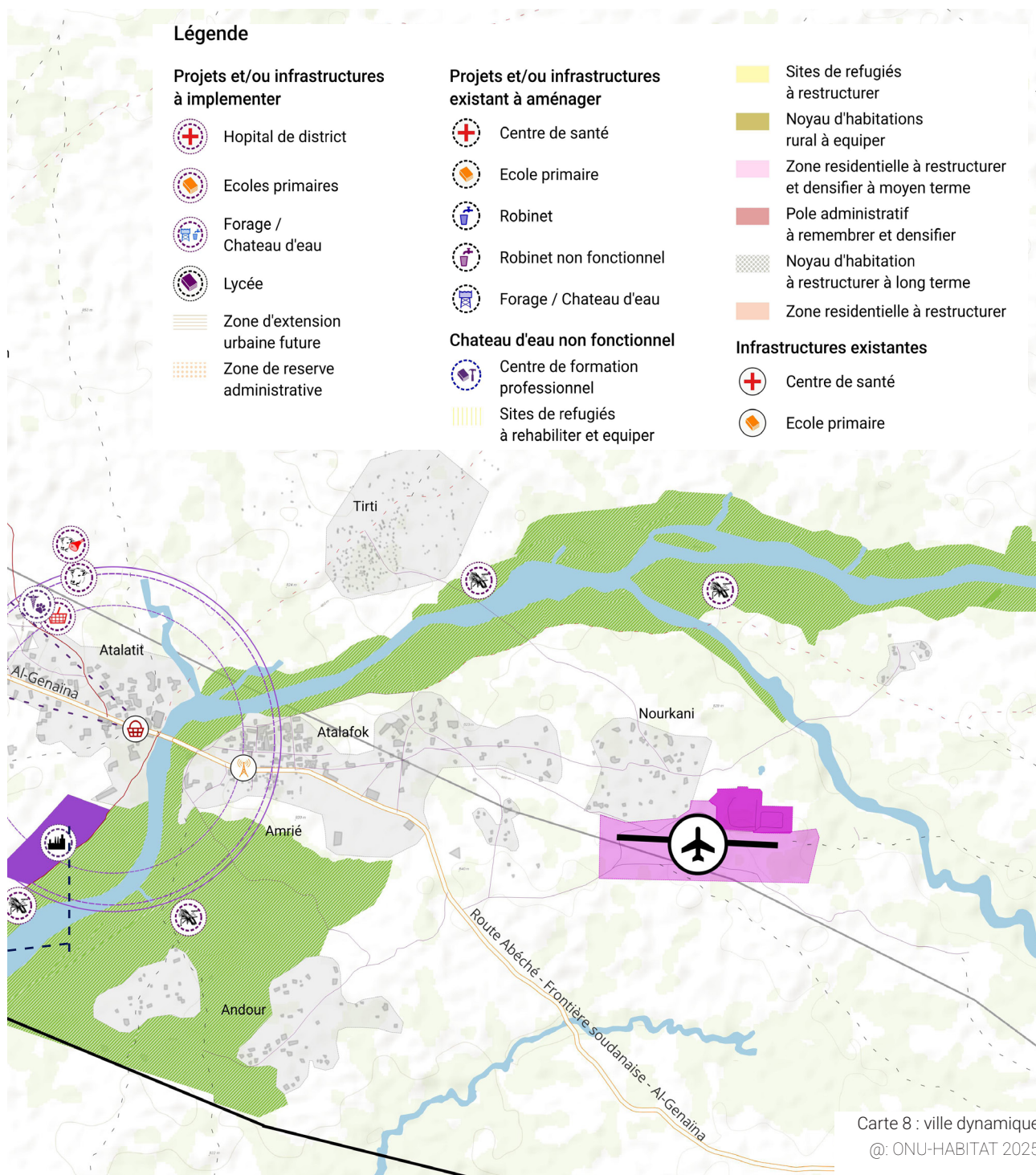
Projection 10: Zone mini-industrielle @ONU-Habitat, 2025



Un Grand Marché (Site): Un pôle d'échange structuré sur plusieurs hectares avec des enclos sectorisés et des services vétérinaires, agissant comme un moteur de l'économie locale.

Pôle Agro-industriel : Une zone de transformation sur une grande superficie utilisant l'énergie solaire pour le stockage et le conditionnement des produits maraîchers à une distance de sécurité du Ouaddi.

Gare Routière et Hub Logistique : Une infrastructure multimodale d'envergure centralisant les flux de transit et de fret pour renforcer la connectivité entre les zones de production et les centres urbains.



- | | | |
|---|---|--|
| Lycée (site de refugiés)
Forage / Chateau d'eau
Robinet
Base UN
Aerodrome | Route nationale dégradée
Routes secondaires
Routes residentielles
Routes non-classées
Zone aeroportuaire
Base Logistique PAM | Zones naturelles
Végétation autour du Ouaddi
Ouaddi principal
Constructions
Bloc de tentes
Bati |
|---|---|--|

VILLE RÉSILIENTE ET DURABLE

Face aux mutations rapides que connaît la commune de Farchana, la question de la résilience territoriale devient un enjeu central. En effet, le territoire fait face à une pression croissante sur ses ressources naturelles, marquée notamment par une déforestation accélérée, la dégradation des terres agricoles, et la raréfaction des ressources en eau. Ces facteurs interpellent pour une transformation vers **un modèle de développement plus durable, capable d'anticiper les chocs**, et de s'adapter aux aléas. C'est dans cette logique que la stratégie de ville résiliente s'inscrit et vise à protéger et restaurer les ressources naturelles, gérer et protéger les ressources hydriques du territoire et enfin promouvoir un cadre de vie sain.

Objectif 8 : Protéger et restaurer les ressources naturelles

La protection et la restauration des ressources naturelles constituent un pilier essentiel du développement durable, en particulier pour un territoire soumis à de fortes pressions anthropiques et climatiques comme Farchana. Conscient de ces enjeux, le plan stratégique propose un ensemble de mesures intégrées visant à préserver les équilibres écologiques tout en accompagnant le développement urbain.

Dans ce cadre, les espaces agricoles, fortement menacés par l'urbanisation diffuse, sont clairement délimités et classés comme zones à protéger. Cette reconnaissance vise à sécuriser durablement leur vocation productive face aux risques de mitage et de conversion foncière. Afin de renforcer cette protection, la mise en place d'une ceinture verte est prévue comme zone tampon entre les espaces urbanisés et les terres agricoles.

Cette ceinture jouera un double rôle : d'une part, canaliser et maîtriser l'expansion urbaine, et d'autre part, contribuer à la préservation de la biodiversité, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la régulation des microclimats locaux. En complément, une politique active de reboisement est recommandée afin de lutter contre la coupe abusive du bois, de restaurer les sols dégradés et de renforcer la résilience écologique du territoire.

Par ailleurs, face aux impacts croissants du

changement climatique (baisse de la pluviométrie, dégradation des sols, raréfaction des ressources en eau et augmentation des températures), le territoire nécessite un cadre de gouvernance climatique renforcé, participatif et adapté aux réalités locales. Actuellement, la faiblesse de la coordination entre les différents acteurs, l'insuffisance des capacités techniques et le manque d'outils de suivi limitent l'efficacité des réponses face aux risques climatiques.

À cet effet, le plan stratégique préconise les mesures suivantes :

- Le renforcement des capacités des acteurs locaux (préfet, sous-préfet, agents déconcentrés communaux, chefs traditionnels et acteurs des OSC) à travers des formations sur l'adaptation, la gestion des risques climatiques, les outils de planification verte et la mobilisation de financements climat ;
- L'intégration systématique des enjeux climatiques dans les outils de développement et les projets d'aménagement ;
- La promotion de la transparence, de la redevabilité et de la participation communautaire dans les décisions liées à l'environnement et au climat

d'hydrique et écologique du territoire face aux effets du changement climatique.

Objectif 9 : Gérer et protéger les ressources hydriques du territoire

En matière de ressources hydriques, le territoire de Farchana est traversé par un ouadi principal et plusieurs ouadis secondaires, qui jouent un rôle structurant tant dans la morphologie urbaine que dans le développement des activités socioéconomiques. Toutefois, la forte croissance démographique, combinée aux effets du changement climatique, exerce une pression croissante sur ces ressources. Il en résulte une dégradation progressive du territoire, avec une perte moyenne estimée à environ 2 ha/an au cours des vingt dernières années, une situation très préoccupante dans un contexte sahélien.

Au regard des enjeux et défis liés à la gestion des ressources hydriques, la mise en place de mesures de protection et de gestion durable des ouadis s'impose comme une priorité. À cet effet, la composition et la structure urbaine proposées par le plan stratégique reposent sur l'intégration et la prise en compte systématique des ouadis existants. Le plan proscriit toute occupation anarchique, toute prolifération de l'habitat ainsi que le dépôt de déchets le long des berges.

Dans cette optique, des zones de servitude sont instituées le long des ouadis, avec une emprise de 100 mètres de part et d'autre du ouadi principal et de 25 mètres pour les ouadis secondaires. Ces zones visent à prévenir l'érosion, limiter les risques d'inondation, lutter contre l'occupation illégale et préserver l'intégrité écologique des berges.

Toutefois, compte tenu du fort potentiel maraîcher des abords des ouadis, ces zones de servitude pourront faire l'objet d'aménagements hydroagricoles, afin de soutenir les activités agricoles. Elles pourront également être boisées et aménagées en espaces de loisirs dans les secteurs proches des zones d'habitation.

Par ces aménagements multifonctionnels, les berges des ouadis contribueront simultanément à la sécurité alimentaire, au renforcement de la résilience écologique et à l'amélioration du cadre de vie à Farchana.



Photo 31: Chateau d'eau à Farchana @ONU-Habitat, 2025

Objectif 10 : Promouvoir un cadre de vie sain

La gestion actuelle du cadre de vie à Farchana reste largement inefficace, marquée par l'absence d'un système structuré de gestion des déchets. Cette carence se traduit par l'accumulation anarchique d'ordures dans les espaces publics, les ouadis et les zones agricoles, affectant gravement la santé publique, l'environnement et l'image du territoire. Dans une logique de ville résiliente et en cohérence avec la vision des acteurs locaux, la promotion d'un cadre de vie sain apparaît comme une priorité stratégique.

Pour répondre à cet enjeu, le plan stratégique prévoit **la mise en place d'un système de gestion des déchets** articulé autour d'une démarche communautaire et décentralisée. Il est proposé de **créer des structures associatives locales**, chargées d'assurer la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers. Ces déchets seront ensuite acheminés vers des points de transfert (décharges intermédiaires) à établir dans chaque quartier ou village. Enfin, **une décharge finale est projetée au nord de Farchana**, où les déchets seront centralisés. Cette organisation permettra non seulement d'assainir durablement l'environnement urbain, mais aussi de créer des opportunités d'emploi local et de renforcer la participation citoyenne dans la gestion environnementale du territoire.

La promotion d'un cadre de vie sain à Farchana ne saurait se limiter aux seuls dispositifs techniques ou logistiques. Elle doit impérativement s'accompagner d'un travail de sensibilisation en profondeur de toutes les couches sociales. À cet effet, des campagnes régulières de sensibilisation communautaire sont à organiser, en mobilisant les acteurs locaux clés, notamment les organisations de la société civile, les leaders communautaires et religieux, ainsi que les médias locaux. Ces campagnes viseront à renforcer les comportements citoyens en matière d'hygiène, de propreté urbaine et de respect des espaces publics et naturels.

Par ailleurs, la lutte contre les pratiques de défécation à l'air libre, encore fréquente dans certains quartiers, nécessite un accompagnement ciblé. Il est essentiel de

porter une assistance technique et financière aux ménages à faible revenu pour la construction de latrines familiales. Cette approche inclusive permettra de réduire les risques sanitaires et d'améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Effet attendu de la ville résiliente

Aux termes de la mise en œuvre des orientations de la ville résiliente, Farchana sera un territoire dont les ressources naturelles sont restaurées, le cadre de vie assaini, les risques environnementaux maîtrisés. La ville sera ainsi plus durable, plus sûre et plus apte à faire face aux aléas climatiques.

Photo 32: Paysage de Farchana @ONU-Habitat, 2025



VILLE INCLUSIVE ET SÛRE

Farchana fait face à de profonds défis en matière d'inclusion sociale et territoriale. La cohabitation entre populations réfugiées et communautés hôtes, dans un contexte de croissance démographique rapide, s'accompagne de fortes disparités d'accès au foncier, d'un déficit d'infrastructures communautaires devant favoriser la cohésion sociale et à la prévention de l'insécurité.

L'absence de ces espaces limite les interactions entre les groupes sociaux et accentue les risques de marginalisation, en particulier pour les jeunes, les femmes, les personnes déplacées et les habitants des quartiers périphériques.

Dans cette perspective, la stratégie de ville inclusive et sûre vise à renforcer simultanément la cohésion sociale, la sécurité de proximité et l'équité territoriale. Elle s'articule autour de trois leviers structurants à savoir : la mobilisation du foncier comme outil de cohésion sociale et de prévention des conflits, la création et la réhabilitation d'équipements communautaires et la sécurité collective.

Objectif 11 : Faire du foncier un levier de cohésion sociale

Dans un contexte marqué par la **cohabitation durable entre réfugiés et communautés hôtes**, le foncier constitue à Farchana un enjeu central de stabilité sociale, de développement territorial et de prévention des conflits. Le plan stratégique considère ainsi le foncier non seulement comme un support de l'urbanisation et de ses activités économiques, mais surtout comme un **outil structurant de cohésion sociale, d'inclusion et de gouvernance locale**.

À ce titre, il importe de sécuriser l'accès au foncier et à l'habitat pour l'ensemble des populations, via un **cadastrage communautaire** afin de réduire les tensions liées à l'insécurité foncière. Cela passera par la clarification des statuts fonciers, la formalisation progressive des droits d'occupation et d'usage, la délimitation des réserves foncières publiques et l'encadrement de l'extension urbaine à travers des opérations de lotissement planifié et de restructuration des tissus existants.

Parallèlement, le plan stratégique ambitionne de **prévenir et gérer durablement les conflits fonciers**, en recommandant la mise en place des mécanismes locaux de gestion des conflits foncier et de renforcer les capacités des autorités administratives, des chefferies traditionnelles et des acteurs communautaires, en gestion urbaine et gouvernance foncière pour permettre d'anticiper les conflits, de sécuriser les zones sensibles (zones agricoles, zones d'extension, zones de servitude) et de consolider la paix sociale.

Il est aussi proposé la mise en place d'une gouvernance foncière inclusive et partagée, fondée sur la concertation et la participation active de l'ensemble des parties prenantes. Des instances **mixtes de gestion foncière**, associant autorités locales, représentants des réfugiés, communautés hôtes et organisations de la société civile, sont à instituer afin de garantir la transparence, la redevabilité et l'équité dans la prise de décision.

Objectif 12 : Créer et réhabiliter les équipements communautaires de cohésion sociale

Les équipements communautaires de cohésion sociale sont essentiels pour renforcer le vivre-ensemble, prévenir les tensions sociales et soutenir l'inclusion à Farchana.

Dans cette optique, le plan stratégique, en cohérence avec cette vision, propose l'aménagement de plusieurs équipements clés, situés dans l'espace interstitiel entre le site des réfugiés et le noyau villageois, zone symbolique de rencontre entre les deux principales communautés.

Parmi ces équipements figurent :

- **Une maison des jeunes**, espace dédié à l'expression, la formation et l'épanouissement des adolescents et jeunes adultes, favorisant leur implication dans la vie communautaire.

- **Une maison de la femme**, conçue comme un centre de ressources, de formation et de soutien à l'autonomisation économique et sociale des femmes.
- **Une place publique**, destinée à accueillir des manifestations culturelles, des débats communautaires et des événements collectifs favorisant le dialogue interculturel.

En positionnant ces équipements à la jonction des deux pôles de population, le plan stratégique favorise une intégration spatiale et sociale, et crée des espaces neutres et inclusifs qui renforcent la cohésion communautaire à Farchana.

Objectif 13 : Renforcer la sécurité urbaine et communautaire

La commune de Farchana aspire à devenir un **modèle de ville sûre**, dans laquelle chaque habitant peut vivre dans la sérénité et participer activement au développement local. Afin de concrétiser cette ambition, le plan stratégique propose de **renforcer la sécurité de proximité** à l'échelle de l'ensemble du territoire communal.

À cet effet, il est recommandé de **renforcer la couverture du territoire en équipements de sécurité**, notamment par la création, la réhabilitation et l'équipement de **postes de police et de gendarmerie**. Ces infrastructures contribueront à rassurer les populations, à renforcer le sentiment de protection et à instaurer un climat de confiance indispensable à la vie communautaire. La réhabilitation des postes existants et leur dotation en **moyens roulants adaptés** permettront aux forces de sécurité d'assurer efficacement la protection des personnes et des biens.

Parallèlement, la stratégie met l'accent sur la **prévention de l'insécurité**, en particulier de la délinquance juvénile, à travers la **mobilisation et l'insertion socioéconomique des jeunes**. Le développement d'initiatives d'emploi, de formation professionnelle ainsi que d'activités sportives et culturelles vise à faire des jeunes des **acteurs du développement local**, tout en renforçant leur rôle de relais communau-

taires en appui aux forces de défense et de sécurité.

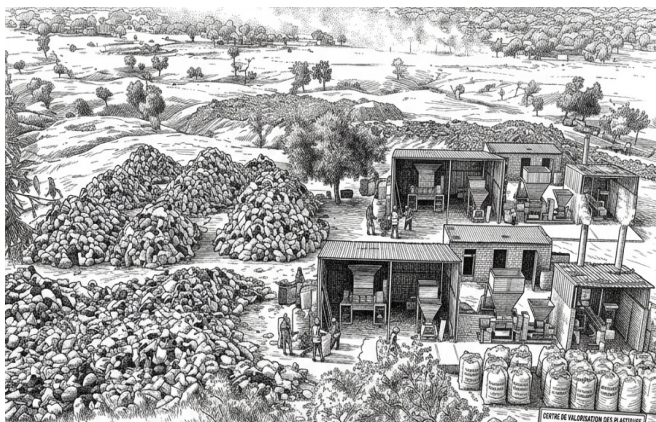
La construction d'une ville sûre repose également sur le **renforcement de la cohésion sociale et du dialogue communautaire**. Les cadres de concertation existants entre communautés hôtes et réfugiées seront consolidés afin de promouvoir la confiance, la médiation et la prévention des tensions. Le renforcement des capacités des leaders locaux en matière de dialogue, de vivre-ensemble et de gestion des conflits contribuera à ancrer durablement une culture de paix et de coopération.

Enfin, dans un contexte marqué par la transition numérique, le **développement des compétences numériques des jeunes et des femmes** est identifié comme un levier stratégique complémentaire. La formation aux outils informatiques et aux services numériques permettra de connecter Farchana aux **dynamiques régionales et mondiales**, de créer de nouvelles opportunités d'emploi et de renforcer la communication, l'engagement citoyen et l'inclusion sociale.

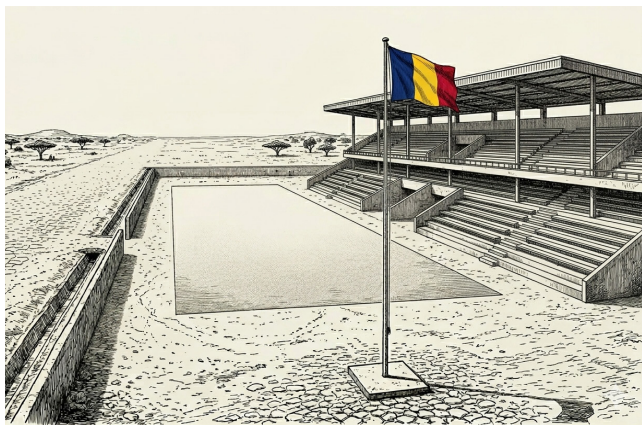
Effet attendu de la ville inclusive et sûre

La mise en œuvre de la stratégie ville inclusive, fera de Farchana un territoire plus équitable, où toutes les couches sociales et communautaires ont un **meilleur accès aux équipements communautaires de cohésion sociale**. Les tensions sociales et l'insécurité sont prévenues, grâce à la promotion d'une **sécurité de proximité**. La cohésion sociale est aussi consolidée par la création d'espaces partagés.

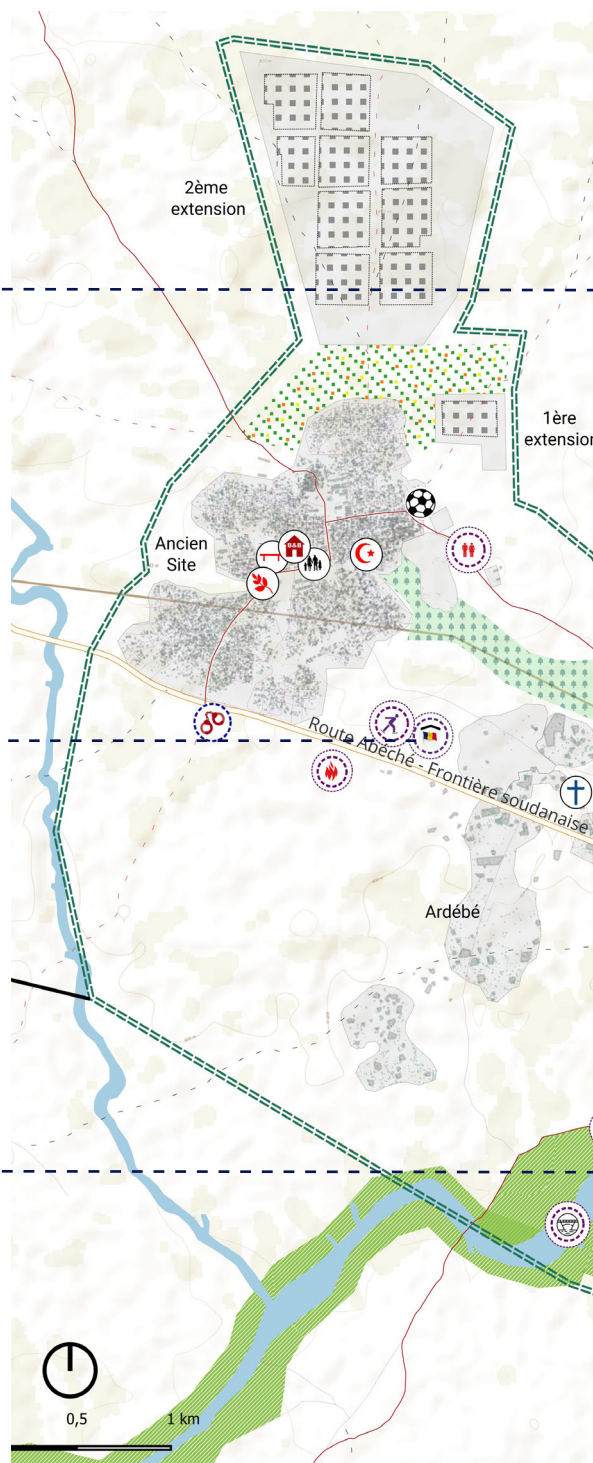
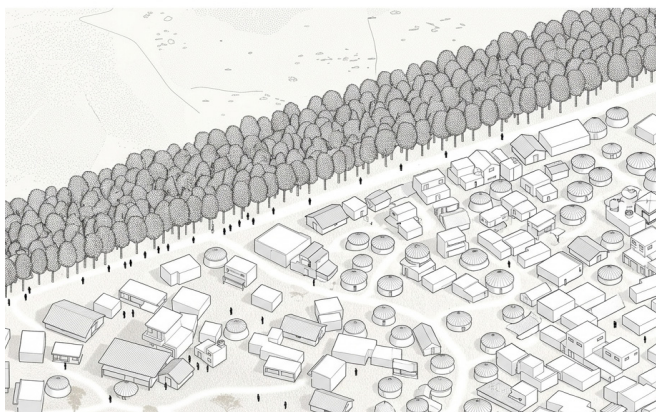
Projection 11: **Zone mini-industrielle** @ONU-Habitat, 2025



Projection 12: **Place publique** @ONU-Habitat, 2025



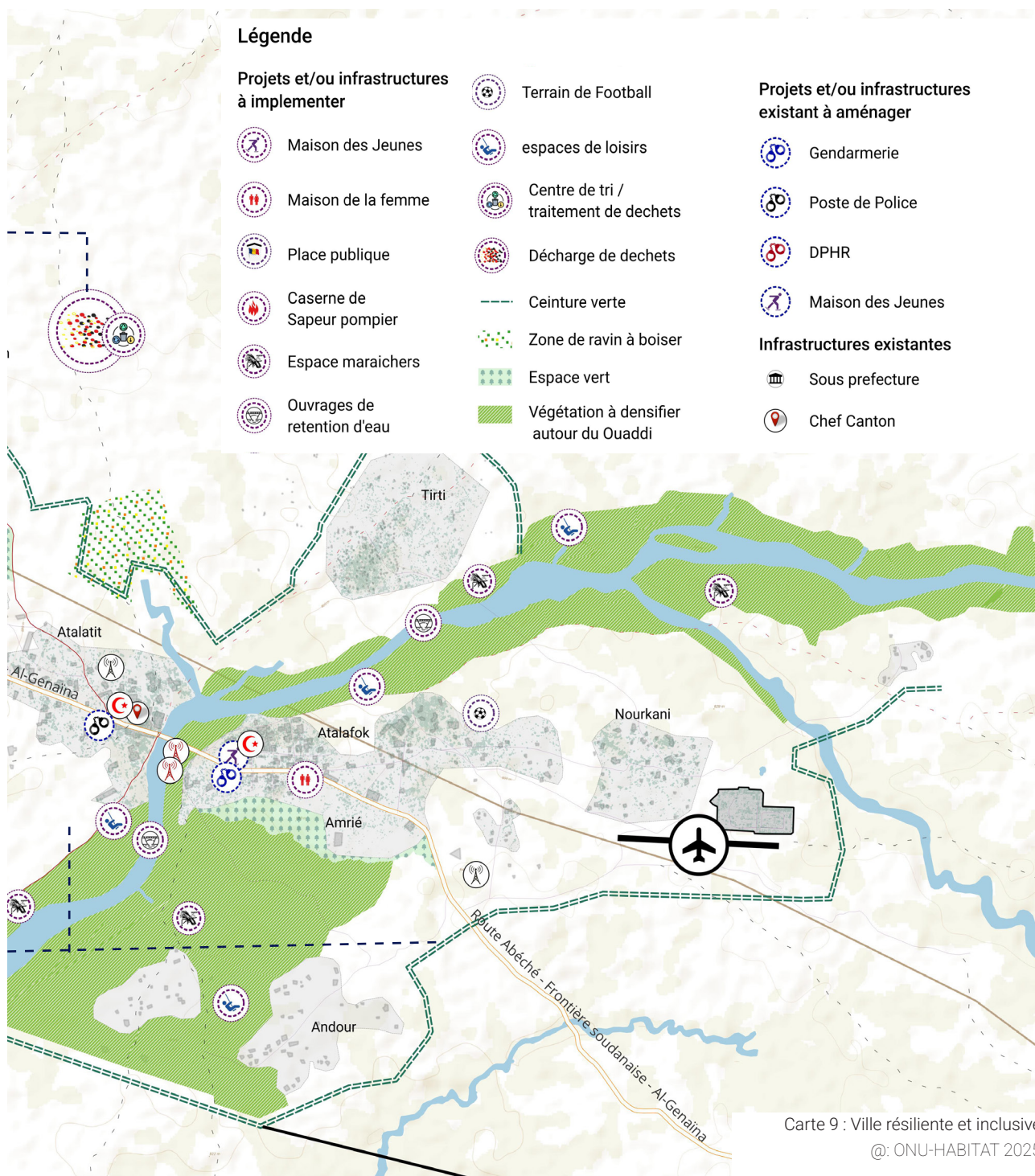
Projection 13: **Ceinture verte** @ONU-Habitat, 2025



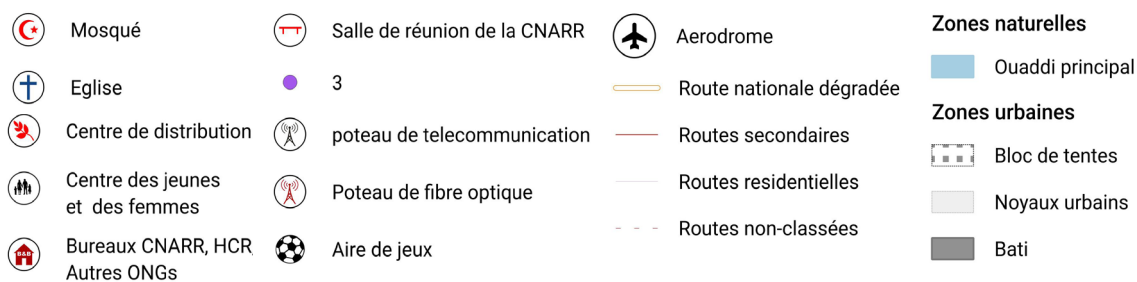
Un Grand Marché (Site): Un pôle d'échange structuré sur plusieurs hectares avec des enclos sectorisés et des services vétérinaires, agissant comme un moteur de l'économie locale.

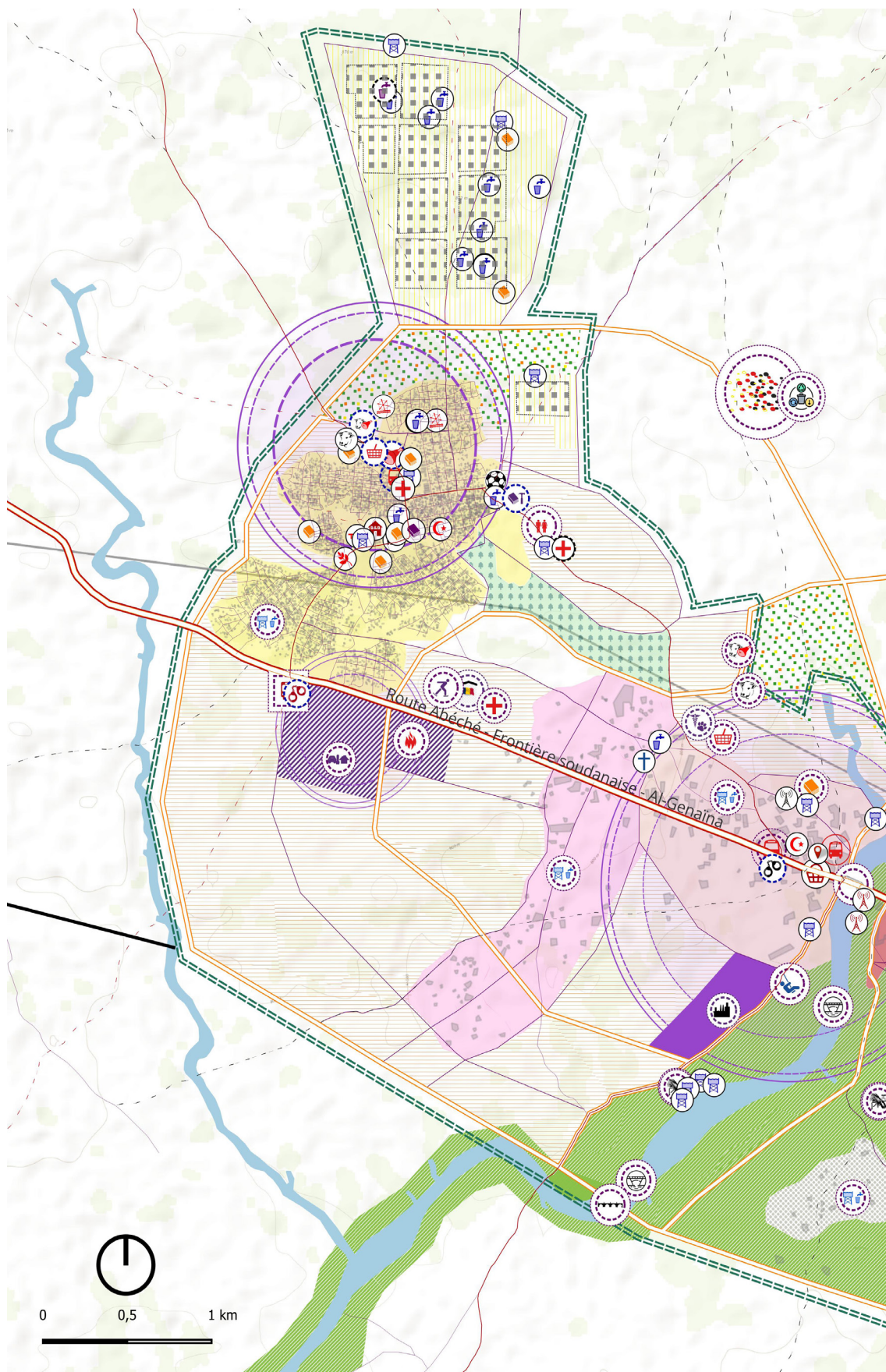
Pôle Agro-industriel : Une zone de transformation sur une grande superficie utilisant l'énergie solaire pour le stockage et le conditionnement des produits maraîchers à une distance de sécurité du Ouaddi.

Gare Routière et Hub Logistique : Une infrastructure multimodale d'envergure centralisant les flux de transit et de fret pour renforcer la connectivité entre les zones de production et les centres urbains.



Carte 9 : Ville résiliente et inclusive
@: ONU-HABITAT 2025





Carte 10 : Synthèse de la vision
@: ONU-HABITAT 2025

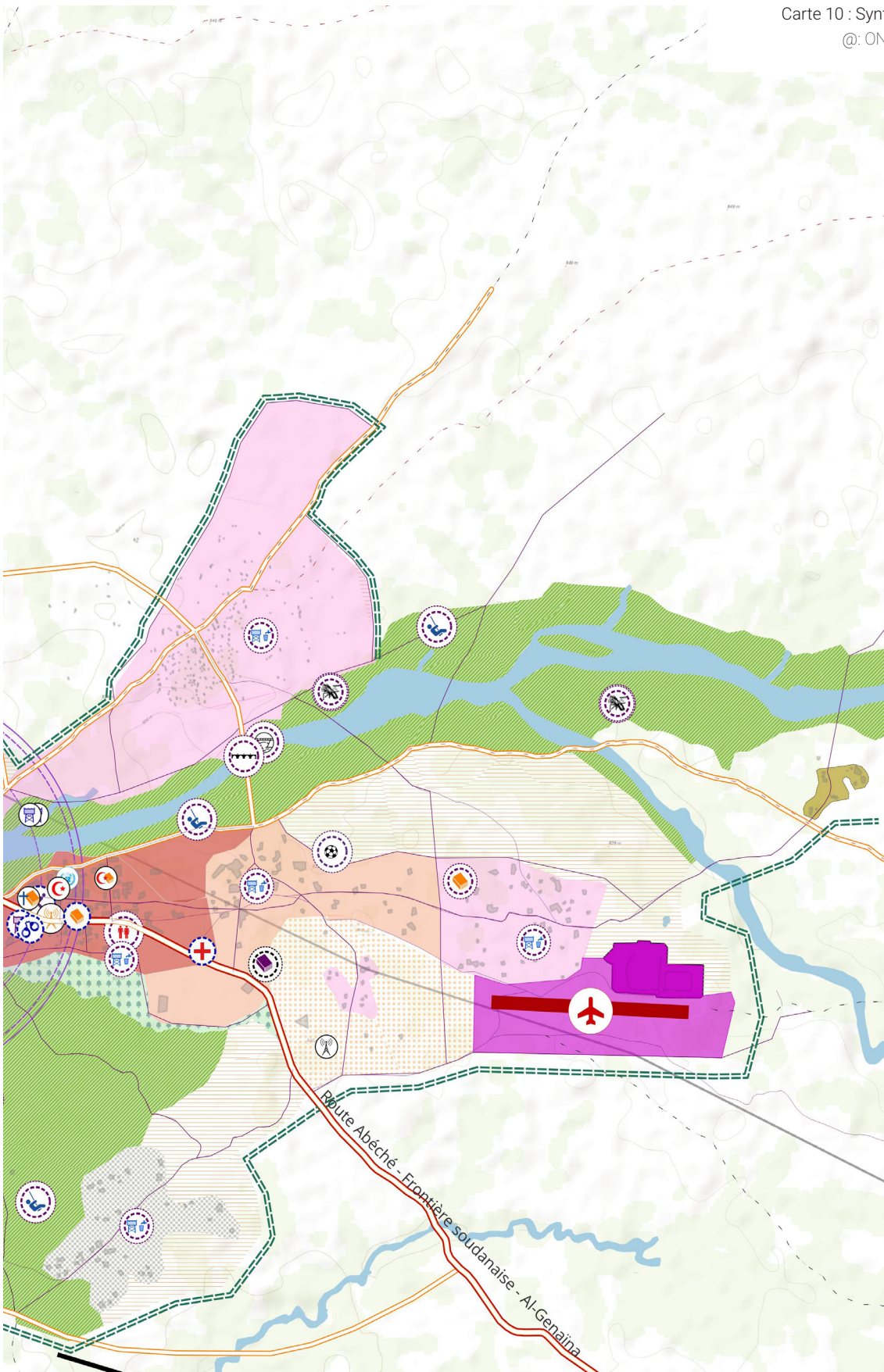


Photo 33: Marché rural de Farchana @ONU-Habitat, 2025





08.

PLAN D' ACTIONS

PLAN D'INVESTISSEMENT GLOBAL

Le plan d'action du document cadre de planification de Farchana s'inscrit dans une vision stratégique visant à accompagner la croissance urbaine rapide de la localité de manière durable, inclusive et résiliente, dans un contexte marqué par de fortes pressions démographiques, spatiales et socioéconomiques.

Cette vision tient pleinement compte du rôle spécifique de Farchana en tant que pôle d'accueil des populations réfugiées, tout en affirmant sa fonction de centre structurant du développement territorial local au bénéfice des communautés hôtes et des réfugiés.

Cette stratégie urbaine repose sur une approche multidimensionnelle articulant planification spatiale, développement économique local, renforcement des infrastructures, préservation des ressources naturelles et intégration des réfugiés. Elle se décline en plusieurs orientations couvrant les secteurs clés de la transformation urbaine de Farchana.

Le plan d'action vise notamment la déclinaison des orientations en actions de mise en œuvre de la vision, intégrant de manière cohérente les zones d'habitation, les sites d'accueil des réfugiés, les espaces agricoles et pastoraux, les pôles économiques et les équipements structurants d'infrastructures et de superstructure.

Ce qui permettra de construire un territoire qui garantisse un accès équitable aux services, aux infrastructures et aux opportunités économiques pour l'ensemble des habitants (communauté hôte et réfugiés), et un modèle urbain cohérent, conciliant croissance démographique, utilisation durable du sol et résilience face aux risques climatiques et environnementaux.

Il intègre donc les projets structurants du secteur des infrastructures afin d'améliorer la connectivité du territoire, des aménagements spatiaux et urbains qui structureront les tissus d'habitations, la mise en place des équipements socio collectifs et des services urbains de base pour améliorer les conditions des vies des habitants et les projets économiques pour dynamiser le développement économique local. Ces actions sont phasées et coordonnées dans le temps et dans l'espace afin de déclencher la

transformation spatiale, économique et sociale attendue.

Le plan d'action constituera également un outil de référence pour les autorités locales, les services techniques et les partenaires techniques et financiers, en servant de cadre de priorisation des investissements et d'actions en vue de construire une ville de Farchana compacte, connectée, dynamique, inclusive et résiliente, au bénéfice de l'ensemble de ses habitants. Le plan d'actions est structuré en plan d'investissement global et en plan d'investissement prioritaire.

Le tableau ci-après présente le plan d'investissement global de la stratégie de développement de Farchana. Il détaille, pour chaque thématique, les projets structurants et les actions d'accompagnement, en précisant leur impact attendu, les acteurs et parties prenantes impliqués, ainsi que leur chiffre estimatif.

Photo 34: Gare routière informelle dans le site des réfugiés @ONU-Habitat, 2025



La ville connectée		
Axe opérationnel	Projets structurants– (HARD – localisés et opérationnels)	Projets d'accompagnement (SOFT – gouvernance & outils)
1. Rééquilibrage territorial des services de base	Création de 3 centralités de proximité structurées • Farchana 2 (zone sud-ouest) : hôpital de district, lycée, marché structuré, place publique ombragée, château d'eau et éclairage solaire public. • Nourkini–Ardébé : école primaire + forage + espace public multifonction. • Extension du site réfugié (Arna) : équipement scolaire secondaire + centre de formation + marché consolidé. • Programme intégré de forages stratégiquement répartis reliés à des bornes fontaines de proximité.	• Élaboration d'un schéma spatial des équipements à 10 ans basé sur projections démographiques. • Création de comités mixtes de gestion (réfugiés / hôtes) pour eau, marchés et équipements. • Plan de maintenance technique • Outil de suivi cartographique des services (SIG simplifié communal).
2. Restructuration et densification des noyaux existants	Programme de restructuration ciblé : • Farchana 1 et Tirti : hiérarchisation des voies primaires et secondaires, création d'emprises pour équipements futurs. • Nourkini et Ardébé : ouverture de voies de desserte + réserves pour équipements. • Ancien site réfugié : recomposition partielle du maillage et amélioration drainage. • Réhabilitation des deux sites d'extension : amélioration habitat, accès eau/énergie, consolidation équipements.	• Recensement des dents creuses avec plan de mobilisation progressive. • Révision des normes de lotissement • Mise en place d'une cellule communale d'urbanisme opérationnel appuyée par MATUH. • Guide simplifié de restructuration reproductible dans autres localités de l'Est.
3. Mobilité durable et structuration des flux économiques	• Aménagement d'un pôle logistique à l'entrée ouest (aire de stationnement poids lourds, gare routière organisée). • Création d'une voie de contournement du centre pour dévier gros porteurs. • Aménagement de pistes cyclables et cheminements piétons sécurisés vers écoles, marchés, centres de santé. • Réorganisation des points d'arrêt mototaxis et rakchas	• Cadastre participatif simplifié. • Mise en place d'une cellule foncière mixte (chef de canton / sous-préfecture / commune / réfugiés). • Élaboration d'un cadre simplifié de régulation des extensions urbaines.



9 – 13 MILLIONS USD		
Impact	Acteurs et parties prenantes	Chiffrage
Rééquilibrage spatial réel, fixation des ménages dans les noyaux consolidés, réduction des déplacements longs vers la base humanitaire.	Sous-préfecture , Conseil provincial du Ouaddaï, Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat, Ministère des Infrastructures, ONG humanitaires, Bailleurs internationaux.	4 - 6 MILLIONS USD
Augmentation des densités dans les zones déjà urbanisées, réduction pression sur terres agricoles,	Sous-préfecture, MATUH, Services techniques provinciaux, Chefs traditionnels, Associations locales, ONG spécialisées en WASH et Shelter, Communautés réfugiées et hôtes.	4 - 6 MILLIONS USD
Prévention de l'urbanisation anarchique, sécurisation foncière, réduction des conflits et reproductibilité provinciale.	Sous-préfecture Chef de canton, MATUH, Représentants des réfugiés, Services fonciers, ONG spécialisées en gouvernance foncière, Bailleurs.	0.3 - 1 MILLIONS USD

La ville connectée		
Axe opérationnel	Projets structurants– (HARD – localisés et opérationnels)	Projets d'accompagnement (SOFT – gouvernance & outils)
1. Intégration provinciale et désenclavement stratégique	• Bitumage du corridor Abéché–Adré (section Abou-goulème–Adré via Farchana). • Construction d'un ouvrage de franchissement sur l'ouadi entre Farchana 2 et 1 (continuité des flux). • Aménagement sécurisé des accès urbains à la RN (carrefours structurés, zones de ralentissement).	• Plaidoyer conjoint Province– MATUH pour inscription dans la programmation nationale. • Étude d'impact territorial corridor (flux économiques, agro-pastoral). • Dispositif de suivi des flux agricoles...
2. Structuration du réseau viaire interne et cohésion urbaine	• Création d'une voie circulaire structurante reliant Farchana 1 – Tirti – ancien site réfugié – Ardébé. • Voie de contournement sud avec prolongement nord reliant les sites réfugiés à Farchana 2 • Radiale d'Ardébé – Farchana 2 – Tirti. • Aménagement d'axes structurants avec trottoirs ombragés et éclairage solaire.	• Plan de mobilité urbaine simplifié • Schéma hiérarchisé de voirie intégré au document de planification. • Guide technique communal pour conception de voirie pour climat sahélien. • Formation technique municipale sur entretien routier.
3. Mobilité durable et structuration des flux économiques	• Aménagement d'un pôle logistique à l'entrée ouest (aire de stationnement poids lourds, zone de chargement, gare routière organisée). • Création d'une voie de contournement du centre pour dévier gros porteurs. • Aménagement de pistes cyclables et cheminements piétons sécurisés vers écoles, marchés, centres de santé. • Réorganisation des points d'arrêt mototaxis et rakchas	• Formalisation et structuration des associations de mototaxis/rakchas. • Formations sécurité routière et conduite écoresponsable. Campagnes sensibilisation sécurité routière. • Régulation municipale des flux de poids lourds.



		110 – 121 MILLIONS USD
Impact	Acteurs et parties prenantes	Chiffrage
Désenclavement durable, attractivité territoriale, intégration au réseau économique provincial, réduction des coûts logistiques, .	Délégué général du gouvernement auprès du Ouaddaï, Conseil provincial du Ouaddaï, MATUH, Ministère des Infrastructures, Sous-préfecture , Commerçants, ONG , Bailleurs.	90 - 100 MILLIONS USD
Intégration des noyaux, amélioration accessibilité services, réduction enclavement des villages périphériques, cohésion spatiale.	Sous-préfecture MATUH, Services techniques provinciaux, Associations locales, ONG spécialisées en voirie Bailleurs.	18 – 20 MILLIONS USD
Fluidification des flux, réduction congestion et risques, professionnalisation transport local, soutien au commerce et à l'emploi.	Sous-préfecture de Farchana, Associations de mototaxis/rakchas, Transporteurs, commerçants, ONG spécialisées en mobilité Bailleurs.	0,7 – 1 MILLIONS USD

La ville dynamique

Axe opérationnel	Projets structurants– (HARD – localisés et opérationnels)	Projets d'accompagnement (SOFT – gouvernance & outils)
1. Structuration du corridor commercial et modernisation des marchés	• Aménagement d'un front commercial végétalisé le long de la section urbaine du corridor Abéché–Adré (Farchana 1 Farchana 2) : boutiques modulaires, trottoirs ombragés, services numériques. • Restructuration du marché du site réfugié (ancien site) : réorganisation spatiale, hangars modernisés, zones bétail distinctes, aire d'abattage formalisée. • Délocalisation et aménagement du marché de Farchana 2 avec marché à bétail, abattoir et parc de vaccination. • Construction d'une gare routière structurée à Farchana 2 et aire poids lourds à l'entrée ouest. • Amélioration de l'accessibilité à l'aérodrome (RN–Nourkini– Tirti).	• Formalisation des associations de commerçants (gestion, maintenance). • Mise en place d'un système simplifié de gestion des marchés (cadastre commercial, numérotage étals). • Appui à la fiscalité locale marchande (recettes municipales). • Programme de formation des jeunes et femmes (commerce, gestion, numérique). • Fonds d'amorçage / microcrédit pour petites activités.
2. Développement d'un pôle agro-économique intégré	• Aménagement hydroagricole des berges de l'ouadi et bas-fonds (sud-est Andour–Amrié) : maîtrise de l'eau, drainage, organisation parcellaire (~1000 ha potentiel). • Création d'un pôle agroécologique centre-sud : périmètres maraîchers collectifs, goutte-à-goutte, collecte eaux pluviales. • Implantation d'une unité de transformation • Construction d'entrepôts de stockage et plateforme logistique agricole reliée au corridor	• Formation technique producteurs (agroécologie, gestion coopérative). • Structuration de coopératives mixtes • Appui à la certification et mise en réseau régionale des produits. • Mise en place de contrats d'approvisionnement avec marchés locaux et Abéché/Adré. • Dispositif de financement rotatif pour intrants agricoles.
3. Soutien à l'entrepreneuriat et à l'économie locale durable	• Réhabilitation et équipement du centre de formation professionnelle (informatique, mécanique, couture, soudure, maçonnerie). • Création d'un espace d'innovation/ incubateur local adossé au centre de formation. • Aménagement de zones artisanales organisées à proximité des centralités.	• Programmes d'incubation jeunes et femmes. • Partenariats ONG / institutions microfinance. • Formation gestion, marketing, digitalisation. • Appui à la formalisation progressive des activités informelles. • Intégration dans marchés publics locaux.



		4 – 8 MILLIONS USD
Impact	Acteurs et parties prenantes	Chiffrage
Structuration de l'économie formelle, augmentation recettes locales, captation des flux provinciaux, création d'emplois.	Sous-préfecture Associations de commerçants, Conseil Provincial Bailleurs, Services fiscaux locaux, Communautés réfugiées et hôtes	2 – 4 MILLIONS USD
Sécurisation des revenus, augmentation valeur ajoutée locale, intégration économique territoriale.	Producteurs locaux, Bailleurs, Sous-préfecture, Conseil provincial du Ouaddaï, ONG, Services techniques (ANADER).	2 – 3 MILLIONS USD
Diversification économique, réduction dépendance aide humanitaire, insertion professionnelle durable.	ONAPE, ONG de microfinance, Associations de jeunes et femmes, Sous-préfecture Bailleurs	0,5 – 1 MILLIONS USD

La ville résiliente et durable

Axe opérationnel	Projets structurants– (HARD – localisés et opérationnels)	Projets d'accompagnement (SOFT – gouvernance & outils)
1. Protection des ressources naturelles et régulation de l'expansion urbaine	• Délimitation officielle des zones agricoles protégées en périphérie (sud-est, Andour–Amrié). • Mise en place d'une ceinture verte structurante entre zones urbanisées et terres agricoles (plantation multi-espèces résistantes au climat sahélien). • Programme massif de reboisement communautaire • Aménagement d'espaces verts publics dans les centralités urbaines.	• Adoption d'un règlement local de protection des terres agricoles. • Mise en place d'un comité local climat & environnement (Province, commune, chefs traditionnels, OSC). • Formation des acteurs locaux à la planification verte et à la mobilisation de financements climat. • Intégration systématique du climat dans les documents d'aménagement.
2. Gestion intégrée et multifonctionnelle des ouadis	• Institution de zones de servitude : 100 m / long de l'ouadi principal, 25 m /voies secondaires. • Aménagement hydroagricole contrôlé des berges (maraîchage encadré, irrigation). • Plantation boisée des berges dans les zones proches des habitations. • Création de parcs linéaires et espaces de loisirs sur certaines sections urbaines. • Construction et multiplication de seuils d'épandage pour recharge nappes et lutte contre l'érosion. • Intégration du drainage dans les projets de voirie structurante.	• Élaboration d'un plan de gestion des ouadis (cartographie risques, règles d'occupation). • Sensibilisation communautaire contre occupation illégale et dépôts de déchets. • Système participatif de surveillance des berges. • Formation technique locale pour maintenance des seuils.
3. Soutien à l'entrepreneuriat et à l'économie locale durable	• Mise en place d'un système décentralisé de collecte des déchets (porte-à-porte). • Création de points de transfert dans chaque noyau urbain. • Aménagement d'une décharge finale contrôlée au nord de Farchana. • Construction de latrines familiales pour ménages vulnérables. • Installation de dispositifs de drainage primaire dans zones à stagnation.	• Création d'associations locales de collecte (emplois verts). • Campagnes régulières de sensibilisation (écoles, Religieux, OSC). • Appui technique et financier pour latrines familiales. • Mise en place d'un mécanisme de financement durable du service déchets. • Formation municipale en gestion environnementale.



		3 – 5 MILLIONS USD
Impact	Acteurs et parties prenantes	Chiffrage
Frein au mitage urbain, restauration des écosystèmes, amélioration microclimat, réduction pression foncière.	Sous-préfecture, Conseil provincial du Ouaddai, MATUH, OSC locales, Chefs traditionnels, ONG dans l'environnement, Service local de l'environnement	0,7 – 1 MILLIONS USD
Réduction risques inondation/ érosion, sécurisation production agricole, recharge nappes, amélioration cadre de vie.	Sous-préfecture Conseil provincial Communauté hôte et réfugiée ONG spécialisées en WASH, OSC locales, Bailleurs.	1 – 2 MILLIONS USD
Amélioration santé publique, réduction pollution ouadis, création emplois verts, amélioration image urbaine.	Sous-préfecture Associations locales de collecte des déchets Association des jeunes et femmes Commerçants, Services locaux de l'environnement Bailleurs	0,7 – 2 MILLIONS USD

La ville Sure et Inclusive

Axe opérationnel	Projets structurants– (HARD – localisés et opérationnels)	Projets d'accompagnement (SOFT – gouvernance & outils)
1. Équité territoriale et accès universel aux services de base	• Construction ciblée d'équipements éducatifs dans les noyaux sous-dotés (Farchana 2, Nourkini...). • Mise en service de l'hôpital de district à Farchana 2 avec accessibilité renforcée. • Déploiement de forages et bornes fontaines dans les zones périphériques et extensions réfugiées. • Éclairage solaire public prioritaire dans zones vulnérables. • Réhabilitation d'écoles et centres de santé existants	• Cartographie des inégalités d'accès aux services • Mise en place de comités mixtes de gestion des services • Mécanisme de suivi de l'équité territoriale • Programme de sensibilisation égalité d'accès
2. Gouvernance foncière inclusive et prévention des conflits	• Mise en place d'une cellule foncière locale mixte (chef de canton, sous-préfet, commune, représentants réfugiés). • Sécurisation participative des parcelles dans les zones restructurées. • Réserves foncières dédiées aux équipements communautaires.	• Cadastre participatif simplifié. • Mécanisme local de médiation foncière. • Former des autorités en gestion foncière inclusive. • Intégration du foncier dans la planification provinciale.
3. Création d'espaces communautaires de cohésion sociale	• Aménagement d'un pôle civique interstitiel entre site réfugié et noyau villageois comprenant : – Maison des jeunes – Maison de la femme – Grande place publique multifonctionnelle ombragée • Création d'espaces publics de proximité dans les nouvelles centralités. • Aménagement de terrains sportifs et culturels partagés.	• Mise en place de comités de gestion communautaire mixtes. • Programmation culturelle et sportive intercommunautaire. • Appui aux associations de jeunes et de femmes. • Médiation sociale structurée (dialogue communautaire).



4 – 8 MILLIONS USD		
Impact	Acteurs et parties prenantes	Chiffrage
Réduire les disparités spatiales, améliorer cohésion sociale, accès aux services de base.	Sous-préfecture MATUH, ONG humanitaires, associations réfugiés et hôtes, bailleurs, services de santé et éducation.	3 – 5 MILLIONS USD
Réduire conflits d'usage, sécuriser résidentielle, renforcer confiance institutionnelle.	Chef de canton, sous-préfet, MATUH, ONG en gouvernance foncière, OSC locales, bailleurs.	0.3 – 1 MILLIONS USD
Créer espaces neutres de rencontre, prévention tensions, stabilisation sociale durable.	Sous-préfecture, Associations de jeunes et femmes, ONG sociales et culturelles, Bailleurs.	0,7 – 2 MILLIONS USD

Tableau 6: Plan d'action du DCPI @ ONU-Habitat, 2025

Méthodologie d'estimation des coûts

L'estimation du coût d'investissement dans le document cadre de planification de Farchana repose sur une méthode paramétrique. Cette approche consiste à utiliser des données de référence issues de projets similaires (coût au mètre carré ou coût par unité d'ouvrage) afin d'établir un budget prévisionnel. Elle est particulièrement adaptée aux phases d'avant-projet, avec un niveau de précision estimé à ± 30 %. Elle prend en compte plusieurs paramètres déterminants :

- La localisation du projet ;
- la qualité et la disponibilité des matériaux ;
- le niveau de standing de l'équipement ;
- la complexité technique de l'ouvrage.

Ainsi, l'estimation au mètre carré et l'estimation paramétrique constituent des méthodes rapides et efficaces pour chiffrer un projet de construction, tout en tenant compte des réalités locales du marché. Actuellement au Tchad, le prix moyen du mètre carré des équipements publics est estimé entre 300 000 et 500 000 FCFA dépendant du standing et de la localisation du projet.

N	Désignation	Unité	Prix sur le marché (FCFA)
1	Ciment CPJ 35	U	14,000
2	Tôle ondulée	U	6,000
3	Sable	m3	2,000
4	Fer de 10	U	6,000
5	Fer de 8	U	4,000
6	Fer de 6	U	2,500
7	Lambourde de 6m	U	6,000
8	Chevron de 6m	U	9,000
9	Fer tube carré de 50mm	U	11,000
10	Paille	botte	1,000
11	Brique de terre cuite	/1000	75,000

Tableau 7: Prix des matériaux de construction sur le marché de Farchana @ ONU-Habitat, 2025

Afin d'affiner ces estimations et de tenir compte des réalités locales du marché, une enquête spécifique sur les prix des matériaux a été réalisée auprès des quincailleries de Farchana. Cette démarche a permis d'ajuster les coûts prévisionnels aux conditions économiques réelles de la commune, garantissant ainsi une estimation plus réaliste et contextualisée des investissements prévus dans le document de planification.

À titre illustratif, une analyse comparative du prix du ciment met en évidence un écart significatif entre les villes. Alors qu'un sac de ciment est commercialisé à environ 8 500 FCFA sur le marché de N'Djamena, son prix atteint 14 000 FCFA à Farchana, soit une augmentation d'environ 64,7 %. Cet écart substantiel reflète les contraintes logistiques et structurelles qui pèsent sur l'approvisionnement de la commune.

La cherté des matériaux de construction dans les quincailleries de Farchana, comparativement aux autres villes du Tchad, s'explique principalement par le coût élevé du transport. Les matériaux sont acheminés sur de longues distances à travers un réseau routier fortement dégradé. En saison sèche, l'état des routes ralentit considérablement le trafic et accroît les frais de maintenance des véhicules. En saison pluvieuse, certaines portions deviennent temporairement impraticables, notamment en raison du franchissement difficile des ouadis, ce qui perturbe l'approvisionnement et accentue la spéculation sur les prix.

Justification des coûts d'investissement

L'estimation financière des projets s'inscrit dans un contexte national particulier. Le Tchad est un pays enclavé et faiblement industrialisé, ce qui entraîne une forte dépendance vis-à-vis des importations de matériaux de construction en provenance des pays voisins principalement du Nigeria et du Cameroun. Cette dépendance constitue un facteur structurel qui renchérit les coûts du secteur de la construction. Une étude comparative des coûts des matériaux de base (ciment, ferrailage, granulats, etc.) dans la zone CEMAC révèle que le Tchad figure parmi les pays où ces matériaux sont les plus chers. Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

- le coût élevé du transport lié aux longues distances et aux charges logistiques ;
- l'état dégradé des infrastructures routières, qui ralentit l'acheminement des marchandises et augmente les frais de maintenance des véhicules ;
- l'absence de mécanismes efficaces de régulation et de contrôle des prix, laissant le marché évoluer sans encadrement structuré.

Farchana, commune située sur l'axe Abéché–Adré, illustre bien cette problématique. Les matériaux de construction y sont particulièrement coûteux, car ils proviennent majoritairement d'Abéché. Le manque d'infrastructures routières fiables et l'absence de régulation accentuent cette hausse des prix.

Tableau récapitulatif

La synthèse des investissements selon les axes opérationnels, les projets structurants et projets d'accompagnement est présentée dans le tableau suivant :

Type de Ville	Axe opérationnel
Ville Connectée	Intégration provinciale et désenclavement stratégique
	Structuration du réseau viaire interne et cohésion urbaine
	Mobilité durable et structuration des flux économiques
	Sous-total
Ville Dynamique	Structuration du corridor commercial et modernisation des marchés
	Soutien à l'entrepreneuriat et à l'économie locale durable
	Développement d'un pôle agro-économique intégré
	Sous-total
Ville Compacte	Rééquilibrage territorial des services de base
	Restructuration et densification des noyaux existants
	Maîtrise planifiée des extensions futures
	Sous-total
Ville Résiliente	Protection des ressources naturelles et régulation de l'expansion urbaine
	Gestion intégrée et multifonctionnelle des ouadis
	Assainissement, gestion des déchets et santé environnementale
	Sous-total
Ville Sure et Inclusive	Équité territoriale et accès universel aux services de base
	Création d'espaces communautaires de cohésion sociale
	Gouvernance foncière inclusive et prévention des conflits
	Sous-total
Total	

Investissements HARD estimatifs	Investissements SOFT estimatifs	Total indicatif En million USD
86 923 076,13	75 000,00	90 – 100 M USD
18 399 315,25	150 000,00	18 – 20 M USD
630 000,00	75 000,00	0,7 – 1 M USD
105 952 391,38	300 000,00	110 – 121 M USD
2 019 230,26	400 000,00	2 – 4 M USD
260 000,00	250 000,00	0,5 – 1M USD
2 000 000,00	300 000,00	2 – 3 M USD
4 279 230,26	950 000,00	4 – 8 M USD
4 702 517,00	200 000,00	4 – 6 M USD
4 614 530,33	100 000,00	4 – 6 M USD
248 205,00	100 000,00	0,3 – 1M USD
9 565 252,33	400 000,00	9 – 13 M USD
558 547,01	200 000,00	0,7 – 1 M USD
755 555,56	150 000,00	1 – 2 M USD
470 000,00	250 000,00	0,7 – 2 M USD
1 784 102,57	600 000,00	3 – 5M USD
3 166 752,14	250 000,00	3 – 5 M USD
470 000,00	300 000,00	0,7 – 2 M USD
115 000,00	200 000,00	0,3 – 1 M USD
3 751 752,14	750 000,00	4 – 8M USD
115 767 476,35	2 600 000,00	121 – 142 M USD

Tableau 8: Synthèse du plan des investissements @ ONU-Habitat, 2025

PROJETS PRIORITAIRES

Les projets prioritaires présentés ci-après constituent la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques du document cadre de planification de Farchana. Ils ont été identifiés sur la base de leur caractère structurant et de leur capacité à impacter durablement l'organisation spatiale du territoire, à stimuler le développement économique local et à améliorer les conditions de vie des populations.

Ces projets répondent ainsi aux besoins les plus pressants de la localité et s'inscrivent dans une vision globale de développement équilibré et inclusif.

Ils couvrent les secteurs stratégiques des infrastructures, de l'aménagement urbain, des équipements socio-collectifs, des services urbains de base et du développement économique local. Leur mise en œuvre, planifiée de manière progressive et coordonnée dans le temps et dans l'espace, vise à enclencher une transformation territoriale cohérente, inclusive et durable, au bénéfice de l'ensemble des habitants de Farchana.

La méthodologie adoptée pour l'identification et la sélection de ces projets a reposé sur une démarche participative et inclusive. Un atelier multi-acteurs organisé à Farchana a réuni les autorités administratives et traditionnelles, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers, les représentants des réfugiés ainsi que les services déconcentrés de l'État.

Cet espace de concertation a permis aux participants, répartis en groupes thématiques, d'analyser les défis et les besoins prioritaires de la population dans leurs secteurs respectifs et de retenir, pour chaque thématique, deux projets prioritaires. À l'issue de ce processus, un total de dix projets prioritaires a été validé et présenté par groupe thématique.

Ils se présentent comme suit :

1. Restructuration de la trame d'habitation du noyau urbain de Farchana 2
2. Renforcement des capacités locales en gestion urbaine et gouvernance foncière dans la sous-préfecture de Molou
3. Construction d'un ouvrage de franchissement sur le ouadi de Farchana
4. Aplaniissement et amélioration de la voie secondaire Farchana – site des réfugiés
5. Construction du marché de Farchana
6. Renforcement des compétences des jeunes et des femmes en agrobusiness
7. Valorisation économique des déchets solides pour le développement local de Farchana
8. Renforcement des capacités des acteurs locaux en adaptation et gestion des risques climatique
9. Construction de forages communautaires dans les localités d'Ardébé, de Farchana 1 (zone Est) et du site des réfugiés
10. Équipement et réhabilitation des écoles de Farchana 1, Tirti et Al-Tadamou (site des réfugiés)

Photo 35: Gare routière informelle de Farchana @ONU-Habitat, 2025



AXE STRATÉGIQUE 1 : VILLE COMPACTE

Tableau 9: Fiche de projet de ville compacte

INFORMATIONS GENERALES	
	   
TITRE DU PROJET	Restructuration de la trame d'habitation du noyau urbain de Farchana 2
TYPE DE PROJET	Aménagement urbain
LOCALISATION	Noyau de Farchana 2
BENEFICIAIRES	Bénéficiaires directs : les bénéficiaires directs de ce projet seront les habitants du noyau urbain de Farchana 2 Bénéficiaires indirects : la population du village de Farchana, les partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs économiques
PARTIES PRENANTES	Ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat (MATUH) Conseil provincial Sous-préfecture de Farchana Autorité traditionnelle Population résidente Bailleurs
OBJECTIFS	Objectif général Réorganiser et améliorer la trame d'habitation du noyau de Farchana 2 afin de favoriser un développement urbain structuré, sécurisé et durable, tout en améliorant les conditions de vie des populations Objectifs spécifiques • Réorganiser le tissu d'habitation pour une occupation rationnelle et sécurisée de l'espace • Améliorer l'accessibilité et la desserte interne des ménages • Faciliter l'implantation des équipements et services publics de base • Renforcer la planification urbaine et la gouvernance foncière locale
IMPACTS	• Organisation rationnelle et lisible du tissu urbain • Amélioration de l'accessibilité interne • Meilleure articulation entre zones d'habitat, équipements publics et espaces collectifs • Clarification des limites parcellaires et sécurisation de l'occupation foncière. • Valorisation du foncier urbain et du patrimoine immobilier • Amélioration de la foncière locale
COUTS ESTIMATIFS	239 316 USD

INFORMATIONS GENERALES



TITRE DU PROJET Renforcement des capacités locales en gestion urbaine et gouvernance foncière dans la sous-préfecture de Molou

TYPE DE PROJET Aménagement urbain

LOCALISATION Noyau de Farchana

Bénéficiaires directs : les bénéficiaires directs de ce projet seront les membres de la commission locale d'Actions de la commune de Farchana

BENEFICIAIRES **Bénéficiaires indirects** : la population de Farchana, les usagers du foncier et les partenaires techniques et financiers

PARTIES PRENANTES Commission locale d'actions
Conseil provincial
Autorités traditionnelles
Délégation provinciale du MATUH
Délégation provinciale du MATD
ONG partenaires en développement urbain
Bailleurs

Objectif général

Réorganiser et améliorer la trame d'habitation du noyau de Farchana 2 afin de favoriser un développement urbain structuré, sécurisé et durable, tout en améliorant les conditions de vie des populations

OBJECTIFS

Objectifs spécifiques

- Renforcer les capacités institutionnelles et techniques en matière d'urbanisme et du foncier pour une gestion efficace du territoire de Farchana
- Améliorer la gouvernance foncière locale par la mise en place d'outils, de procédures claires et de mécanismes transparents de gestion et de sécurisation foncière
- Promouvoir une planification urbaine inclusive et participative, intégrant les besoins des populations, notamment des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.
- Renforcer la coordination entre les acteurs institutionnels, coutumiers et communautaires impliqués dans la gestion urbaine et foncière au niveau local

IMPACTS

- Renforcement des capacités de la sous-préfecture en matière d'urbanisme et du foncier
- Mise en place de mécanismes de gouvernance foncière plus transparents et redevables
- Amélioration de la coordination entre administration territoriale, services techniques et autorités coutumières.
- Renforcement de la participation communautaire, notamment des femmes et des jeunes, dans les processus décisionnels
- Réduction de la pression sur les terres agricoles et les ressources naturelles

COUTS ESTIMATIFS

50 000 USD

AXE STRATÉGIQUE 2 : VILLE CONNECTEE

Tableau 10: Fiche de projet de ville connectée

INFORMATIONS GENERALES		3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
TITRE DU PROJET	Construction d'un ouvrage de franchissement sur le ouadi de Farchana					
TYPE DE PROJET	Infrastructure de franchissement					
LOCALISATION	Noyau de Farchana					
BENEFICIAIRES	Bénéficiaires directs : les bénéficiaires directs de cet ouvrage seront les habitants du noyau de Farchana urbain et les réfugiés Bénéficiaires indirects : les habitants du canton, du département d'Assounga, des provinces du pays et les pays frontaliers de l'Est du Tchad					
PARTIES PRENANTES	Ministère des Infrastructures, Conseil provincial du Ouaddaï, Sous-préfecture Syndicat des Transporteurs Bailleurs					
OBJECTIFS	Objectif général Favoriser une circulation sécurisée et continue sur le ouadi afin de renforcer la mobilité, l'accès aux services essentiels et l'intégration territoriale. Objectifs spécifiques - Garantir la sécurité des personnes et des biens lors des crues du ouadi - Assurer la continuité des échanges économiques et sociaux en toute saison - Améliorer l'accès aux services de base (santé, éducation, marchés) - Réduire l'isolement des quartiers et des localités environnantes					
IMPACTS	- Sécurisation des déplacements des populations, notamment en période de crue - Amélioration de la connectivité et de l'accessibilité du territoire de Farchana - Fluidification des échanges commerciaux et des flux de marchandises - Amélioration de l'accès aux services essentiels (santé, éducation, marchés, administration) - Renforcement de la cohésion sociale et de l'intégration territoriale					
COUTS ESTIMATIFS	5 128 205 USD					

INFORMATIONS GENERALES



TITRE DU PROJET Aplanissement et amélioration de la voie secondaire Farchana – site des réfugiés

TYPE DE PROJET Infrastructure routière

LOCALISATION Axe secondaire reliant le village de Farchana au site des réfugiés

Bénéficiaires directs : les bénéficiaires directs de ce projet seront les habitants du noyau de Farchana urbain et les réfugiés

BENEFICIAIRES **Bénéficiaires indirects** : les habitants du canton de Molou

PARTIES PRENANTES Ministère des Infrastructures
Conseil provincial du Ouaddaï
Sous-préfecture
Autorité traditionnelle
Communauté hôte et réfugiée
ONG humanitaire
Bailleurs

Objectif général

Améliorer la praticabilité et la sécurité de la voie secondaire reliant Farchana au site des réfugiés afin de faciliter les déplacements, l'accès aux services essentiels et les échanges socio-économiques

OBJECTIFS

Objectifs spécifiques

- Rendre la voie praticable en toute saison, notamment en période de pluies
- Améliorer la mobilité des populations hôtes et réfugiées
- Soutenir les activités économiques locales et l'action humanitaire
- Réduire les risques d'accidents et les temps de trajet
- Faciliter l'accès aux services de base (santé, éducation, marchés, aide humanitaire)

IMPACTS

- Amélioration de la sécurité des usagers (piétons, véhicules, motos)
- Facilitation de l'accès aux services essentiels : santé, éducation, marchés, assistance humanitaire
- Renforcement de la cohésion sociale entre populations hôtes et réfugiées
- Fluidification des échanges commerciaux locaux

COUTS ESTIMATIFS 376 068 USD

AXE STRATÉGIQUE 3 : VILLE DYNAMIQUE

Tableau 11: Fiche de projet de ville dynamique

INFORMATIONS GENERALES		1 PAS DE PAUVRETÉ	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
TITRE DU PROJET	Construction du marché de Farchana					
TYPE DE PROJET	Equipement économique					
LOCALISATION	Farchana 2					
BENEFICIAIRES	Bénéficiaires directs : les bénéficiaires directs de ce projet seront les habitants de Farchana et notamment, les commerçants, les producteurs locaux, les consommateurs, les réfugiés et l'Etat (à travers la collecte des recettes) Bénéficiaires indirects : les villages environnants de Farchana et les transporteurs					
PARTIES PRENANTES	Sous – prefecture Autorité traditionnelle Commerçants de Farchana Ministère des infrastructures ONG de développement urbain Bailleur					
OBJECTIFS	Objectif général Doter la commune de Farchana d'un marché moderne, fonctionnel et sécurisé afin de renforcer les échanges commerciaux, améliorer les conditions de travail des acteurs économiques et stimuler le développement économique local. Objectifs spécifiques • Construire des infrastructures marchandes adaptées (étals, hangars, boutiques, magasins) • Améliorer les conditions d'hygiène, d'assainissement et de sécurité • Organiser les activités commerciales pour réduire l'informel et la congestion urbaine					
IMPACTS	• Dynamisation du commerce local • Augmentation des revenus des commerçants, producteurs et acteurs locaux • Meilleur accès des populations aux biens de consommation essentiels. • Renforcement de la cohésion sociale et des échanges communautaires. • Structuration du tissu urbain autour d'un pôle économique organisé					
COUTS ESTIMATIFS	50 000 USD					

INFORMATIONS GENERALES



TITRE DU PROJET Renforcement des compétences des jeunes et des femmes en agrobusiness

TYPE DE PROJET Formation

LOCALISATION Farchana

BENEFICIAIRES

Bénéficiaires directs : les bénéficiaires directs de ce projet seront les jeunes et les femmes de Farchana ainsi que les membres des coopératives et groupements économiques locaux

Bénéficiaires indirects : les ménages et communauté locale de Farchana

PARTIES PRENANTES

Sous – prefecture

Associations des jeunes et femmes

Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole

Coopératives agricoles de Farchana

ONG

Bailleur

OBJECTIFS

Objectif général

Renforcer l'autonomisation économique des jeunes et des femmes de Farchana à travers le développement de compétences en agrobusiness, afin de favoriser la création d'activités génératrices de revenus, et de soutenir le développement économique de la commune.

Objectifs spécifiques

- **Former les jeunes et les femmes** aux techniques de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles et maraîchers.
- **Renforcer les capacités entrepreneuriales** des bénéficiaires en matière de gestion d'entreprise, de montage de projets et d'accès aux marchés.
- **Promouvoir les chaînes de valeur agricoles locales** en encourageant la transformation et la valorisation des produits issus de l'agriculture et du maraîchage.
- **Favoriser l'insertion socio-économique durable des jeunes et des femmes** afin de réduire le chômage, la vulnérabilité économique et les risques de marginalisation sociale.

IMPACTS

- Création des activités génératrices de revenus
- Augmentation des revenus des jeunes et des femmes bénéficiaires
- Développement des chaînes de valeur agricoles locales
- Amélioration de la participation des jeunes et des femmes dans la vie économique et communautaire.
- Amélioration de la coordination entre les institutions locales, les ONG et les partenaires techniques

COUTS ESTIMATIFS

50 000 USD

AXE STRATÉGIQUE 4 : VILLE RESILIENTE

Tableau 12: Fiche de projet de ville résiliente

INFORMATIONS GENERALES	
	    
TITRE DU PROJET	Valorisation économique des déchets solides pour le développement local de Farchana
TYPE DE PROJET	Assainissement
LOCALISATION	Nord du village de Farchana 2
BENEFICIAIRES	Bénéficiaires directs : les bénéficiaires directs de ce projet sont les habitants du noyau de Farchana urbain et les réfugiés Bénéficiaires indirects : les autres villages du canton de Molou
PARTIES PRENANTES	Sous-préfecture Autorité traditionnelle Associations locales de gestion de l'environnement Association des jeunes et femmes ONG environnementales Services locaux de l'environnement Bailleurs
OBJECTIFS	Objectif général Promouvoir la valorisation économique des déchets solides afin d'améliorer la salubrité urbaine, créer des opportunités économiques locales et contribuer au développement durable de Farchana. Objectifs spécifiques • Structurer la chaîne de collecte, de tri et de valorisation des déchets solides. • Réduire l'insalubrité et les risques sanitaires liés aux déchets • Créer des emplois locaux, notamment pour les jeunes et les femmes, dans les activités de recyclage et de transformation • Sensibiliser les communautés aux bonnes pratiques de gestion des déchets
IMPACTS	• Réduction significative des dépôts sauvages et de l'insalubrité urbaine • Amélioration du cadre de vie et du bien-être des populations • Génération de revenus pour les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables • Valorisation des déchets en ressources économiques (compost, matériaux recyclés) • Renforcement des capacités locales en matière de gestion des déchets
COUTS ESTIMATIFS	70 000 USD

INFORMATIONS GENERALES



TITRE DU PROJET Renforcement des capacités des acteurs locaux en adaptation et gestion des risques climatique

TYPE DE PROJET Environnement

LOCALISATION Farchana

Bénéficiaires directs : les bénéficiaires directs sont les autorités administratives, traditionnelles ainsi que les représentants des OSC de Farchana

BENEFICIAIRES

Bénéficiaires indirects : population de la sous-préfecture de Molou

Sous-préfecture

Services déconcentrés de l'Etat

Autorités traditionnelles

PARTIES PRENANTES

Associations des jeunes et des femmes

ONG environnementales

Services locaux de l'environnement

Baillleurs

Objectif général

Renforcer l'autonomisation économique des jeunes et des femmes de Farchana à travers le développement de compétences en agrobusiness, afin de favoriser la création d'activités génératrices de revenus, et de soutenir le développement économique de la commune.

OBJECTIFS

Objectifs spécifiques

- Former les jeunes et les femmes aux techniques de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles et maraîchers.
- Renforcer les capacités entrepreneuriales des bénéficiaires en matière de gestion d'entreprise, de montage de projets et d'accès aux marchés.
- Promouvoir les chaînes de valeur agricoles locales en encourageant la transformation et la valorisation des produits issus de l'agriculture et du maraîchage.
- Favoriser l'insertion socio-économique durable des jeunes et des femmes afin de réduire le chômage, la vulnérabilité économique et les risques de marginalisation sociale.

IMPACTS

- Renforcement des compétences techniques des autorités locales et des acteurs communautaires
- Amélioration de la capacité d'anticipation et de réponse aux aléas climatiques (inondations, sécheresses, érosion)
- Meilleure intégration de l'adaptation climatique dans la planification et les politiques locales
- Amélioration de la stabilité économique locale face aux chocs climatiques
- Réduction de la vulnérabilité des populations, en particulier des groupes les plus exposés

COUTS ESTIMATIFS

30 000 USD

AXE STRATÉGIQUE 5 : VILLE RESILIENTE

Tableau 13: Fiche de projet de ville sure et résiliente

INFORMATIONS GENERALES	
	    
TITRE DU PROJET	Construction de forages communautaires dans les localités d'Ardébé, de Farchana 1 (zone Est) et du site des réfugiés
TYPE DE PROJET	Infrastructure hydraulique
LOCALISATION	Ardébé, Farchana 1 et site des réfugiés
BENEFICIAIRES	Bénéficiaires directs : les bénéficiaires seront les populations des localités d'Ardébé, Farchana 1 et du site des réfugiés Bénéficiaires indirects : population des localités voisines d'Ardébé Farchana 1 et du site des réfugiés
PARTIES PRENANTES	Sous-préfecture Autorités traditionnelles Ministère des infrastructures Population des noyaux bénéficiaires Bailleurs
OBJECTIFS	Objectif général Améliorer l'accès durable à l'eau potable pour les populations d'Ardébé, Farchana 1 et du site des réfugiés Objectifs spécifiques - Assurer un accès équitable et sécurisé à l'eau potable pour les ménages - Réduire les maladies hydriques et améliorer les conditions d'hygiène - Renforcer la résilience des communautés face aux périodes de sécheresse. - Mettre en place une gestion communautaire durable des ouvrages hydrauliques
IMPACTS	- Amélioration de l'accès à l'eau potable pour les communautés locales - Réduction des maladies liées à l'eau insalubre - Contribution à la résilience des communautés face aux périodes de sécheresse - Renforcement de la gouvernance locale de l'eau à travers la mise en place de comités de gestion des forages
COUTS ESTIMATIFS	1 000 128 USD

INFORMATIONS GENERALES



TITRE DU PROJET Équipement et réhabilitation des écoles de Farchana 1, Tirti et Al-Tadamou (site des réfugiés)

TYPE DE PROJET Equipement éducatif

LOCALISATION Farchana 1, Tirti et site des réfugiés

Bénéficiaires directs : les bénéficiaires seront les populations des localités de Farchana 1, Tirti et du site d'accueil des réfugiés

BENEFICIAIRES

Bénéficiaires indirects : population des localités voisines de Farchana 1, Tirti et du site d'accueil

Sous-prefecture

Délégations provinciales et inspections de l'enseignement pédagogiques

ONG et agences humanitaires

PARTIES PRENANTES

Autorités traditionnelles

Communauté hôte et réfugiée

Baillleurs

Objectif général

Améliorer l'accès à une éducation de qualité pour les enfants de Farchana 1, Tirti et du site des réfugiés.

OBJECTIFS

Objectifs spécifiques

- Réhabiliter les bâtiments scolaires pour assurer leur sécurité et fonctionnalité
- Fournir le mobilier, le matériel pédagogique et les équipements nécessaires pour un apprentissage efficace.
- Améliorer les conditions de travail des enseignants et du personnel éducatif.
- Faciliter l'accès à l'éducation pour les enfants réfugiés et les populations locales.

IMPACTS

- Amélioration significative de la qualité de l'enseignement
- Augmentation des taux de fréquentation et de maintien scolaire
- Amélioration du bien-être et de la motivation des élèves et enseignants

COUTS ESTIMATIFS 270 000 USD

Photo 36: Goutte de rosée au lever du soleil





09.

**MÉCANISME DE FINANCEMENT
ET DE MISE EN ŒUVRE**

SOURCES ET MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Selon les analyses et orientations communiquées par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, les capacités financières des collectivités territoriales autonomes demeurent aujourd'hui limitées pour financer les investissements nécessaires en infrastructures, en services publics et en développement économique local.

Cette situation devrait toutefois évoluer progressivement dans le cadre du processus de décentralisation en cours, qui vise à renforcer les capacités institutionnelles et financières des collectivités locales.

Par ailleurs, la mobilisation des ressources locales reste contrainte par un système fiscal encore peu structuré et par le poids important de l'économie informelle, ce qui limite la capacité de la commune à générer des recettes propres suffisantes pour soutenir son développement.

Dans ce contexte, le développement territorial de Farchana repose largement sur des financements extérieurs, notamment à travers l'appui des partenaires techniques et financiers, des agences humanitaires et des organisations internationales.

Plusieurs projets d'infrastructures structurantes – notamment dans les domaines de la mobilité, de l'accès aux services de base, de l'eau et de l'assainissement – sont ainsi appelés à être financés par les bailleurs de fonds, en coordination étroite avec le Gouvernement tchadien.

Ces investissements constituent des leviers essentiels pour accompagner la transformation urbaine de Farchana, renforcer la résilience du territoire et soutenir son intégration progressive dans les dynamiques économiques régionales. Enfin, les contributions des communautés locales, notamment à travers les mécanismes de solidarité et les initiatives communautaires, jouent également un rôle non négligeable dans l'amélioration des conditions de vie et le développement de la localité.

Pour améliorer la situation économique et financière de Farchana, il est nécessaire de réaliser des investissements ciblés dans les infrastructures, d'améliorer l'assiette fiscale locale et de développer des services financiers susceptibles de

soutenir les petites et moyennes entreprises (PME).

L'aide internationale, notamment celle des banques de développement et des organismes donateurs, reste cruciale pour combler le fossé entre les besoins locaux et les ressources disponibles. Pour financer les stratégies globales proposées dans le plan stratégique de Farchana, diverses sources de financement peuvent être envisagées, chacune étant alignée sur des aspects spécifiques des objectifs de développement de la ville. Ces sources comprennent :

Les donateurs internationaux et les agences de développement

- **Banques de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, Banque Islamique de Développement, Banque Arabe pour le Développement des Economique en Afrique)** : Ces institutions proposent des prêts et des subventions pour des projets d'infrastructure à grande échelle, notamment des réseaux routiers, des captages d'eau et des initiatives d'aménagement urbain. Elles soutiennent également des projets environnementaux tels que la création de corridors bleus et verts.
- **Agences des Nations unies** : Des agences comme UN-Habitat, et le HCR peuvent fournir une assistance technique pour des projets liés au logement, à l'intégration des personnes déplacées, à la durabilité de l'environnement et à la planification urbaine.

Organisations Non Gouvernementales (ONG) et société civile

- **ONG environnementales et agricoles** : Les organisations axées sur la conservation de l'environnement, l'agriculture durable et le développement communautaire peuvent fournir des subventions et expertise pour des projets liés aux corridors bleus et verts, à la protection des terres agricoles et aux captages d'eau urbains.
- **ONG humanitaires** : Elles travaillant avec les personnes déplacées, peuvent fournir des fonds et des ressources pour améliorer les conditions de vie dans les sites de ceux ci et faciliter leur intégration dans la ville.

Financement communautaire

- **Coopératives locales et groupes d'épargne communautaires** : La mobilisation des ressources locales par le biais de coopératives et de groupes d'épargne peut financer des projets à petite échelle, menés par la communauté, en particulier dans le domaine de l'agriculture urbaine, de la modernisation de petites infrastructures et de la création d'espaces publics.
- **Obligations à impact social** : La mise en œuvre d'obligations à impact social où les investisseurs privés financent des projets ayant des avantages sociaux mesurables, tels que des logements pour les personnes déplacées ou des projets environnementaux urbains, et reçoivent des retours du gouvernement en fonction de la réussite du projet.

Financement gouvernemental

- **Budgets nationaux et locaux** : L'allocation de fonds du budget national et du budget provincial du Ouaddaï peut soutenir des projets d'infrastructure, de logement et de services publics. Les allocations spécifiques peuvent s'axer sur les routes, la construction de logements et les équipements publics tels les écoles et hôpitaux.
- **Fonds de développement spéciaux** : Création ou utilisation de fonds de développement existants

soutenus par le gouvernement et consacrés au développement urbain, à la durabilité environnementale et aux projets d'infrastructure.

Partenariats Public-Privé (PPP)

- **Développement des infrastructures** : Le partenariat avec des entreprises du secteur privé pour cofinancer la construction de routes, l'éclairage public et le développement de zones commerciales peut réduire la charge financière du gouvernement tout en garantissant l'exécution efficace des projets.
- **Développement du logement et de l'immobilier** : Inciter les promoteurs privés à investir dans des projets résidentiels et à usage mixte, en particulier dans le cadre de l'aménagement et de la densification des zones urbaines, peut être facilité par des mesures incitatives telles que des allègements fiscaux et des procédures d'autorisation accélérées.

En s'appuyant sur une combinaison diversifiée de ces sources de financement, Farchana peut financer avec succès son plan stratégique, en répondant aux besoins de la ville dans différents secteurs. Cette approche permet non seulement de garantir la disponibilité des ressources financières, mais aussi de promouvoir un développement durable et inclusif grâce aux efforts de collaboration entre le gouvernement, le secteur privé, les donateurs internationaux et les communautés locales.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE RECETTES FISCALES MUNICIPALES

La mise en place d'un système de recettes fiscales au Tchad est une tâche complexe mais essentielle pour financer les services publics, soutenir le développement et stabiliser les économies locales.

Voici une approche globale que le gouvernement pourrait adopter pour lancer et renforcer la génération de recettes fiscales dans le contexte actuel de la décentralisation :

Renforcer les capacités institutionnelles locales

- **Créer une autorité fiscale locale** : Créer une autorité fiscale locale chargée de la gestion et de la collecte des impôts. Cet organisme devrait être doté des outils, de la technologie et du personnel qualifié nécessaires pour gérer efficacement les systèmes fiscaux.
- **Formation et renforcement des capacités** : Investir dans la formation des fonctionnaires du fisc afin d'améliorer leur compréhension des lois fiscales, des méthodes de recouvrement et des mécanismes d'application. Cela contribuera à la mise en place d'une administration fiscale professionnelle et efficace.

Cadre juridique et réglementaire

- **Clarifier une législation fiscale** : clarifier et mettre en œuvre des lois fiscales claires qui définissent les différents types d'impôts (par exemple, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les ventes, l'impôt foncier), les taux et les procédures de recouvrement. Ces lois doivent être transparentes et appliquées de manière cohérente dans toute la ville.
- **Simplifier les codes fiscaux** : Simplifier le code des impôts afin de le rendre compréhensible pour les entreprises et les particuliers. Un code fiscal simplifié réduit les coûts de mise en conformité et encourage le paiement volontaire des impôts.

Élargir l'assiette fiscale

- **Formaliser le secteur informel** : Encourager les entreprises du secteur informel à se formaliser en leur offrant des avantages tels que l'accès au crédit, des services de soutien aux entreprises et des opportunités de marché. Les entreprises formelles sont plus faciles à taxer et à réglementer.
- **Impôts sur la propriété et les terrains** : Mettre en place des taxes foncières et immobilières, en particulier dans les zones urbaines où la valeur des propriétés est plus élevée. Des impôts fonciers correctement évalués peuvent constituer une source importante de revenus.
- **Introduire des taxes à la consommation** : Mettre en place une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou une taxe sur les ventes de biens et de services, qui peut être une source fiable de revenus avec une large base fiscale.

Éducation et sensibilisation des contribuables

- **Campagnes de sensibilisation du public** : Lancer des campagnes pour éduquer les citoyens et les entreprises sur l'importance du paiement des impôts, le fonctionnement du système fiscal et les avantages de la conformité. Il peut s'agir de programmes radiophoniques, de réunions publiques et de campagnes dans les médias sociaux.
- **Incitations à la conformité** : Offrir des incitations telles que des crédits d'impôt, des déductions ou des taux réduits pour les déclarations d'impôts anticipées ou volontaires afin d'encourager le respect de la loi.

Collecte et application de l'impôt

- **Systèmes numériques de collecte des impôts** : Investir dans des systèmes numériques pour la déclaration et le paiement des impôts afin de rationaliser le processus, de réduire la corruption et d'améliorer l'efficacité. Les systèmes de paiement mobile pourraient être particulièrement efficaces au Tchad, où l'argent mobile est largement utilisé.
- **Mécanismes d'application** : Renforcer les mécanismes d'application pour garantir le respect des règles. Il pourrait s'agir de pénalités en cas de non-respect, d'audits et de la mise en place d'un tribunal fiscal pour traiter les litiges.

Soutien et coopération internationale

- **Rechercher une assistance technique** : Établir des partenariats avec des organisations internationales afin de bénéficier d'une assistance technique pour la mise en place et la réforme du système fiscal.
- **Combattre les flux financiers illicites** : Travailler avec des partenaires internationaux pour lutter contre les flux financiers illicites et l'évasion fiscale, qui peuvent nuire considérablement aux efforts de collecte des recettes.

Transparence et responsabilité

- **Transparence des rapports** : Veiller à ce que les recettes fiscales soient déclarées de manière transparente et rendues publiques. Cette transparence renforce la confiance des contribuables en leur montrant comment leurs impôts sont utilisés pour financer les services publics et les infrastructures.
- **Utilisation des fonds** : Démontrer clairement l'utilisation des recettes fiscales pour la fourniture de services essentiels tels que l'éducation, les soins de santé et les infrastructures. Des améliorations visibles financées par les recettes fiscales peuvent inciter le public à respecter ses obligations fiscales.

Mise en œuvre progressive

- **Programmes pilotes** : Commencer par des programmes pilotes dans des quartiers sélectionnés afin de tester et d'affiner les méthodes de collecte des taxes avant de les étendre à l'ensemble de la ville.
- **Extension progressive** : Étendre progressivement le système fiscal, en se concentrant sur les zones présentant le plus fort potentiel de génération de recettes et de respect des obligations fiscales. Cela permet au gouvernement de renforcer ses capacités et de relever les défis de manière progressive.

La mise en place d'un système de recettes fiscales solide au Tchad nécessite une approche stratégique qui inclut le renforcement des capacités institutionnelles, l'élaboration de cadres juridiques clairs, l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de l'application des lois. En s'engageant avec des partenaires internationaux, en éduquant les contribuables et en garantissant la transparence, le gouvernement tchadien peut progressivement développer un système fiscal durable et efficace qui soutient le développement national et améliore les services publics.

EXPLORER LA CAPTURE DE LA VALEUR FONCIÈRE POUR FINANCER LES INTERVENTIONS URBAINES ET LA COLLECTE DES IMPÔTS

La mise en œuvre d'un système de recettes fiscales au niveau de la ville utilisant la capture de la valeur foncière (CVF) peut être un moyen efficace de générer des fonds pour les projets de développement urbain à Farchana, en particulier dans le contexte de l'expansion des infrastructures, de l'amélioration des services publics et du soutien à la croissance économique. La capture de la valeur foncière est un mécanisme qui permet aux gouvernements de percevoir une partie de l'augmentation de la valeur foncière résultant d'investissements publics ou de changements réglementaires. Voici comment ce mécanisme pourrait être mis en œuvre :

Établir un cadre réglementaire pour la captation de la valeur foncière (CVF)

- **Créer une législation d'habilitation** : Les autorités locales doivent adopter des lois qui permettent la perception de taxes basées sur l'augmentation de la valeur des terrains. Il peut s'agir d'impôts fonciers, de taxes d'amélioration ou de districts d'évaluation spéciaux dans lesquels les propriétaires fonciers contribuent au coût des améliorations publiques dont bénéficient leurs propriétés.
- **Définir les mécanismes de captation de la valeur** : Définir clairement les types de mécanismes de CVF qui seront utilisés, tels que les redevances d'impact sur le développement, le financement des incréments fiscaux (TIF) et les taxes sur la valeur foncière. Ces mécanismes doivent être adaptés aux besoins et au contexte spécifiques de Farchana.

Réalisation de l'évaluation foncière

- **Évaluation foncière de référence** : Mettre en place un système permettant d'évaluer régulièrement la valeur des terrains dans toute la ville. Cela impliquera l'arpentage des parcelles, la mise à jour des registres de propriété et la mise en place d'un processus d'évaluation transparent qui reflète les conditions du marché.
- **Évaluation de la valeur différentielle** : Identifier et documenter les

augmentations de la valeur des terrains résultant des investissements publics, tels que les nouvelles routes, les services publics ou les changements de zonage. Cette augmentation constitue la base de l'application de la CVF.

Mise en œuvre des mécanismes de captation de la valeur foncière

- **Impôts fonciers** : Introduire ou renforcer l'impôt foncier, en vertu duquel les propriétaires fonciers paient des taxes basées sur la valeur estimée de leurs terrains et de leurs bâtiments. Au fur et à mesure que les investissements publics augmentent la valeur des terrains, les recettes de l'impôt foncier augmentent, ce qui constitue une source de financement durable.
- **Redevances d'amélioration** : faire payer aux propriétaires fonciers une redevance basée sur l'augmentation de la valeur du terrain due à des projets publics spécifiques, tels que l'amélioration des routes ou la création de nouveaux équipements publics. Ce prélèvement peut être directement lié aux avantages reçus par le propriétaire foncier.
- **Accroissement de la valeur foncière (AVF)** : Mettre en place des zones spécifiques où les investissements publics (routes, équipements, services urbains) entraînent une augmentation de la valeur des terrains. Une partie de cette plus-value foncière est ensuite captée par la collectivité, par exemple à travers l'impôt foncier ou des contributions d'aménagement, et réinvestie pour financer ces infrastructures. Ce mécanisme financera des projets urbains en utilisant la valeur créée par l'aménagement sans nécessiter de dépenses publiques directes.

Renforcer les capacités institutionnelles

- **Renforcer les capacités administratives** : Former les fonctionnaires locaux à l'évaluation foncière, à la collecte des impôts et à la gestion financière. Cela permet de s'assurer que le système est mis en œuvre de manière efficace et transparente.

- **Intégration de la technologie** : Utiliser le SIG et d'autres outils numériques pour cartographier les valeurs foncières, suivre les changements et rationaliser les processus de collecte des impôts. Cela permet d'accroître l'efficacité et de réduire les risques de corruption.

Impliquer les parties prenantes

- **Consultation publique** : S'engager auprès des propriétaires fonciers, des entreprises et des résidents pour expliquer les avantages de la CVF et la manière dont les fonds seront utilisés. La transparence et la communication sont essentielles pour avoir le soutien du public.
- **Incitations à la conformité** : Offrir des incitations telles que des augmentations progressives des taxes ou exonérations pour les ménages à faibles revenus afin d'aider le respect de la loi et de réduire les résistances.

Suivi et évaluation

- **Audits réguliers** : Mettre en œuvre des audits et des évaluations réguliers pour s'assurer que le système de CVF fonctionne comme prévu. Ajuster le système en fonction du retour d'information et de l'évolution des conditions économiques.
- **Rapports et transparence** : Fournir des rapports réguliers au public sur l'utilisation des revenus de la CVF, en mettant l'accent sur l'amélioration des infrastructures et des services publics.

Application potentielle dans la région de Farchana

- **Projets d'infrastructure structurants** : Utiliser les mécanismes de captation de la valeur foncière pour financer l'amélioration de la voirie urbaine et des services publics. Exemple, le bitumage d'un axe structurant reliant Farchana aux autres pôles du corridor Abéché-Adré pourrait entraîner une augmentation significative de la valeur foncière des terrains à proximité. Une partie de cette plus-value pourrait être captée à travers des taxes foncières ou des contributions d'aménagement et réinvestie dans les infrastructures urbaines.

- **Réaménagement et structuration des centralités urbaines** : Les mécanismes de financement basés sur la valeur foncière peuvent également être mobilisés pour financer la restructuration de certains quartiers ou centralités urbaines. L'augmentation future des recettes fiscales générée par l'amélioration de l'espace public, de la voirie ou des équipements peut être utilisée pour couvrir les coûts initiaux de ces opérations, notamment les travaux d'aménagement, l'organisation du parcellaire ou la création d'espaces publics.
- **Développement des pôles économiques et des marchés** : La valorisation foncière liée à l'aménagement de marchés structurants, de gares routières ou de zones commerciales le long des axes principaux peut aussi constituer une source de financement. L'organisation et la modernisation de ces espaces économiques augmentera la valeur des terrains environnants, permettant à la collectivité de mobiliser une partie de cette valeur pour financer les infrastructures et services nécessaires au fonctionnement de ces pôles.
- **Amélioration des équipements collectifs et des services urbains** : Les recettes générées par la valorisation foncière peuvent également contribuer au financement d'équipements publics tels que les écoles, centres de santé, marchés ou espaces publics. En liant les investissements urbains à la valeur créée dans leur environnement immédiat, ce mécanisme renforcera l'offre de services urbains tout en améliorant l'équilibre territorial de la commune.

La mise en œuvre d'un système de recettes fiscales utilisant la capture de la valeur foncière à Farchana peut constituer un moyen durable et équitable de financer le développement urbain. En exploitant bien l'augmentation de la valeur des terrains résultant des investissements publics, la ville peut soutenir l'amélioration des infrastructures, renforcer les services publics et promouvoir la croissance économique, tout en veillant à ce que les avantages du développement soient partagés par l'ensemble de la communauté.

VERS UNE PLANIFICATION INTÉGRÉE ET DES SOLUTIONS DURABLES À GRANDE ÉCHELLE

Le DCPI pour Farchana localise les modèles généraux de développement de la ville, y compris l'utilisation des sols, ainsi que les zones d'intervention catalytique, les programmes et les projets. Le plan met en évidence les potentiels et les opportunités de développement, résume les contraintes écologiques, sociales et autres contraintes spatiales et aborde les orientations générales de la croissance (zones d'expansion de la ville) et les zones prioritaires pour le redéveloppement, mais aussi les zones sensibles sur le plan environnemental à préserver et à protéger.

En résumé, le plan vise à orienter les investissements publics et privés dans la bonne direction et aux bons endroits afin de stimuler le développement économique et de contribuer à la paix et à la stabilisation sociale au profit des habitants de Farchana

Un outil de gouvernance territoriale

Le DCPI doit être compris comme un document stratégique évolutif, appelé à s'adapter dans le temps aux dynamiques démographiques, économiques et territoriales de Farchana. Il s'inscrit dans un processus itératif de planification, dans lequel les orientations, programmes et projets pourront être progressivement précisés, ajustés ou enrichis.

De nouveaux projets d'investissement pourront ainsi être intégrés à mesure que les besoins du territoire évoluent, que de nouvelles opportunités de financement émergent ou que des priorités locales se redéfinissent. À ce titre, le DCPI constitue avant tout un cadre de planification concerté, destiné à orienter de manière cohérente les investissements publics, privés et des partenaires techniques et financiers.

La participation des acteurs locaux constitue un principe central de cette démarche. Au-delà de la phase d'élaboration du document, la participation citoyenne s'inscrit également dans une dimension opérationnelle, notamment dans la définition et la mise en œuvre des projets prioritaires.

Les habitants, les autorités locales, les organisations de la société civile et les acteurs économiques sont appelés à contribuer à

l'identification des priorités d'investissement, à la localisation des équipements et infrastructures, ainsi qu'à la conception des espaces publics et des services urbains. Cette approche favorise une meilleure appropriation des projets par les communautés et contribue à garantir leur pertinence et leur durabilité.

Le processus participatif permet également de renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion du développement urbain. En mobilisant les différentes parties prenantes – autorités publiques, communautés locales, acteurs humanitaires, secteur privé et partenaires de développement – la planification urbaine devient un outil de dialogue et de co-construction du territoire.

Elle contribue ainsi à renforcer la gouvernance locale, à améliorer la coordination des interventions et à favoriser une distribution plus équitable des investissements.

En ce sens, le DCPI de Farchana ne constitue pas uniquement un document technique de planification : il représente également un outil de gouvernance territoriale, destiné à structurer une vision partagée du développement de la ville et à accompagner sa transformation dans une perspective de développement durable, de cohésion sociale et de stabilisation territoriale.

Processus formel de planification

Le Document Cadre de Planification Intégrée (DCPI) de Farchana s'inscrit dans le cadre réglementaire national relatif à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Une fois finalisé, le document sera présenté pour **examen et adoption par la Commission locale d'urbanisme (CLU)** compétente.

Son adoption dans ce cadre lui confèrera un **statut officiel et un caractère opposable aux tiers**, constituant ainsi un référentiel pour l'organisation de l'occupation du sol, la localisation des infrastructures et équipements publics, ainsi que pour l'encadrement des projets d'aménagement et des investissements urbains.

À ce titre, le DCPI deviendra un outil opérationnel pour orienter les décisions publiques et privées relatives au développement de Farchana, notamment en matière d'aménagement, d'attribution foncière, de délivrance d'autorisations de construire et de programmation des infrastructures.

Sa mise en œuvre nécessitera une coordination étroite entre les différents niveaux institutionnels impliqués dans la gestion du territoire, notamment les services déconcentrés de l'État, les autorités provinciales et les structures techniques sectorielles.

Dans le contexte institutionnel actuel, **Farchana ne dispose pas encore du statut de commune urbaine** et ne bénéficie donc pas encore pleinement des compétences et des équipes techniques généralement associées à une municipalité urbaine.

En conséquence, la mise en œuvre du DCPI reposera dans un premier temps sur l'action coordonnée des **services techniques provinciaux et déconcentrés de l'État**, notamment ceux en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du foncier et des infrastructures.

Dans cette perspective, **le renforcement des capacités des agents publics chargés de la mise en œuvre du plan constitue une priorité stratégique**. Il s'agira

notamment d'accompagner les services provinciaux et déconcentrés dans l'appropriation du document, dans l'utilisation des outils de planification et de suivi territorial, ainsi que dans l'application des règles d'urbanisme définies par le DCPI.

Ce renforcement des capacités permettra de garantir une mise en œuvre cohérente du plan, tout en préparant progressivement la transition institutionnelle vers une gouvernance urbaine renforcée, dans la perspective d'une éventuelle érection de Farchana en commune urbaine à l'avenir.

Enfin, la réussite du processus de planification dépendra également de **la mobilisation coordonnée des ressources publiques et des partenaires techniques et financiers**, ainsi que de l'engagement durable des institutions nationales et locales dans la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par le DCPI.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET OPÉRATIONNELLES

La mise en œuvre du Document Cadre de Planification Intégrée (DCPI) de Farchana nécessite un renforcement progressif des capacités institutionnelles et opérationnelles des acteurs impliqués dans la gestion et le développement du territoire.

Dans le contexte actuel, **Farchana dispose du statut de commune rurale** et ne bénéficie pas encore des compétences ni des équipes techniques généralement associées à une municipalité urbaine. Les fonctions liées à la planification territoriale, à l'aménagement urbain, aux infrastructures et aux services publics sont donc principalement exercées par les **services déconcentrés de l'État et les autorités provinciales, ainsi que par les délégations sectorielles des différents ministères.**

Dans le même temps, la localité de Farchana fonctionne déjà comme un **centre urbain en forte croissance**, dont la gestion quotidienne repose sur un ensemble d'acteurs institutionnels et communautaires. Les autorités administratives locales, les autorités coutumières, les services techniques déconcentrés, les organisations communautaires et certains groupements de gestion assurent déjà, de manière souvent informelle, des fonctions essentielles liées à la régulation du territoire, à la gestion des infrastructures et à l'organisation des services de base.

Dans ce contexte, le renforcement des capacités doit viser à **consolider les dispositifs existants**, à améliorer la coordination entre les acteurs et à accompagner progressivement l'évolution de Farchana vers une gestion urbaine plus structurée.

Renforcement des capacités des autorités provinciales

Les autorités provinciales et les services déconcentrés de l'État jouent un rôle central dans la mise en œuvre du DCPI. Le renforcement de leurs capacités vise à améliorer la coordination des politiques sectorielles et la planification des investissements publics à l'échelle du territoire.

Les actions prioritaires incluent notamment :

- l'appui aux services provinciaux en charge de

l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et des infrastructures dans l'appropriation et l'utilisation du DCPI ;

- le renforcement des capacités en matière de **planification territoriale, de programmation des investissements et de suivi des dynamiques urbaines** ;
- la mise en place d'outils de suivi territorial et de gestion des données permettant de mieux anticiper les besoins liés à la croissance urbaine, l'amélioration de la coordination entre les différentes délégations sectorielles (urbanisme, eau, infrastructures, développement rural, action sociale).

Renforcement des capacités des services sectoriels déconcentrés

La mise en œuvre effective du plan dépend également de la capacité des **services techniques sectoriels** à traduire les orientations stratégiques du DCPI dans leurs interventions et programmes d'investissement.

Le renforcement des capacités portera surtout sur :

- l'intégration des orientations du DCPI dans la planification sectorielle ;
- la coordination des interventions sectorielles dans les zones d'expansion et les centralités identifiées ;
- l'amélioration de la planification et de la localisation des équipements publics ;
- le renforcement des capacités techniques en matière de **gestion des infrastructures, d'aménagement urbain et de maintenance des équipements publics.**

Appui aux autorités locales et coutumières

Les autorités administratives locales et les autorités coutumières jouent un rôle essentiel dans la régulation du territoire et la gestion des dynamiques d'urbanisation.

Le DCPI prévoit un appui spécifique visant à renforcer leur rôle dans :

- la **gestion et la médiation foncière**, notamment dans les zones en cours d'urbanisation ;
- la sensibilisation des communautés aux règles d'occupation du sol ;
- l'accompagnement des opérations de restructuration et de lotissement ;
- la prévention et la gestion des conflits liés à l'accès au foncier et aux ressources.

Cet appui contribuera à renforcer la légitimité et l'efficacité des mécanismes locaux de régulation territoriale.

Renforcement de la gestion communautaire des infrastructures et des services

Dans plusieurs domaines essentiels au fonctionnement de la localité, surtout l'eau, les transports locaux ou certains équipements collectifs, la gestion quotidienne repose sur des structures communautaires / groupements locaux.

Le DCPI prévoit de renforcer ces dispositifs afin d'améliorer la gestion urbaine de proximité. Les actions envisagées incluent notamment :

- la structuration et l'accompagnement des comités de gestion des points d'eau ;
- l'appui à l'organisation et à la professionnalisation des acteurs du transport local
- le développement de mécanismes locaux de maintenance et de gestion des infrastructures de proximité ;
- le renforcement des capacités des organisations communautaires impli-

quées dans la gestion des services urbains.

Vers une gouvernance urbaine progressive

L'ensemble de ces actions vise à renforcer progressivement les capacités locales de gestion du territoire, tout en tenant compte des réalités institutionnelles actuelles. Cette approche permettra de consolider les mécanismes de gouvernance existants, d'améliorer la coordination entre les acteurs et de préparer les conditions d'une gestion urbaine plus structurée à moyen terme, dans la perspective de l'évolution institutionnelle de Farchana.

LA VOIE À SUIVRE

Photo 37: Goutte de rosée au lever du soleil



et établir des partenariats spécifiques afin de lancer une phase de mise en œuvre pour chaque stratégie. Les principes directeurs des mécanismes de financement et de mise en valeur devraient se concentrer sur la présentation de sources de financement innovantes avec des coûts spécifiques, des estimations, des partenaires clés impliqués, des donateurs potentiels et des phases nécessaires pour traiter chaque plan d'action individuellement et les scénarios de cas.

1. Exploiter la valeur de la planification urbaine. Il est nécessaire d'améliorer la capacité de planification urbaine au sein des gouvernements nationaux et locaux afin de promouvoir l'importance de la planification et de la conception urbaines pour les villes et en tant que solution clé pour intégrer les personnes déplacées dans les villes. La capacité actuelle pourrait être plus élevée, ce qui rend difficile l'engagement avec les ministères sur les investissements avec une vision à long terme.
2. Aligner les stratégies sur d'autres projets ou initiatives en cours à Farchana. Plusieurs projets en cours sont mis en œuvre dans la ville par différentes organisations internationales, et il est impératif d'aligner les recommandations stratégiques et les efforts de somme avec les investissements déjà réalisés.
3. Un meilleur positionnement pour les financements extérieurs. Il existe différentes demandes de subventions pour le financement de projets. Il convient de mettre en place une équipe centrale chargée de soutenir et d'élaborer les différentes demandes de subvention.
4. S'engager avec le secteur privé et envisager des mécanismes de financement de type PPP. Ce type de mécanisme de financement présente des avantages pour les deux parties. Le secteur privé peut apporter la technologie et l'innovation pour améliorer

l'efficacité opérationnelle des services et des infrastructures pour les habitants de Farchana.

Pour aller de l'avant, la mise en œuvre de ce plan nécessitera des efforts coordonnés dans plusieurs domaines clés :

- **Établissement de priorités et mise en œuvre progressive** : Le plan devrait être exécuté en plusieurs phases, en commençant par les projets d'infrastructure essentiels, tels que la modernisation des routes, l'approvisionnement en eau et le logement des personnes déplacées à l'intérieur du pays. L'établissement de priorités dans ces domaines permettra de répondre aux besoins immédiats tout en jetant les bases du développement futur.
- **Engagement des parties prenantes** : Il est essentiel de poursuivre l'engagement avec les communautés locales, les agences gouvernementales et les partenaires internationaux. Une planification concertée garantit que les stratégies s'alignent sur les besoins et les aspirations des habitants de Farchana, en particulier des groupes vulnérables tels que les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.
- **Renforcement institutionnel** : Il est essentiel de renforcer la capacité des institutions locales à gérer et à superviser la mise en œuvre du plan stratégique. Il s'agit notamment de renforcer les capacités administratives et financières des autorités municipales afin qu'elles puissent gérer efficacement les ressources, appliquer les réglementations et collecter les impôts.
- **Financement durable** : L'obtention de diverses sources de financement, y compris les budgets gouvernementaux, l'aide internationale, les partenariats public-privé et les mécanismes de capture de la valeur foncière, seront des éléments clés du financement du plan stratégique. La mise en place d'un système fiscal solide, y compris des taxes foncières, fournira également un flux de revenus durable pour les projets de développement en cours.
- **Suivi et évaluation** : Un cadre de suivi et d'évaluation devrait être mis en place

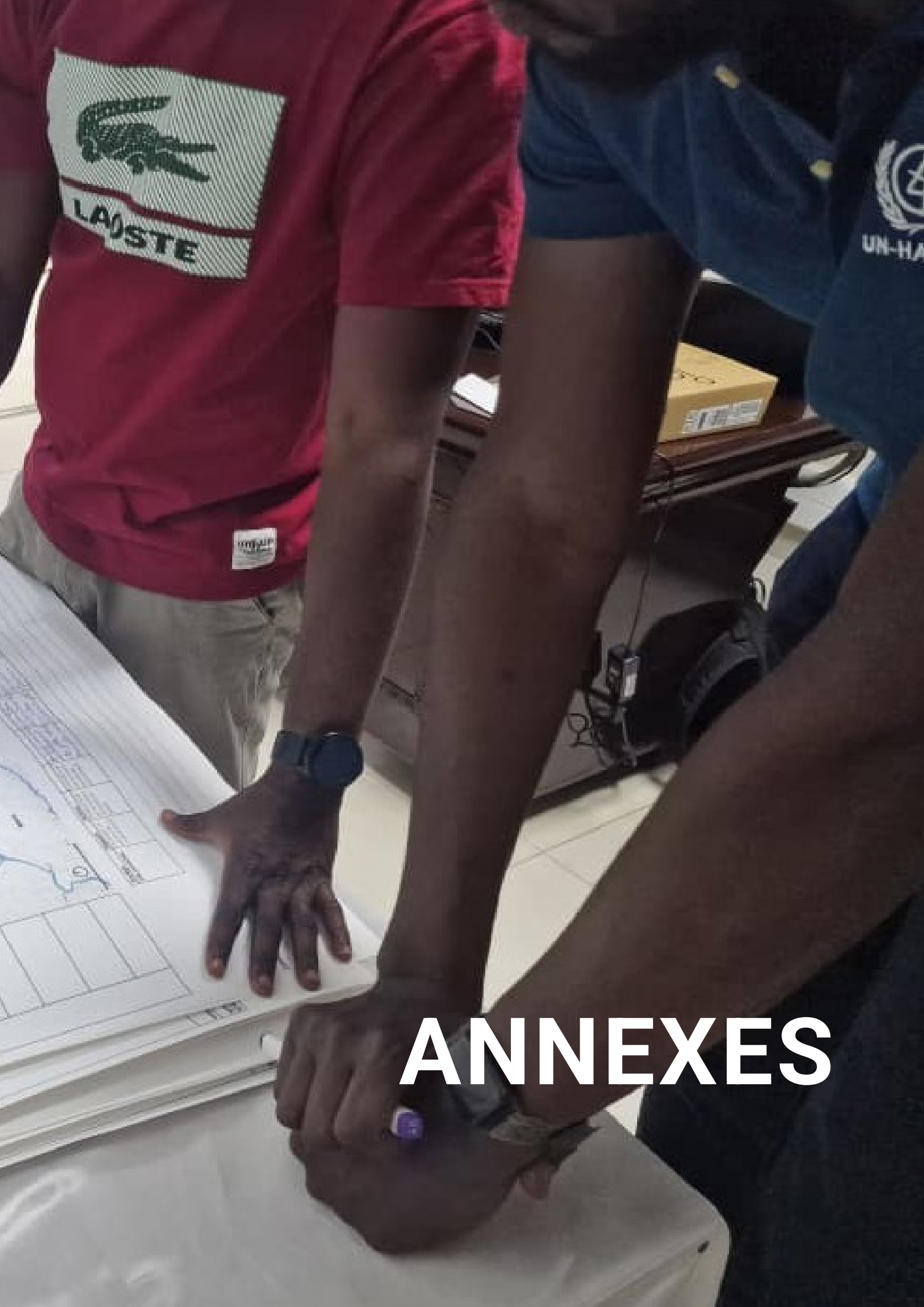
pour suivre les progrès, évaluer l'impact des interventions et ajuster les stratégies si nécessaire. Cela permettra de s'assurer que le plan stratégique reste adapté à l'évolution des conditions et aux nouveaux défis.

- **Sensibilisation et participation du public** : Il est important de sensibiliser le public aux objectifs et aux avantages du plan stratégique afin d'obtenir son soutien et de favoriser un sentiment d'appropriation. Encourager la participation de la communauté aux processus de planification et de prise de décision contribuera à garantir le succès des initiatives.

En se concentrant sur ces domaines, Farchana peut mettre en œuvre efficacement son plan stratégique, conduisant la ville vers un avenir de croissance durable, d'inclusion sociale et de résilience économique.



Photo 38: Travaux d'atelier à Farchana



ANNEXES

PROGRAMMATION URBAINE

La programmation urbaine a pour objectif de définir les équipements nécessaires au bon fonctionnement de la commune de **Farchana** à l'horizon du document cadre de planification intégrée. Elle constitue un outil d'aide à la décision permettant d'orienter, sur des bases objectives et méthodologiques, la typologie, la localisation et le dimensionnement des équipements, en cohérence avec les projections démographiques issues du scénario haut. En l'absence d'un référentiel national de programmation urbaine au **Tchad**, cette démarche s'appuie sur celui du Burkina Faso.

Ce choix se justifie par les **fortes convergences contextuelles** entre les deux pays, tant sur les plans climatique, économique que socio-culturel. Le Burkina Faso, comme l'Est du Tchad, est majoritairement soumis à des conditions climatiques sahéliennes caractérisées par une forte variabilité pluviométrique, des contraintes hydriques et une vulnérabilité accrue aux effets du changement climatique. Ces paramètres influencent directement les formes urbaines, les densités recommandées, les besoins en équipements collectifs et les modalités d'extension des tissus urbains.

Sur le plan socio-économique, les deux contextes se distinguent par une prédominance des activités agro-pastorales, un poids important de l'économie informelle et des capacités financières limitées des collectivités territoriales, ce qui impose des choix réalistes en matière de programmation des équipements, d'infrastructures et de services urbains. Par ailleurs, les structures sociales, les modes d'occupation du sol et les pratiques d'habitat présentent également des similitudes notables.

Enfin, à l'instar du **Tchad**, le **Burkina Faso** est confronté depuis plusieurs années à une **crise sécuritaire persistante**, générant d'importants déplacements de populations à l'intérieur de son territoire. Cette situation a conduit à une recomposition rapide des dynamiques démographiques et spatiales, marquée par l'afflux de personnes déplacées internes vers des centres urbains et périurbains, souvent déjà caractérisés par une forte pression sur le foncier, les infrastructures et les services de base

Conformément à la portée du document cadre, qui constitue un outil de planification à l'échelle urbaine, seuls les équipements relevant de cette

échelle y sont programmés. Les interventions telles que la restructuration, le remembrement, la réhabilitation ou le lotissement recommandées permettront ultérieurement d'intégrer les équipements de proximité relevant de l'échelle de l'aménagement urbain.

Cependant, certaines exceptions sont prévues pour les équipements culturels, qui relèvent de l'aménagement urbain, mais inclus dans cette programmation en raison du contexte social spécifique de Farchana et de l'objectif de renforcement de la cohésion sociale entre les différentes communautés du territoire.

La programmation portera sur les équipements de superstructure et d'infrastructure.

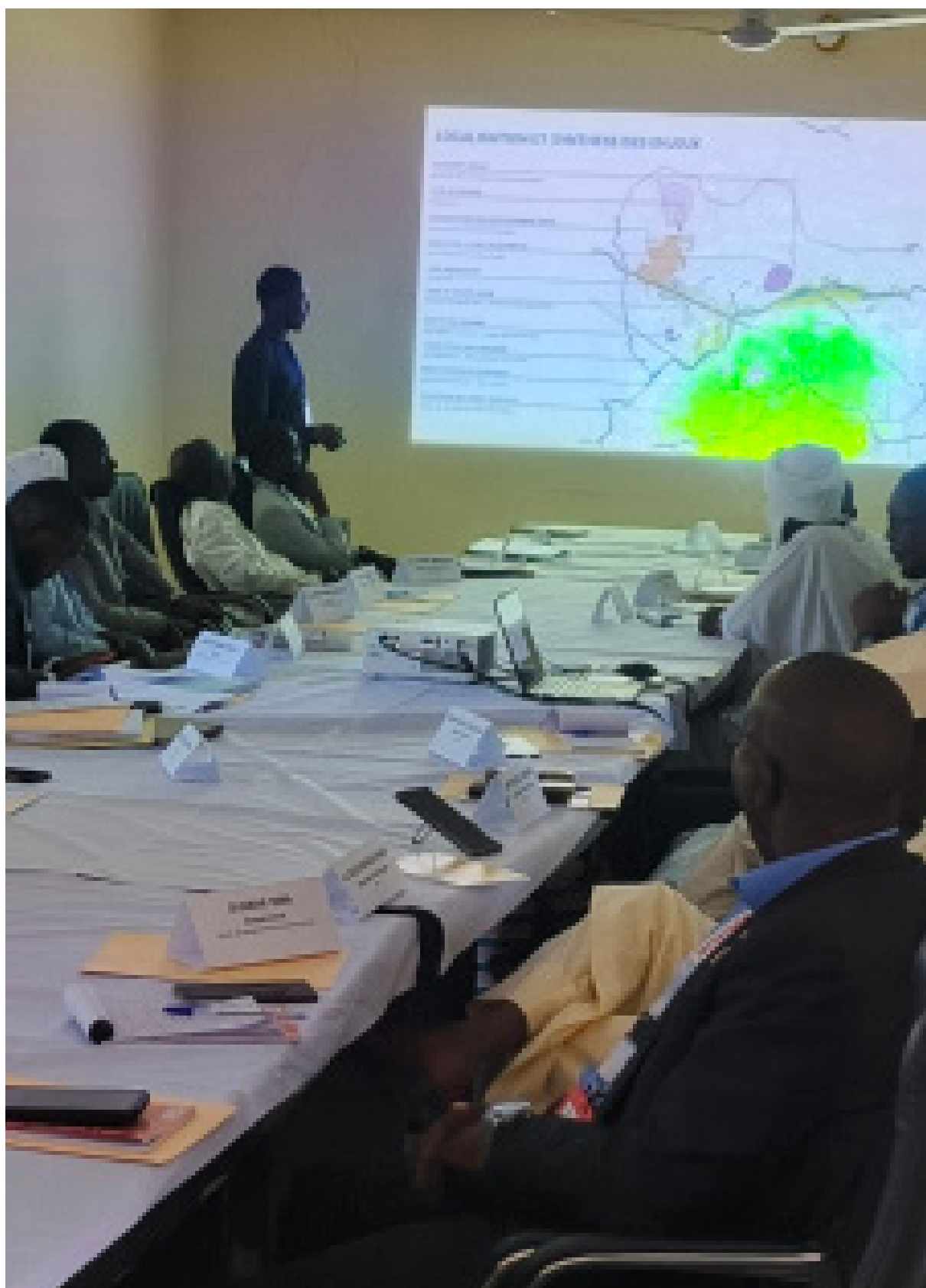


Photo 39: Atelier de vision à Abéché. @ONU-HABITAT 2025

Programmation des équipements de superstructure

Le tableau suivant présente le récapitulatif des équipements programmés.

	Nombre existant	Population additionnelle 2025-2030	Population additionnelle 2030-2035	Population additionnelle 2035-2040
Noyau de Farchana	-	2372	2858	3444
Site des réfugiés		9664	11345	13319
Lycée d'enseignement général				
Norme (habitants/Lycée)	1 lycée au site des réfugié	10 000	10 000	10 000
Nombre de lycées à créer pour le noyau		0	0	1
Nombre de lycées à créer pour le site des réfugiés		0	1	1
Nombre total à créer		0	1	2
Hôpital de district				
Norme (habitants / hôpital de district)	2 centres de santé	De préférence selon le besoin		
Nombre d'hôpital à créer pour le noyau		1	0	0
Nombre d'hôpital à créer pour le site des réfugiés		0	0	0
Nombre total à créer		1	0	0
Gare routière				
Norme (gare routière/hectares)	0	Une gare pour une localité de 2000 hectares		
Nombre de gare à créer pour le noyau		1	0	0
Nombre de gare à créer pour le site des réfugiés		0	0	0
Nombre total à créer		1	0	0
Aire de stationnement				
Norme (habitants /aire de stat.)	0	De préférence selon le besoin		
Nombre de gare à créer pour le noyau		1	0	0
Nombre de gare à créer pour le site des réfugiés		0	0	0
Nombre total à créer		1	0	0
Terrain de football				
Norme (Hbts/terrain de football)	2 terrains informels	10 000	10 000	10 000
Nombre de terrain à créer pour le noyau		0	0	1
Nombre de terrain à créer pour le site des réfugiés		1	1	1
Nombre total à créer		1	1	2

Jardin public				
Norme (habitants /jardin public)	0	10 000	10 000	10 000
Nombre de jardin à créer pour le noyau		0	0	1
Nombre de jardin à créer pour le site des réfugiés		1	1	1
Maison de la Femme (MF)				
Norme (habitants / MF)	1	Une maison des femmes par commune		
Nombre de MF à créer pour le noyau		0	0	0
Nombre de MF à créer pour le site des réfugiés		0	1	0
Nombre total à créer		0	1	0
Maison des Jeunes (MJ)				
Norme (habitants / MJ)	1 salle des jeunes au sein de la sous-préfecture	Une maison des jeunes par commune		
Nombre de MJ à créer pour le noyau		0	1	0
Nombre de MJ à créer pour le site des réfugiés		0	0	0
Nombre total à créer		0	1	0
Place Publique (PP)				
Norme (habitants / PP)	0	Une place publique par commune		
Nombre de PP à créer pour le noyau		0	1	0
Nombre de PP à créer pour le site des réfugiés		0	0	0
Nombre total à créer		0	1	0
Poste d'incendie et de secours (PIS)				
Norme (habitants / PIS)	0	Un poste d'incendie et de secours par commune rurale		
Nombre de PIS à créer pour le noyau		0	0	0
Nombre de PIS à créer pour le site des réfugiés		0	0	1
Nombre total à créer		0	0	1

Tableau 14: Programmation des équipements

Programmation des équipements d'infrastructure

La programmation des équipements d'infrastructures concernera la voirie, les réseaux d'eau et d'assainissement.

Voirie urbaine

Conformément au « Manuel technique pour l'élaboration des plans de lotissement et de restructuration » du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat (MATUH), les emprises des voiries à projeter dans le document cadre de planification respecteront les normes ci-après :

- Voiries primaires : emprise comprise entre 50 et 90 mètres ;
- Voiries secondaires : emprise comprise entre 40 et 50 mètres ;

Réseaux d'eau et d'assainissement

L'accès à l'eau potable constitue un enjeu majeur à Farchana. La forte croissance démographique attendue à l'horizon du document cadre rend indispensable la planification de nouveaux points d'eau pour répondre à la demande future. Parallèlement, l'assainissement du cadre de vie urbain représente également une priorité pour garantir un environnement sain et durable. Ainsi, le tableau suivant présente, en fonction de la population additionnelle projetée, les besoins en infrastructures d'eau potable et en dispositifs d'assainissement à programmer.

	Nombre existant	Population additionnelle 2025-2030	Population additionnelle 2030-2035	Population additionnelle 2035-2040
Noyau de Farchana	-	2372	2858	3444
Site des réfugiés		9664	11345	13319
Forage				
Norme (habitants / forage)	15	300	300	300
Nombre de forage à créer pour le noyau		8	10	11
Nombre de forage à créer pour le site des réfugiés		32	38	44
Nombre total à créer		40	47	56
Centre de transfert des ordures ménagères (CTOM)				
Norme (habitants / CTOM)		10000	10000	10000
Nombre de CTOM à créer pour le noyau		0	0	1
Nombre de CTOM à créer pour le site des réfugiés		1	1	1
Nombre total à créer		1	1	1

Tableau 15: Programmation points d'eau et équipements d'assainissement



Photo 40: Atelier de vision à Abéché. @ONU-HABITAT 2025



UN-HABITAT

Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT)

Bureau Régional pour l'Afrique

United Nation Avenue, Gigiri, Nairobi, Kenya, 00100

E-mail: infohabitat@unhabitat.org

Website: <http://www.unhabitat.org/>

Chef de Bureau Afrique Centrale: claudio.ngomsi@un.org

Coordinatrice Tchad: camille.imbert@un.org